



# Atlas de la Biodiversité Communale

des

# Côtes de Corps

Juillet 2024



Réalisé par

---



Soutenu par

---





## Sommaire

<b>Partie 1 : la démarche ABC</b> .....	<b>2</b>
1. Présentation générale de la démarche ABC .....	3
2. Le contexte .....	4
3. Les moyens .....	4
<b>Partie 2 : la commune des Côtes-de-Corps</b> .....	<b>6</b>
1. Situation géographique et démographique .....	7
2. Occupation du sol .....	7
3. Zonages réglementaires et zones d’inventaire du patrimoine naturel.....	9
<b>Partie 3 : le patrimoine naturel des Côtes-de-Corps</b> .....	<b>22</b>
1. Les Habitats naturels .....	23
2. La Flore .....	28
3. La Faune.....	52
4. Les Oiseaux .....	56
5. Les Reptiles et Amphibiens (Herpétofaune) .....	61
6. Les Mammifères .....	70
7. Les Insectes.....	75
8. Patrimoines bocagers .....	87
9. Corridors et continuités écologiques .....	94
<b>Partie 4 : Synthèse des enjeux de la biodiversité aux Côtes-de-Corps</b> .....	<b>98</b>
1. Synthèse des enjeux floristiques .....	99
2. Synthèse des enjeux faunistiques.....	102
3. Synthèse des enjeux liés aux bocages .....	106
<b>Partie 5 : Animation de la démarche ABC</b> .....	<b>108</b>
1. Gouvernance et implication des parties prenantes.....	109
2. Actions de mobilisation et de sensibilisation .....	112
3. Communication .....	114
<b>Partie 6 : Plan d’Action Communal</b> .....	<b>125</b>
<b>Conclusion</b> .....	<b>139</b>



# PARTIE 1 : LA DEMARCHE ABC

---





## 1. Présentation générale de la démarche ABC

Une gestion durable du territoire est déterminante pour pallier l'érosion de la biodiversité. Mais cela implique en premier lieu de bien le connaître.

Par leurs compétences propres, les collectivités, possèdent, chacune à leur niveau, les moyens d'agir concrètement en faveur de la biodiversité et de la lutte contre le changement climatique à travers les politiques structurelles qu'elles mettent en œuvre (gestion des espaces, planification, éducation, restauration collective, développement économique et touristique, gestion de l'eau, transports, etc.). Elles détiennent par ailleurs une capacité réelle à intéresser et impliquer les citoyens à travers les actions concrètes menées au plan local, agissant ainsi en faveur d'une réorientation de comportements des citoyens.

En améliorant les connaissances naturalistes d'un territoire et en révélant ses enjeux écologiques, on peut ainsi donner aux collectivités les moyens d'éclairer les décisions et d'éviter la multiplication d'impacts négatifs sur la biodiversité.

C'est sur la base de ce constat qu'est né le dispositif des Atlas de la biodiversité communale (ABC). Officiellement mis en place par le ministère de l'Écologie en 2010, dans le cadre de l'Année internationale pour la biodiversité, le programme de soutien aux Atlas de la biodiversité communale a été confié depuis 2017 à l'Agence française pour la biodiversité – devenue Office français de la biodiversité (OFB).

Il répond à trois objectifs principaux :

- **Acquérir de la connaissance pour assurer la préservation de la biodiversité**  
Il s'agit ici d'apporter aux communes et intercommunalités une information naturaliste suffisamment complète et synthétique, notamment cartographique, qui permette une intégration des enjeux biodiversité du territoire dans les choix des décideurs, notamment par une traduction possible de cette connaissance dans les politiques publiques d'aménagement du territoire.
- **Sensibiliser et mobiliser citoyens et acteurs locaux**  
Le dispositif ABC a également pour but de favoriser la compréhension et l'appropriation des enjeux biodiversité propres au territoire par les élus, les équipes techniques municipales ou intercommunales, les acteurs locaux (agriculteurs, forestiers, entreprises, associations, etc.) et bien entendu les habitants.
- **Partager une vision stratégique du territoire**  
La construction de l'ABC passe également par une implication forte des acteurs locaux pour construire, en concertation, des recommandations afin d'améliorer la gestion des espaces publics (voire privés) de la commune ou de l'intercommunalité.





## 2. Le contexte

En 2021, la nouvelle équipe municipale, récemment élue, avait proposé l'organisation de commissions de travail participatives avec les habitants dont l'une dédiée à la thématique environnement. En effet, les habitants de la commune, pour les deux tiers permanents et pour un tiers propriétaires de maisons secondaires, ont montré un véritable intérêt pour les questions de préservation de la Nature comme cadre de vie privilégié.

Les confinements ont renforcé ce sentiment, et ont aussi augmenté l'engouement pour la commune de nouveaux habitants recherchant un environnement au calme, plus proche de la nature et moins pollué, venant des grandes villes voisines.

L'Atlas de la Biodiversité Communale a donc été la première réalisation de cette commission, et a permis de lancer ainsi l'engagement à long terme de la commune dans une démarche participative de qualification (inventaires naturalistes participatifs, atelier de restitution des résultats des inventaires) puis de prise en compte (participation à la construction du plan d'actions) de ses enjeux en matière de biodiversité à travers un plan d'actions concret et opérationnel.

La commune répond ainsi à une attente d'une partie de ses administrés, et décide d'aller plus loin, en sensibilisant toute sa population et celle des villes et villages alentours, avec qui elle interagit notamment à travers les chemins de randonnées traversant le territoire. Elle espère pouvoir insuffler une dynamique communale et au sein des collectivités voisines, et ainsi s'inscrire dans un projet à plus large échelle de préservation et mise en valeur du patrimoine naturel.

Enfin, la commune, consciente des enjeux liés à l'aménagement de son territoire et à la pression foncière pour des projets de construction, envisage de se doter d'une carte communale. Ce document d'urbanisme clef pour une vision intégrée de l'aménagement de la commune devra tenir compte des enjeux en matière de préservation de la biodiversité. Les résultats issus de l'ABC offriront cette connaissance préalable à toute réflexion.

## 3. Les moyens

### Moyens humains

Outre la participation des membres du Copil, du comité de suivi et des habitants de la commune, ont été mobilisés pour la réalisation de l'ABC de La Motte-Saint-Martin :





Inventaires, cartographie et rédaction Flore	Gentiana, Frédéric GOUGUES
Inventaires, cartographie et rédaction Faune	LPO, Rémi FONTERS
Inventaires, cartographie et rédaction Odonates (Libellules)	Drac Nature, Angélique PRUVOST
Animations	Drac Nature, Angélique PRUVOST (Flore)
Coordination	Drac Nature, Angélique PRUVOST
Assistance à Maîtrise d’Ouvrage (AMO)	Mélanie CORNET, Ecologue
Assistance administrative	Maire de La Motte-Saint-Martin, Claude MAUROY

### Moyens financiers

Le montant total du projet était de **30 512 €** dont 28 700 € de dépenses éligibles et 1 812 € de temps de personnel communal valorisé.

Dépenses	Recettes
Inventaires naturalistes, cartographie et rédaction : 17 600 €	Subvention OFB : 22 960 € Autofinancement Commune : 5 740 €
Animation et coordination : 2 750 €	
AMO : 6 300 €	
Communication : 2 050 €	Autofinancement Commune (temps de personnel valorisé) : 1 812 €
Assistance administrative : 1 812 €	
<b>TOTAL = 30 512 €</b>	<b>TOTAL = 30 512 €</b>



# **PARTIE 2 :**

# **LA COMMUNE DES**

# **COTES-DE-CORPS**





## 1. Situation géographique et démographique

Les Côtes-de-Corps est une commune rurale de **71 habitants** répartis en cinq hameaux, sur une surface totale de 9,8 km<sup>2</sup>, appartenant à la communauté de communes de la Matheysine. Située dans la région du Beaumont, en Isère (38) et à la limite des Hautes-Alpes (05), à cinq kilomètres au Nord de Corps et du lac du Sautet, elle s'inscrit dans un territoire naturel et paysager remarquable. Le territoire de la commune s'étend du Nord au Sud, des sommets des Ecrins aux derniers reliefs avant les gorges du Drac et le lac du Sautet, à des altitudes variant de 680 à 2 015 m.

Cette situation particulière, regroupant à la fois les étages montagnard, subalpin et alpin, au démarrage des influences méditerranéennes, entraîne la présence d'une grande variété d'espèces, ainsi qu'une diversité d'habitats naturels lui conférant un intérêt régional et local en tant que corridor et réservoir de biodiversité : coteaux secs à orchidées, bocage, forêts mixtes de pentes, ruisseaux, prairies de fauche, pâtures et alpages, .... Une récente étude sur les pelouses sèches et le maillage bocager du secteur du Beaumont a en effet souligné la patrimonialité des Côtes-de-Corps localement.

## 2. Occupation du sol

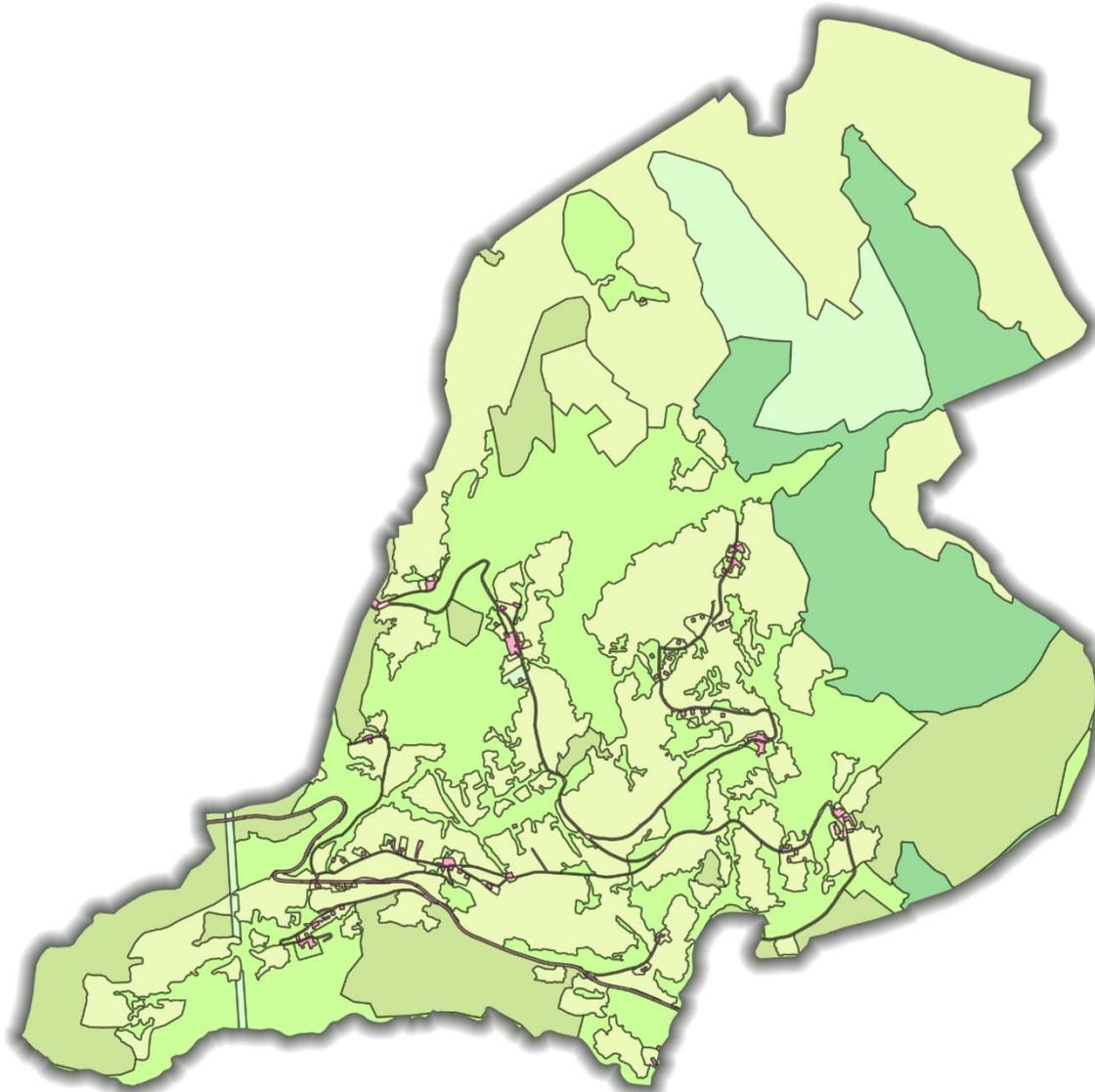
Deux types d'habitats dominent le territoire communal :

- Les boisements, avec principalement des peuplements de feuillus sur les deux-tiers Sud de la commune, et de conifères au Nord
- Les formations herbacées (prairies et pelouses sèches) en mosaïque sur l'ensemble de la commune

Les zones bâties sont très peu présentes et dispersées sur le territoire communal.

Les zones humides (ruisseaux, mares, boisements rivulaires), bien que d'une grande importance pour la biodiversité communale, sont très peu présents.





### Occupation des sols simplifiée

#### Couverture des sols

- CS1.1.1.1 - Zones bâties
- CS1.1.1.2 - Zones non bâties
- CS1.1.2.1 - Zones à matériaux minéraux
- CS1.1.2.2 - Zones à autres matériaux composites
- CS1.2.1 - Sols nus
- CS1.2.2 - Surfaces d'eau
- CS1.2.3 - Névés et glaciers
- CS2.1.1.1 - Peuplements de feuillus
- CS2.1.1.2 - Peuplements de conifères
- CS2.1.1.3 - Peuplements mixtes
- CS2.1.2 - Formations arbustives et sous-arbusteuses
- CS2.1.3 - Autres formations ligneuses
- CS2.2.1 - Formations herbacées
- CS2.2.2 - Autres formations non ligneuses

Limites communales

Atlas de la Biodiversité Communale  
Côtes-de-Corps

carte réalisée par Drac Nature  
juillet 2024

0      500      1 000 m

Source : CRAIG/IGN : OCS-GE Isère 2021

### 3. Zonages réglementaires et zones d'inventaire du patrimoine naturel

#### a. Les ZNIEFF

Lancé en 1982, l'inventaire des Zones Naturelles d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF) a pour objectif d'identifier et de décrire, sur l'ensemble du territoire national, des secteurs de plus grand intérêt écologique abritant la biodiversité patrimoniale.

Les ZNIEFF sont donc des zonages d'inventaire du patrimoine naturel, mais non des zonages soumis à réglementation. Elles servent non seulement à créer un socle de connaissance mais aussi d'outil d'aide à la décision (protection de l'espace, aménagement du territoire).

On distingue deux types de ZNIEFF :

- les ZNIEFF de type I : espaces homogènes écologiquement, définis par la présence d'espèces, d'associations d'espèces ou d'habitats rares, remarquables ou caractéristiques du patrimoine naturel régional. Ce sont les zones les plus remarquables du territoire ;
- les ZNIEFF de type II : espaces qui intègrent des ensembles naturels fonctionnels et paysagers, possédant une cohésion élevée et plus riches que les milieux alentours.

D'après les données de l'INPN, les limites communales des Côtes-de-Corps intersectent trois ZNIEFF de type I et deux ZNIEFF de type II, toutes présentées en pages suivantes.

#### ZNIEFF de type 1 n° 820031927 - Vallon amont du Drac

---

##### **Superficie : 953 ha**

*Inséré entre les vallées du Drac et du Buëch, le massif du Dévoluy s'appuie sur le Diois à l'ouest, et surplombe les vastes dépressions du Champsaur et du bassin de Gap. Sa forte altitude moyenne en fait l'ensemble le plus élevé des Préalpes, immédiatement après le Chablais. Le Dévoluy apparaît comme un vaste berceau synclinal, drainé par la Souloise et encadré par deux grandes chaînes anticlinales méridiennes. Il subit fortement l'influence méridionale et présente un caractère de haute montagne sub-méditerranéenne. Ce massif est cependant l'un des plus arrosés des Préalpes du sud, sa forte altitude jouant le rôle d'écran condensateur et favorisant des précipitations importantes.*

*L'originalité du massif en matière de végétation réside dans le contraste marqué existant entre la partie nord, de type nord-dauphinois, et la partie sud franchement xérophile (c'est à dire marquée par une végétation adaptée à la sécheresse). Le vallon du Drac, dans sa partie amont,*





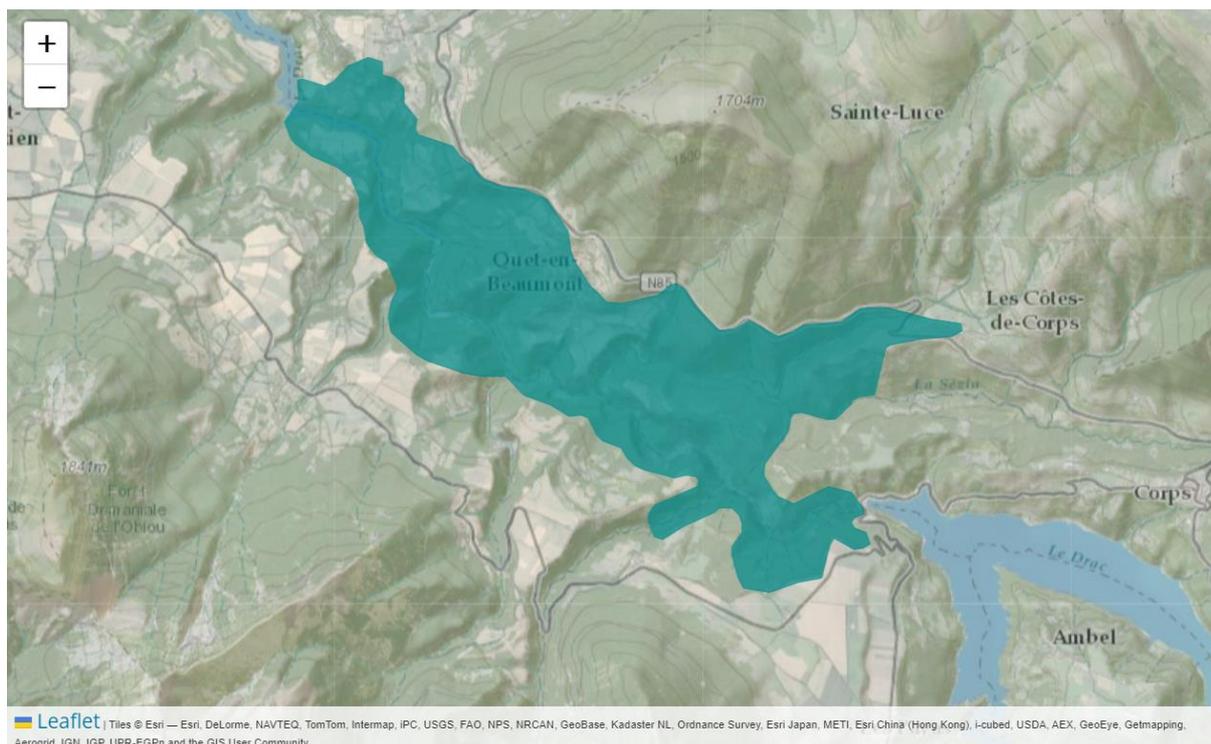
*présente un relief abrupt avec d'importantes falaises rocheuses, des pelouses ensoleillées, des prairies et des zones boisées. Il est ainsi caractérisé par une grande diversité naturelle ; de nombreuses espèces rares et menacées dans la région ou au niveau national y sont encore présentes.*

*Ainsi, trois papillons remarquables peuvent être aperçus au bord du torrent. Un bel azuré méridional, l'Azuré de l'Orobe, affectionne les pentes chaudes et sèches, alors que sa chenille vit sur l'orobe, le thym et les astragales. L'aménagement des bords de routes peuvent mettre certaines populations en péril. Autrefois présent dans toute la région Rhône-Alpes, l'Ermite paraît subir actuellement une érosion de ses populations septentrionales. L'adulte est observé dans les prairies chaudes, arides et caillouteuses, sur sol calcaire. La chenille se nourrit de graminées (et principalement de sésélière). On rencontre enfin le Petit Agreste, encore appelé Mercure, espèce également en net déclin dans la partie nord de son aire de répartition géographique.*

*Parmi les oiseaux, citons le Pigeon colombin, le Faucon pèlerin nichant dans les falaises surplombant le Drac, le Moineau friquet et l'Hirondelle des rochers. Le Grand-duc d'Europe est le plus grand rapace nocturne d'Europe avec une envergure de 1,6 à 1,9 m. C'est un oiseau puissant avec un corps massif, des ailes larges et arrondies et une grosse tête surmontée de deux aigrettes. Pendant le jour, il se tient caché sur les rochers grâce à son plumage d'une couleur fauve discrète. Même si ses effectifs sont en augmentation depuis une trentaine d'années, ce rapace reste assez rare puisque l'on estime la population nicheuse inférieure à 1500 couples pour toute la France. L'Engoulevent d'Europe se rencontre préférentiellement dans les landes bien exposées. Cet oiseau, invisible pendant la journée, peut être entendu, au crépuscule. Il est présent, en France, d'avril à septembre, et hiverne au sud du Sahara. Plus fréquent dans le sud de l'hexagone, il se reproduit sporadiquement sur l'ensemble du territoire. Il pond ses œufs à même le sol sur un tapis de feuilles mortes.*

*La flore est elle aussi très diversifiée : citons la Pyrole à fleurs verdâtres, l'Ononis nain, l'Hélianthème des Apennins, ou l'Orchis bouc à l'odeur nauséabonde. On rencontre ainsi une orchidée saprophyte (c'est-à-dire non chlorophyllienne, et qui exige un substrat organique pour se développer) : le Limodore à feuilles avortées et le Sumac fustet, encore appelé "Arbre à perruque" à cause de ses panicules floraux aux longs pédicelles plumeux et cotonneux.*





## ZNIEFF de type 1 n° 820031938 - Eglise Saint Jean

**Superficie : 0 ha**

*Le clocher de l'église Saint-Jean est un gîte idéal pour les chauves-souris, car abrité du vent et du dérangement. Les chauves-souris sont les seuls mammifères à avoir acquis la maîtrise du vol actif. Elles ont aussi la particularité de "voir avec les oreilles" : même si leurs yeux sont fonctionnels, ces animaux nocturnes utilisent un sonar. Les ultrasons sont produits par la bouche ou le nez de l'animal. Ensuite, grâce à ses oreilles, ce dernier capte l'écho du son qui a été réfléchi par les obstacles ou les proies. L'église abrite ainsi le Grand Rhinolophe. Comme son nom l'indique, c'est le plus grand des rhinolophes d'Europe. En hibernation, il s'enveloppe en général totalement dans ses ailes pour conserver sa chaleur. Espèce essentiellement cavernicole, elle se rencontre aussi dans les caves des habitations et les greniers et combles d'églises. Son régime alimentaire se compose essentiellement de gros insectes : hannetons, criquets, papillons de nuit, qu'il dévore à des emplacements réguliers.*





## ZNIEFF de type 1 n° 820031941- Massif du Gargas

**Superficie : 2 615 ha**

*Le massif des Ecrins forme un territoire de haute montagne, structuré par la chaîne des principaux sommets selon une architecture complexe qui culmine à 4 102 m d'altitude à la Barre des Ecrins. Les glaciers encore bien présents (17 000 ha) ont laissé dans le paysage de très nombreuses traces de leurs débordements anciens. Les roches sédimentaires (calcaires, schistes, grès) qui ont recouvert le socle ancien et prédominent au sud-est ont facilité l'ouverture de larges vallées, tandis qu'au nord et à l'ouest les roches cristallines et métamorphiques (granite, gneiss...) ont résisté aux burins successifs des glaciers et torrents, dessinant des profils en auge caractéristiques, interrompus par des successions de verrous et de surcreusements qui accroissent encore l'abrupt des versants.*

*En terme de référence, le parc national des Ecrins dénombre 200 espèces animales protégées en France dont 80 au plan européen et pour les seuls oiseaux 110 espèces d'oiseaux nicheurs. Plus de 1 800 espèces végétales identifiées sur son territoire composent l'extrême variété des milieux naturels. Cette profusion d'espèces a répondu à la variété des orientations des vallées et donc des versants dont les étagements et la nature des substrats compliquent la répartition. Les quelques quarante espèces rares ou menacées, systématiquement cartographiées,*





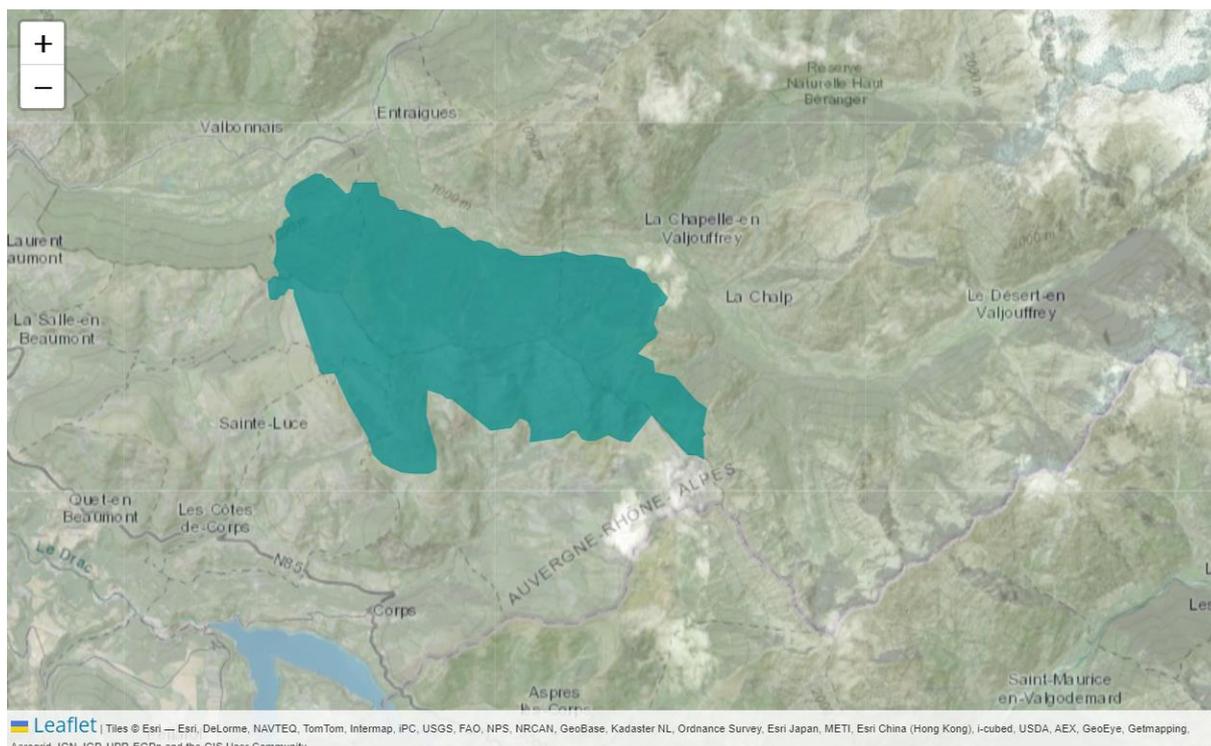
*appartiennent à des milieux ouverts, en équilibre dynamique avec les activités humaines : c'est assez dire l'importance de la gestion des milieux naturels.*

*Le massif du Gargas domine au nord le monastère de La Salette. Il présente un ensemble très intéressant d'habitats naturels remarquables (hêtraies neutrophiles, pré bois à Pin cembro et aulnaie verte, bois, rocher et lande...), abritant une flore et une faune de très grand intérêt. L'emblématique Sabot de Vénus, encore appelé "Pantoufle de Notre-Dame" du fait de la forme de sa fleur, est présente localement. Le Massif du Gargas abrite une station d'une plante endémique des Alpes occidentale française (c'est à dire dont l'aire de répartition géographique est circonscrite à cette seule région), dont la préservation représente un enjeu européen : la Potentille du Dauphiné. On observe également en particulier le Sainfoin de boutigny, une autre belle plante endémique des Alpes sud-occidentales, aux côtés de nombreuses autres espèces de grand intérêt.*

*En matière de faune, on retiendra notamment la présence de la Perdrix bartavelle. On rencontre aussi le Tétraz lyre qui vit en limite supérieure de forêt. Au printemps, les montagnes résonnent de ses chants. Les parades nuptiales se font sur des arènes, territoires sur lesquels se déroulent les danses. Le mâle dominant occupe l'arène centrale qu'il a obtenue après combat avec ses rivaux. Très sensible aux dérangements dus au développement du tourisme hivernal, il préfère des milieux plus ouverts et tranquilles. Les craves à bec rouge exploitent les landes et pâturages, en recherchant à terre avec leur long bec les insectes dont ils se nourrissent. Le Circaète Jean-le-Blanc est un nicheur probable de la forêt. Ce petit aigle chasseur de reptiles est un rapace plutôt méridional.*

*D'autres oiseaux, comme l'Aigle royal, le Tarier des prés ou le Martinet à ventre blanc sont aussi les hôtes de ces lieux. Agile, bon grimpeur et bon nageur, le Campagnol des neiges est actif toute l'année ; il forme des petites colonies d'une vingtaine d'individus et se nourrit exclusivement de végétaux, surtout des graminées, des Laîches, des myrtilles et des trèfles. N'oublions pas de mentionner la richesse du site en ongulés : Chamois, mais aussi Cerf élaphe et Bouquetin d'Europe sont en effet bien représentés.*





## ZNIEFF de type 2 n° 820003756 - Ensemble fonctionnel de la vallée du Drac et de ses affluents à l'amont de Notre Dame de Commiers

**Superficie : 12 401 ha**

[...]

Inscrit dans l'ample paysage du Trièves, cet ensemble naturel s'articule autour de la haute vallée du Drac et de ses affluents, principalement l'Ebron dont les gorges sont d'une sauvagerie toute particulière. La prédominance des roches tendres (schistes et argiles lacustres en particulier, formant les fameuses « terres noires ») est ici particulièrement remarquable. Quant au Drac lui-même, son régime hydraulique est désormais profondément modifié par une succession de retenues (Le Sautet, St Pierre-Cognet, Monteynard-Avignonet, Notre-Dame de Commiers).

La vallée du Drac, dans sa partie amont, présente un relief abrupt avec d'importantes falaises rocheuses, des pelouses ensoleillées, des prairies et des zones boisées. L'originalité des lieux découle entre autres de leur situation à la charnière du domaine « nord-dauphinois » et des Alpes du sud, ces dernières franchement xérophile (c'est à dire marquée par une végétation adaptée à la sécheresse). Ainsi, les versant encaissés des vallées sont ici déjà soumis à une influence méridionale sensible, ce que traduisent clairement les formations végétales.

De nombreuses espèces remarquables sont présentes localement.





*Ceci est vrai dans le domaine botanique, parmi les plantes messicoles (associées à certaines cultures traditionnelles : Adonis flamme, Androsace des champs, Caméline à petits fruits...), de même que celles propres aux milieux secs ou à affinités méridionales (Aster amelle, Buplèvre à feuilles rondes, Cirse de Montpellier, Leuzée à cônes...).*

*La faune est également diversifiée, que ce soit parmi les mammifères (Lièvre variable), les oiseaux (avec de nombreuses espèces rupicoles telles que le Grand-duc d'Europe ou le Tichodrome échelette...), les chiroptères (Minioptère de Schreibers, Verpertilion de Natterer...), les insectes (papillons azurés, Bacchante, Hermite...) ou les batraciens (crapaud Sonneur à ventre jaune).*

*Le zonage de type II souligne les multiples interactions existant au sein de cet ensemble axé sur les vallées et les cours d'eau, dont les échantillons les plus représentatifs en terme d'habitats ou d'espèces remarquables (notamment en matière de pelouses ou de formations forestières sèches, formant des réseaux au fonctionnement fortement interdépendant) sont retranscrits par plusieurs zones de type I.*

*Les versants de « Terres-noires » instables dont le niveau d'artificialisation est nul ou excessivement faible, participent aussi à la définition du contenu et des limites de la ZNIEFF de type II.*

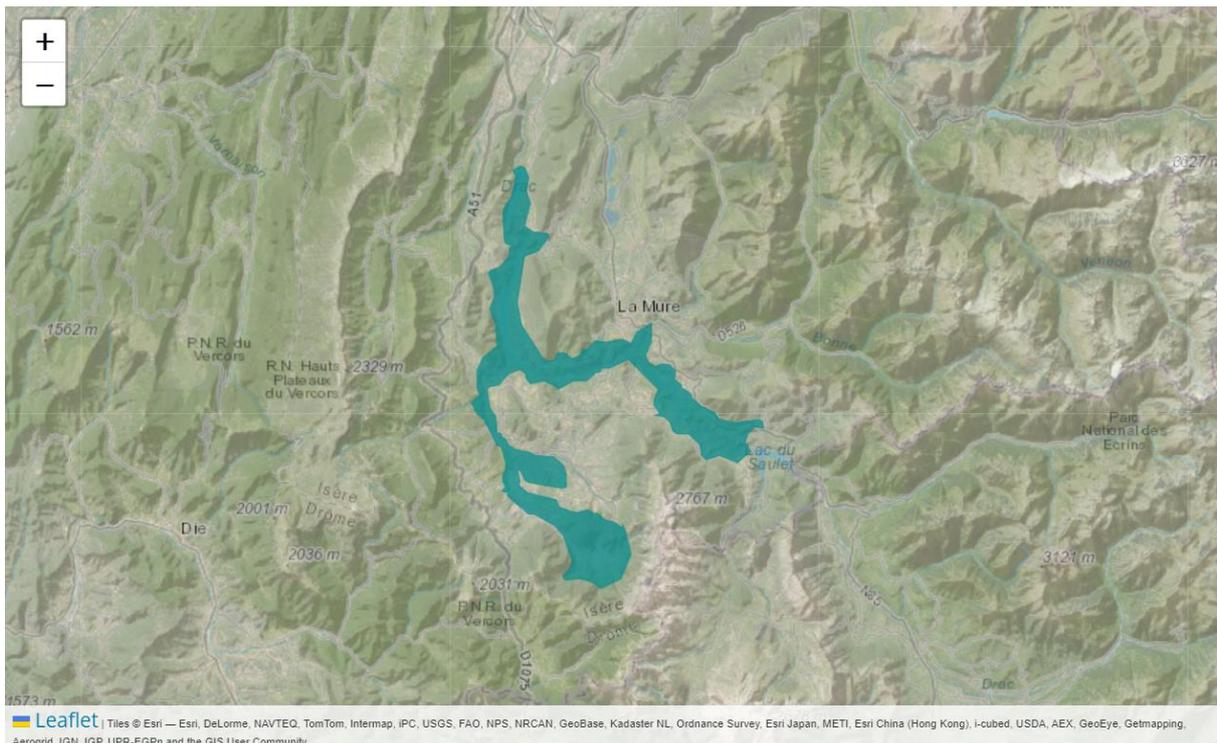
*Le zonage traduit particulièrement les fonctionnalités naturelles liées à la préservation des populations animales ou végétales :*

- en tant que zone d'alimentation ou de reproduction pour de multiples espèces, dont celles précédemment citées ainsi que d'autres exigeant un large domaine vital (Aigle royal) ;*
- à travers les connections existant avec le cours aval du Drac et les ensembles naturels adjacents (Haut-Trièves, Vercors...).*

*Il souligne de plus le bon état de conservation général de certains bassins versants, en rapport avec le maintien de populations d'Écrevisse à pattes blanches, espèce réputée pour sa sensibilité particulière vis à vis de la qualité du milieu. Cette écrevisse indigène est devenue rare dans la région, tout spécialement à l'est de la vallée du Rhône.*

*L'ensemble présente par ailleurs un grand intérêt paysager et géomorphologique (avec notamment les « Demoiselles coiffées » de Roizonne, citées à l'inventaire des sites géologiques remarquables de la région Rhône-Alpes, ainsi que le phénomène d'épigénie du cours du Drac, correspondant à une modification profonde du réseau hydraulique local du fait de l'accumulation des sédiments). C'est vrai aussi sur le plan biogéographique (compte-tenu du développement local des formations végétales subméditerranéennes).*





## ZNIEFF de type 2 n° 820031930 – Massif de l'Oisans

**Superficie : 64 315 ha**

*Le Massif de l'Oisans, au cœur des Grandes Alpes dauphinoises, est délimité par les vallées de la Romanche au Nord, de la Guisane et de la Durance à l'Est et au Sud, du Drac à l'Ouest. C'est un territoire de haute montagne articulé autour d'une dorsale culminant à une altitude de 4102 m à la Barre des Ecrins. Au total, plus de cent sommets y dépassent les 3000 m, dominant de plus de 2000 m les fonds de vallées encaissées (Valjouffrey, Valsenestre...). Les glaciers ont profondément marqué de leur empreinte le paysage de l'ensemble du massif, et y couvrent encore 17 000 ha.*

*Le Haut Oisans est soumis à un climat sévère, de type montagnard continental intra-alpin, avec des hivers froids et rigoureux et un été relativement sec et chaud. Une double influence climatique se fait par ailleurs sentir en périphérie du massif (océanique au nord et à l'ouest, méditerranéenne au sud et à l'est).*

*Du point de vue géologique, L'Oisans est un élément majeur des massifs cristallins des Alpes externes, au même titre que le Mercantour, Belledonne ou le Mont Blanc.*





*Les roches sédimentaires qui ont recouvert le socle ancien (calcaires, schistes marnes noires et flyschs, grès...) prédominent cependant au sud-est du massif, où a ainsi été facilitée l'ouverture de vallées relativement amples, tandis qu'au nord et à l'ouest les roches cristallines et métamorphiques (granite, gneiss...) ont résisté au burin des glaciers puis des torrents. Elles dessinent des profils en auge caractéristiques, avec alternance de verrous et de surcreusements.*

*En grande partie concerné par le parc national des Ecrins, l'Oisans possède un patrimoine naturel exceptionnel. Riche en lacs, gorges, cirques et glaciers, il offre un échantillonnage complet des milieux naturels de haute montagne.*

*La richesse de la faune se vérifie en ce qui concerne les mammifères (Lièvre variable, Campagnol des neiges, fortes populations de Chamois et maintenant de nouveau de Bouquetin des Alpes et de Cerf élaphe, grande variété de chiroptères...), les oiseaux (210 espèces, parmi lesquelles le Crave à bec rouge, les galliformes de montagne, la plus importante population française d'Aigle royal, et de nombreux autres rapaces), les insectes (papillons Alexanor, Apollon, semi-Apollon et petit Apollon, azurés, Nacré des Balkans, Solitaire et autres...), les batraciens (Sonneur à ventre jaune), reptiles (Lézard vivipare) et poissons (Omble chevalier).*

*Le massif est par ailleurs inventorié au titre des Zones Importantes pour la Conservation des Oiseaux (ZICO).*

*Quant à la diversité végétale, elle est amplifiée par la disposition radiale des vallées qui multiplie les types d'orientation.*

*En versant nord, c'est généralement le mélèze qui domine, avec quelques sapinières dans la partie ouest du massif (Valbonnais) et, en altitude, la présence disséminée du Pin cembro. Le mélèze reste cependant le milieu forestier le plus représentatif du massif, dont il marque tout particulièrement le paysage. Couloirs d'avalanches, vires et zones dénudées d'altitude sont également colonisés par le Mélèze, espèce au tempérament pionnier. En adret, forêts de Pin à crochets ou de Pin sylvestre, hêtraies et même chânaie pubescente sont bien représentées. En altitude, les lichens sont souvent les derniers postes avancés du monde végétal et colorent les éboulis de teintes originales.*

*La liste des espèces remarquables présentes dans le massif est impressionnante. On pourrait en extraire plusieurs aconit et androsaces, l'Ancolie des Alpes, le Sabot de Vénus, le Dracocéphale d'Autriche, plusieurs genévriers, le Pavot des Alpes, les Saussurées déprimée et discolore, de nombreux saules d'altitude, le Trèfle des rochers, la Potentille du Dauphiné ou la Woodsia des Alpes.*

*Quelques plantes, par leur distribution, dessinent les marges des grandes glaciations auxquelles elles ont su résister : parmi les endémiques des Alpes sud-occidentales, c'est le cas de la Bérardie laineuse (le « Chardon de Bérard »), ou encore du Choux de Richer.*





*Beaucoup d'espèces menacées (dont le magnifique Chardon bleu) appartiennent par ailleurs à des milieux ouverts, dépendants des activités humaines.*

*Le zonage de type II souligne les multiples interactions existant au sein de cet ensemble, dont les échantillons les plus représentatifs en terme d'habitats ou d'espèces remarquables sont retranscrits par de nombreuses zones de type I (boisements,*

*lacs et zones humides, gîtes à chauve-souris, rochers...). En dehors de ces dernières, il existe par ailleurs souvent des indices forts de présences d'espèces ou d'habitats déterminants, qui justifieraient des prospections complémentaires.*

*Le zonage de type II englobe les zones abiotiques naturelles, permanentes ou transitoires de haute montagne, ou les éboulis instables correspondant à des milieux faiblement perturbés*

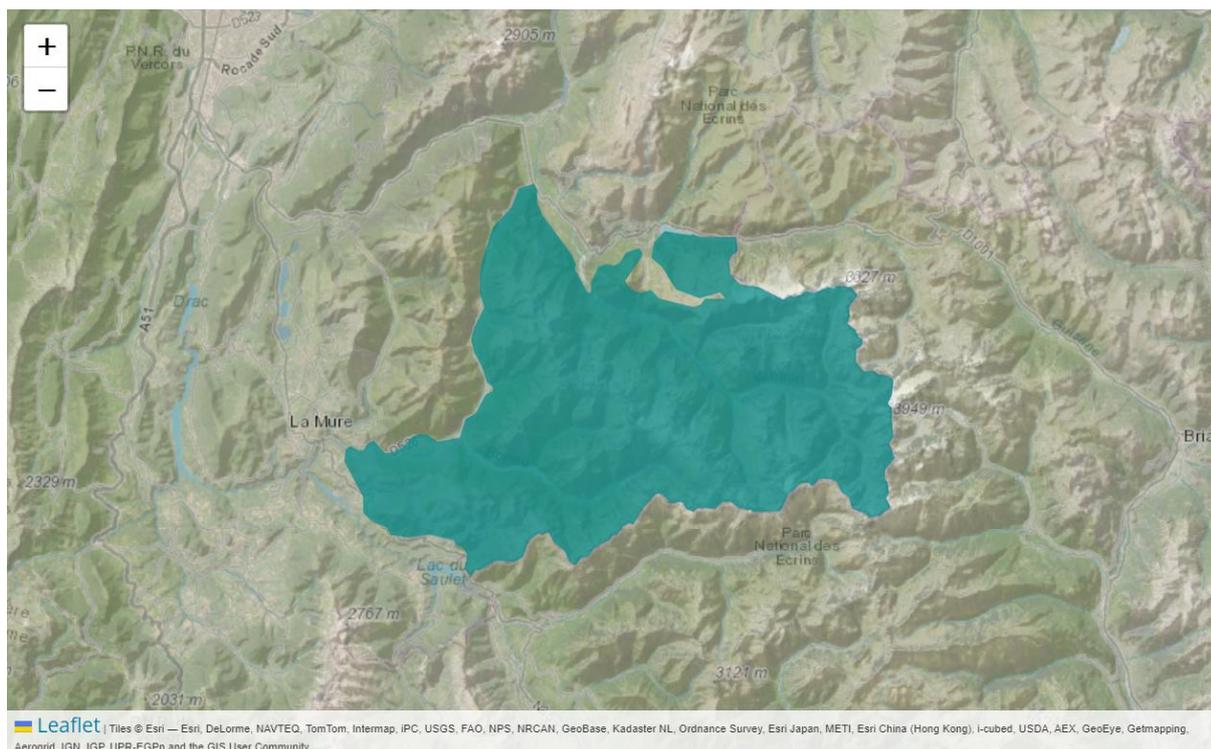
*Il souligne particulièrement les fonctionnalités naturelles liées à la préservation des populations animales ou végétales :*

*- en tant que zone d'alimentation ou de reproduction pour de multiples espèces, dont celles précédemment citées, ainsi que d'autres exigeant un large domaine vital (Cerf élaphe, Bouquetin des Alpes, Aigle royal, voire Loup...) ;*

*- à travers les connections existant avec d'autres massifs voisins (Taillefer, Grandes-Rousses, Dévoluy...).*

*L'ensemble présente par ailleurs un grand intérêt paysager (il est cité pour partie comme exceptionnel dans l'inventaire régional des paysages) et pédagogique (avec notamment les actions entreprises sous l'égide du parc national des Ecrins). Cet intérêt est tout autant géologique, minéralogique (avec notamment les mines de la Gardette et leur gisement de quartz citées à l'inventaire des sites géologiques remarquables de la région Rhône-Alpes), et biogéographique compte-tenu de la variété et de l'intérêt des formations végétales représentées, témoignant d'influences très diverses (boréo-alpine, méditerranéenne...).*





## b. Les sites Natura 2000

Le réseau Natura 2000 s'inscrit au cœur de la politique de conservation de la nature de l'Union européenne et est un élément clé de l'objectif visant à enrayer l'érosion de la biodiversité. Ce réseau mis en place en application de la Directive "Oiseaux" et "Habitats" vise à assurer la survie à long terme des espèces et des habitats particulièrement menacés, à forts enjeux de conservation en Europe, tout en tenant compte des activités humaines et des pratiques qui ont permis de les sauvegarder jusqu'à ce jour.

Pour atteindre cet objectif, les États membres peuvent librement utiliser des mesures **réglementaires, administratives ou contractuelles**.

Il est constitué d'un ensemble de sites naturels, terrestres et marins, identifiés pour la rareté ou la fragilité des espèces de la flore et de la faune sauvage et des milieux naturels qu'ils abritent.

La structuration de ce réseau comprend :

- Des Zones de Protection Spéciales (ZPS), visant la conservation des espèces d'oiseaux sauvages figurant à l'annexe I de la Directive "Oiseaux" ou qui servent d'aires de reproduction, de mue, d'hivernage ou de zones de relais à des oiseaux migrateurs ;



- 
- Des Zones Spéciales de Conservation (ZSC) visant la conservation des types d'habitats et des espèces animales et végétales figurant aux annexes I et II de la Directive "Habitats".

Le territoire de la commune des Côtes-de-Corps n'intersecte aucune zone Natura 2000, mais en est entourée.

Les plus proches sont :

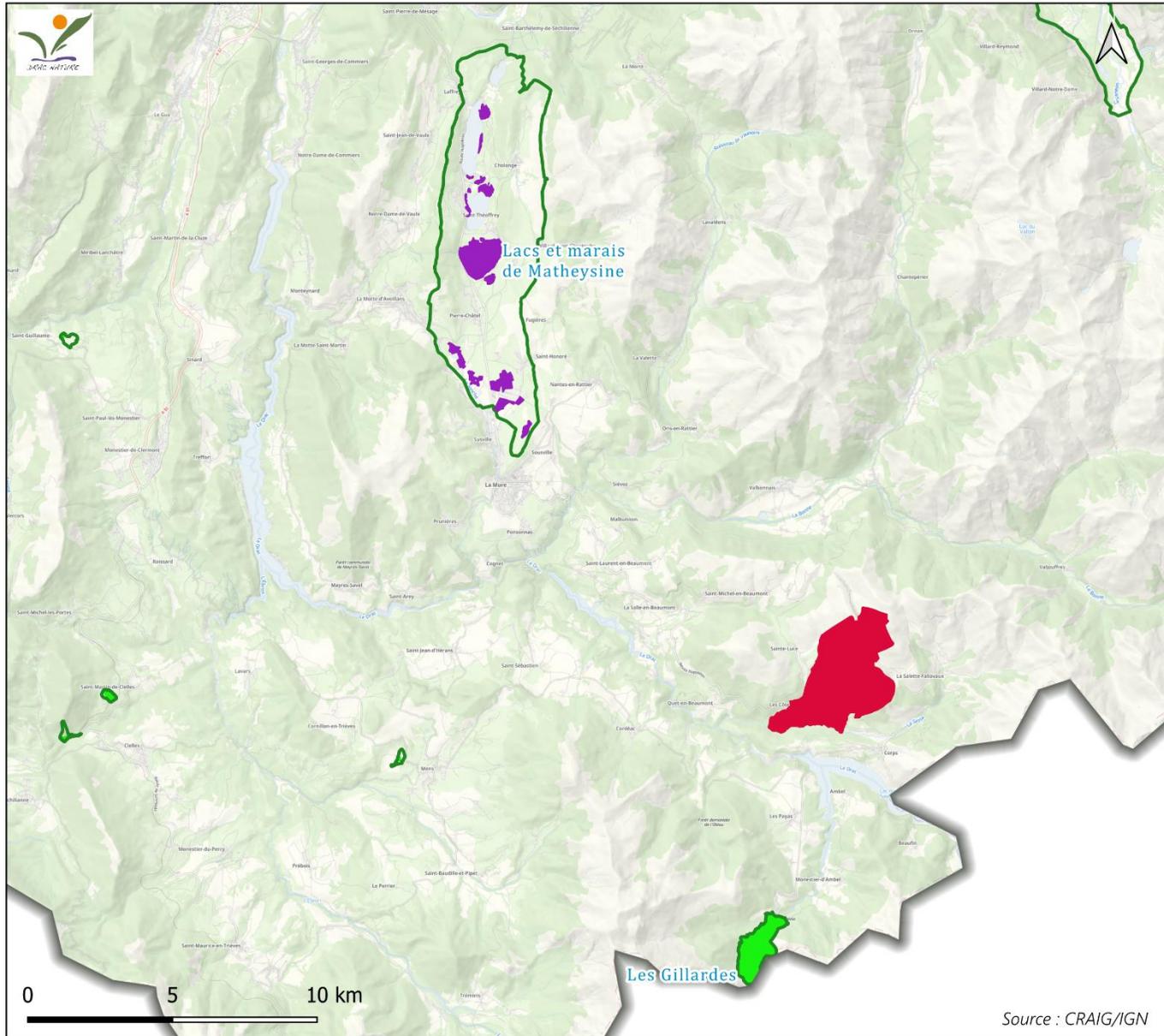
- Au Nord :
  - La ZSC des Forêts, landes et prairies de fauche des versants du Col d'Ornon (FR8201753) à 3,5 km au Nord
  - La ZSC du Massif de la Muzelle (FR8201753) à 3,5 km au Nord
- Au Nord et à l'Est :
  - La ZPS des Ecrins (FR9310036) à 3,5 km au Nord
- A l'Est :
  - La ZSC de Valgaudemar (FR9301506) à 13,5 km
- Au Sud :
  - La ZSC du Massif de l'Obiou et gorges de la Souloise (FR8201747) à 2 km
  - La ZSC du Dévoluy - Durbon - Charance - Champsaur (FR9301511) à 6 km
  - La ZPS des Ecrins (FR9310036) à km au Sud-Est

### c. *Les Espaces Naturels Sensibles*

Un espace naturel sensible (ENS) est un site remarquable en termes de patrimoine naturel, tant pour la richesse que pour la rareté des espèces qu'il abrite. Le Département y met en œuvre des actions de protection, de gestion et d'ouverture au public. Protéger la biodiversité en valorisant les patrimoines naturels et humains est le but premier de cet outil de gestion.

Le territoire de la commune des Côtes-de-Corps n'intersecte aucun ENS. Le plus proche est celui des « Sources des Gillardes », à 5 km au sud de la commune.





Espaces Naturels Sensibles  
proches des Côtes-de-Corps

- ENS départementaux  
- zones d'intervention
- ENS locaux -  
zones d'intervention
- ENS - zones d'observation
- Communes des Côtes-de-Corps
- Limites départementales

Atlas de la Biodiversité Communale  
Côtes-de-Corps

carte réalisée par Drac Nature  
juillet 2024

# **PARTIE 3 :**

## **LE PATRIMOINE NATUREL**

### **DES COTES-DE-CORPS**





## 1. Les Habitats naturels

La cartographie des habitats paysagers suivant la typologie présentée en méthodologie est présentée ci-dessous.

- **Les prairies mésophiles** se retrouvent majoritairement aux abords des secteurs d’habitation (Zone artificialisée) sur des terrains plats ou de pente douce, entre le hameau des Côtes-de-Corps et le Villard, entre l’Échaillon et les Achards, autour du Cros et au nord de Ser Reynaud à la frontière de la commune.

### Liste des habitats présents selon la typologie EUNIS :

E2.22 - Prairies de fauche planitaires subatlantiques  
E2.31 - Prairie de fauche montagnardes alpiennes  
E2.1 - Pâturages permanents mésotrophes et prairies post-pâturage  
I1.53 - Jachères non inondées avec communautés rudérales annuelles ou vivaces  
I1.54 - Jachères inondées avec communautés rudérales annuelles ou vivaces  
G1.A29 - Frênaies post-culturelles  
G5.61 - Prébois caducifoliés  
FA - Haies

- **Les prairies et pelouses sèches** occupent quant à elles le reste des milieux ouverts à l’étage collinéen-montagnard, parfois en mosaïque avec des fourrés. Un large secteur de mosaïque d’habitat de prairies et de pelouses sèches et de fourrés est observé entre le Cros et le Chauvet. Concernant les fourrés, deux zones ressortent sur la cartographie au sud-est du Villard, correspondant à d’anciennes prairies et pelouses sèches refermées ou en cours de fermeture.

### Liste des habitats présents selon la typologie EUNIS :

E1.26 - Pelouses semi-sèches calcaires subatlantiques  
E1.272 - Pelouses médio-européennes du Xerobromion  
I1.3 - Terres arables à monocultures extensives  
F7.4E - Landes-hérissou à Astragalus sempervirens  
E4.432 - Gazons à sésuvie bleue et laîche sempervirente des Alpes méridionales  
G1.A29 - Frênaies post-culturelles  
G5.61 - Prébois caducifoliés  
FA - Haies

- **Les boisements thermophiles** occupent les espaces en pente et en adret surtout au sud de la commune.

### Liste des habitats présents selon la typologie EUNIS :





G1.71 - Chênaies à *Quercus pubescens* occidentales et communautés apparentées

G1.66 - Hêtraies calcicoles médio-européennes

G3.12 Sapinières à *Abies alba* calciphiles

G3.49 - Pinèdes à *Pinus sylvestris* supraméditerranéennes

G1.A29 - Frênaies post-culturelles

G5.61 - Prébois caducifoliés

FA - Haies

- **Les boisements mésophiles** se concentrent dans les combes plus fraîches, généralement le long des cours d'eau. Une exception est à noter avec la présence d'une hêtraie au sud-ouest du Mont de Rousse.

**Liste des habitats présents selon la typologie EUNIS :**

G1.63 - Hêtraies neutrophiles médio-européennes

G3.112 - Sapinières neutrophiles hercynio-alpines

G1.67 - Hêtraies médio-européennes méridionales

G1.A29 - Frênaies post-culturelles

G5.61 - Prébois caducifoliés

FA - Haies

- **Les fourrés et manteaux arbustifs** représentent de petits secteurs au centre de la commune.

**Liste des habitats présents selon la typologie EUNIS :**

F3.112 - Fruticées à prunelles et troènes

F3.16 - Fourrés à *Juniperus communis*

F3.17 - Fourrés à *Corylus*

F3.11 - Fourrés médio-européens sur sols riches

F3.111 - Fourrés à prunelliers et ronces

F3.131 - Ronciers

- À l'étage subalpin, deux larges zones de landes s'étendent entrecoupées par les **prairies et pelouses subalpines**.

**Liste des habitats présents selon la typologie EUNIS :**

E1.7 - Pelouses sèches, acides et neutres fermées non méditerranéennes

E4.31 - Gazons alpiens à *Nardus stricta* et communautés apparentées

E4.331 - Gazons thermo-alpigènes à *Festuca paniculata*

E4.4 - Pelouses alpines et subalpines

E4.52 - Pâturages à *Leontodon hispidus*





- Un secteur de lande en adret, au sud du Mont de Rousse, et un en ubac le long de la limite septentrionale de la commune.

**Liste des habitats présents selon la typologie EUNIS :**

F2.27 (p.p.) - Landes alpidiques à *Arctostaphylos uva-ursi* et *Arctostaphylos alpinus*

F2.28 - Landes alpidiques à *Rhododendron hirsutum* et *Erica*

F2.23 - Fourrés des montagnes du Paléarctique méridional à *Juniperus nains*

- Deux secteurs restreints de mosaïque d’habitat entre les pelouses subalpines et le **boisement d’altitude de pins à crochet** sont cartographiés à l’ouest de Côte Rouge.

**Liste des habitats présents selon la typologie EUNIS :**

G3.3 - Pinèdes à *Pinus uncinata*

- Un large secteur **d’aménagement** est également cartographié au sud de Côte Rouge dans la combe des Adversins, correspondant à un boisement artificiel de forêt RTM.

**Liste des habitats présents selon la typologie EUNIS :**

G3.F - Plantations très artificielles de conifères

- Des habitats ponctuels ont été noté mais non cartographiés.

**Liste des habitats présents selon la typologie EUNIS :**

E3.45 - Prairies de fauche récemment abandonnée

G1.21 - Forêts riveraines à *Fraxinus* et *Alnus*, sur sols inondés par les crues mais drainés aux basses eaux

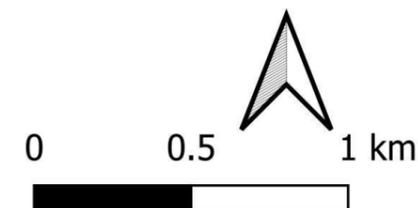




# Atlas de la Biodiversité Communale - Les Côtes-de-Corps

## Cartographie des habitats

Réalisation : Gentiana, 23/08/2024. Sources : Gentiana, PIFH, IGN



### Légende

▭ Les Côtes-de-Corps - Limite communale

◆ Zone humide localisée

#### Habitats paysagers :

▭ Prairies mésophiles

▨ Prairies mésophiles – Prairies & pelouses sèches

▭ Prairies & pelouses sèches

▨ Prairies & pelouses sèches – fourrés

▭ Fourrés et manteaux arbustifs

▭ Boisements thermophiles

▨ Boisements thermophiles - Boisements mésophiles

▭ Boisements mésophiles

▨ Prairies & pelouses sèches - Pelouses & prairies d'altitude

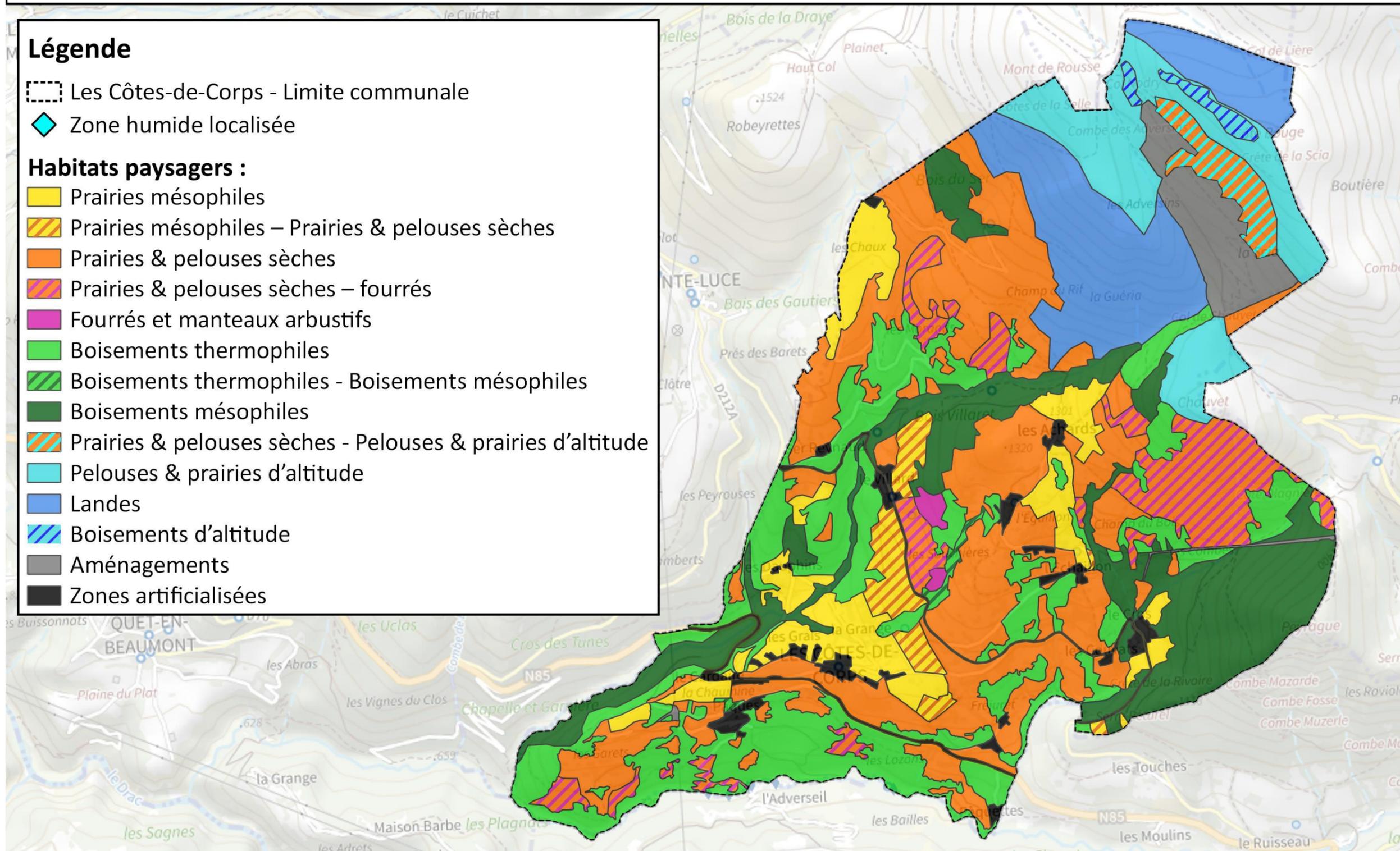
▭ Pelouses & prairies d'altitude

▭ Landes

▨ Boisements d'altitude

▭ Aménagements

▭ Zones artificialisées



a. Les habitats d'intérêt communautaire au sens de la Directive Habitats

Les habitats d'intérêt communautaire recensés par type d'Habitat paysager sont notés dans le tableau ci-dessous. Il n'y a pas de cartographie associée.

Habitat paysager	EUNIS	Natura 2000
<b>PRAIRIE MÉSOPHILE</b>	E2.22 Prairies de fauche planitaires subatlantiques	6510 Pelouses maigres de fauche de basse altitude (Alopecurus pratensis, Sanguisorba officinalis)
	E2.31 Prairie de fauche montagnardes alpiennes	6520 Prairies de fauche de montagne
<b>PRAIRIE ET PELOUSES SÈCHE</b>	E1.26 Pelouses semi-sèches calcaires subatlantiques	6210 Pelouses sèches semi-naturelles et facès d'embuissonnement sur calcaire (Festuco-Brometalia)
	E1.272 Pelouses médio-européennes du Xerobromion	6210 Pelouses sèches semi-naturelles et facès d'embuissonnement sur calcaire (Festuco-Brometalia)
	F7.4E Landes-hérisson à Astragalus sempervirens	4090 Landes oroméditerranéennes endémiques à genêts épineux
	E4.432 Gazons à sésélière bleue et laïche sempervirente des Alpes méridionales	6170 Pelouses calcaires alpines et subalpines
<b>FOURRÉS ET MANTEAUX ARBUSTIFS</b>	F3.112 Fruticées à prunelles et troènes	5130 Formations à Juniperus spp. Sur landes ou pelouses calcaires (p.p.)
	F3.16 Fourrés à Juniperus communis	
	F3.17 Fourrés à Corylus	
<b>BOISEMENT THERMOPHILE</b>	G1.66 Hêtraies calcicoles médio-européennes	9150 Hêtraies calcicoles médio-européennes du Cephalanthero-Fagion
	G3.12 Sapinières à Abies alba calciphiles	
<b>BOISEMENT MÉSOPHILE</b>	G1.63 Hêtraies neutrophiles médio-européennes	9130 Hêtraies de l'Asperulo-Fagetum
	G3.112 Sapinières neutrophiles hercynio-alpines	
<b>PELOUSES ET PRAIRIES D'ALTITUDE</b>	E1.7 Pelouses sèches, acides et neutres fermées non méditerranéennes	6230 Formations herbeuses à Nardus, riches en espèces, sur substrats siliceux des zones montagnardes (et des zones submontagnardes de l'Europe continentale)
	E4.31 Gazons alpiens à Nardus stricta et communautés apparentées	6230 (p.p.) Formations herbeuses à Nardus, riches en espèces, sur substrats siliceux des zones montagnardes (et des zones submontagnardes de l'Europe continentale)
	E4.4 Pelouses alpines et subalpines	6170 Pelouses alpines et subalpines calcaires
<b>LANDES</b>	F2.27 (p.p.) Landes alpidiques à Arctostaphylos uva-ursi et Arctostaphylos alpinus	4060 Landes alpines et subalpines
	F2.28 Landes alpidiques à Rhododendron hirsutum et Erica	
<b>BOISEMENT D'ALTITUDE</b>	G3.3 Pinèdes à Pinus uncinata	9430 (p.p.) Forêts montagnardes et subalpines de Pinus uncinata
<b>BOISEMENT DE BORD DE COURS D'EAU (non-cartographié)</b>	G1.21 Forêts riveraines à Fraxinus et Alnus, sur sols inondés par les crues mais drainés aux basses eaux	91E0 (p.p.) Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (Alno-Padio, Alnion incanae, Salicion albae)





## 2. La Flore

### a. Synthèse des connaissances

Les principales données existantes pour la commune des Côtes-de-Corps proviennent principalement des connaissances compilées dans la base de données INFLORIS de Gentiana et de la base de données du PIFH, Pôle d'Information Flore et Habitats.

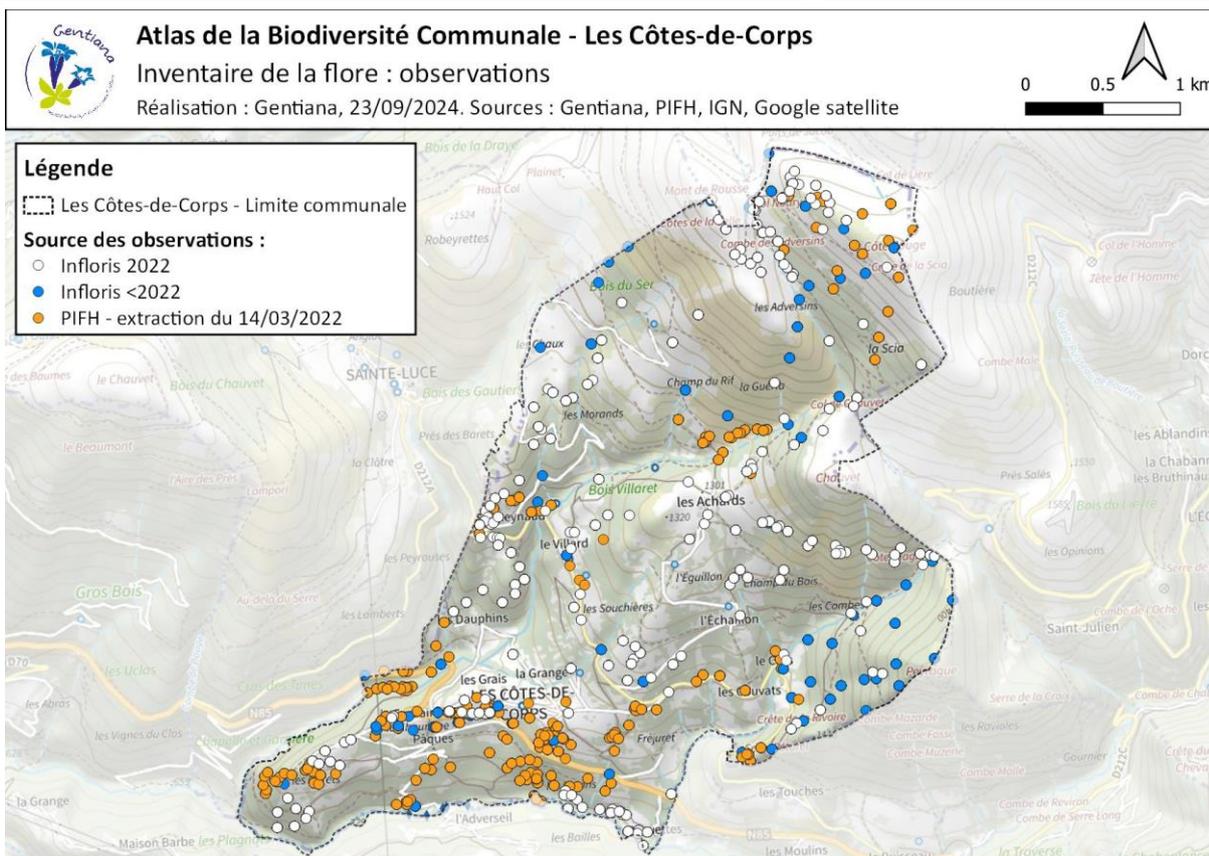
Les données Infloris regroupaient 1503 observations pour 514 espèces et le PIFH 3397 observations – dont 2818 hors-Infloris – pour 489 espèces, sur la base d'extractions du 08/03/2022 et du 14/03/2022 respectivement. Une fois fusionnées, ces données mettaient en évidence la présence d'au moins 643 espèces sur la commune.

En 2022 et dans le cadre de l'ABC, 217 relevés ont été effectués, apportant 2596 nouvelles observations pour 562 espèces dans différents secteurs de la commune, dont des secteurs vierges de relevé auparavant.

L'ensemble des données, soit 6917 observations anciennes et nouvelles, permettent une estimation de la diversité floristique sur les Côtes-de-Corps à **775 taxons (espèces et sous-espèces)**. Sur la base des données Infloris, la commune se placerait ainsi **parmi les 30 communes les plus riches en espèces végétales du département**.

La liste complète des espèces est fournie en Annexe.





### b. Les espèces patrimoniales

Avant 2022, 39 espèces patrimoniales ont été recensées, dont deux espèces en protection nationale (Arrêté du 20 janvier 1982 fixant la liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire) et cinq espèces en protection régionale (Arrêté du 4 décembre 1990 relatif à la liste des espèces végétales protégées en région Rhône-Alpes complétant la liste nationale).

Au total, sur l'ensemble des données compilées et celles de 2022, **47 espèces patrimoniales** ont été observées sur la commune, dont **trois espèces en protection nationale et sept en protection régionale Rhône-Alpes**. Ci-après sont présentées les fiches sur les espèces patrimoniales présentant les plus forts enjeux de conservation.

Initialement listée comme espèce patrimoniale pour la commune, *Polygala serpyllifolia* Hose, 1797 n'a pas été revue depuis 1932. En l'absence d'une donnée récente, la présence de l'espèce sur la commune est aujourd'hui considérée comme douteuse et n'a pas été retenue dans l'évaluation des enjeux pour la commune.





Les espèces patrimoniales sont observées sur l'ensemble de la commune, avec une densité d'observation plus importante dans le secteur sud-ouest de la commune dominé par des habitats de prairies et de pelouses sèches, où sont notamment retrouvées les espèces en « enjeu fort ».

Le nombre d'observation dans ce secteur s'explique par la facilité d'accès via la route nationale, mais aussi par la présence de stations d'espèces messicoles connues par Gentiana, régulièrement prospectées les années précédentes et re-observées dans le cadre de l'ABC.



**Tableau 1.** Liste des espèces patrimoniales recensées sur les Côtes-de-Corps

Légende : protection nationale (PN), protection régionale Rhône-Alpes (PRRA), liste rouge nationale (LRN), liste rouge régionale (LRR). Statuts UICN : Données insuffisantes (DD), Préoccupation mineure (LC), Quasi-menacée (NT), Vulnérable (VU), En danger (EN).

Taxons	Nom vernaculaire	Famille	Dernière observation antérieure à 2022	Date d'observation en 2022	PN	PRRA	LRN	LRR	Déterminante ZNIEFF alpine	Priorité de l'enjeu
<i>Adonis flammea</i> Jacq., 1776	Adonis flamme	Ranunculaceae	27/06/19	19/05/22			NT	EN	oui	Enjeu fort
<i>Androsace maxima</i> L., 1753	Grande androsace	Primulaceae	13/06/19	03/05/22			LC	EN	oui	Enjeu fort
<i>Camelina microcarpa</i> Andr. ex DC., 1821	Caméline à petits fruits	Brassicaceae	27/06/19	03/05/22			NT	EN		Enjeu fort
<i>Delphinium consolida</i> L., 1753	Dauphinelle consoude	Ranunculaceae	24/05/05	n.a.			LC	EN		Enjeu fort
<i>Legousia hybrida</i> (L.) Delarbre, 1800	Légousie hybride	Campanulaceae	13/06/19	n.a.			LC	EN	oui	Enjeu fort
<i>Neslia paniculata</i> subsp. <i>thracica</i> (Velen.) Bornm., 1894	Neslie de Thrace	Brassicaceae	24/05/05	n.a.			NT	EN		Enjeu fort
<i>Bupleurum rotundifolium</i> L., 1753	Buplèvre à feuilles rondes	Apiaceae	27/06/19	14/06/22			NT	EN	oui	Enjeu secondaire
<i>Crepis nicaeensis</i> Balb., 1807	Crépis de Nice	Asteraceae	26/06/15	14/06/22			LC	NT		Enjeu secondaire
<i>Cruciata pedemontana</i> (Bellardi) Ehrend., 1958	Croisette du Piémont	Rubiaceae	n.a.	03/05/22			LC	LC	oui	Enjeu secondaire
<i>Scandix pecten-veneris</i> subsp. <i>hispanica</i> (Boiss.) Bonnier & Layens, 1894	Scandix d'Espagne	Apiaceae	24/07/17	03/05/22			LC	VU		Enjeu secondaire
<i>Trochiscanthes nodiflora</i> (All.) W.D.J.Koch, 1824	Trochiscanthe nodiflore	Apiaceae	03/06/18	26/07/22		x	LC	VU	oui	Enjeu secondaire

Taxons	Nom vernaculaire	Famille	Dernière observation antérieure à 2022	Date d'observation en 2022	PN	PRRA	LRN	LRR	Déterminante ZNIEFF alpine	Priorité de l'enjeu
<i>Allium scorodoprasum</i> L., 1753	Ail rocambole	Amaryllidaceae	27/06/19	04/07/22		x	LC	LC		Enjeu faible
<i>Artemisia alba</i> Turra, 1764	Armoise camphrée	Asteraceae	11/04/17	09/06/22			LC	LC	oui	Enjeu faible
<i>Astragalus cicer</i> L., 1753	Astragale-chiche	Fabaceae	21/08/18	na			LC	NT	oui	Enjeu faible
<i>Astragalus hypoglottis</i> L., 1771	Astragale pourpre	Fabaceae	29/05/19	14/06/22			LC	LC	oui	Enjeu faible
<i>Bombycilaena erecta</i> (L.) Smoljan., 1955	Micrope dressée	Asteraceae	27/05/19	14/06/22		x	LC	LC		Enjeu faible
<i>Bupleurum baldense</i> Turra, 1764	Buplèvre du mont Baldo	Apiaceae	27/06/19	09/06/22			LC	LC	oui	Enjeu faible
<i>Buxbaumia viridis</i> (Moug. ex Lam. & DC.) Brid. ex Moug. & Nestl.	Buxbaumie verte	Buxbaumiaceae	n.a.	04/07/22	x		n.a.	n.a.		Enjeu faible
<i>Caucalis platycarpus</i> L., 1753	Caucalis des moissons	Apiaceae	20/10/20	03/05/22			LC	LC	oui	Enjeu faible
<i>Coeloglossum viride</i> (L.) Hartm., 1820	Orchis grenouille	Orchidaceae	28/06/92	04/07/22			NT	LC		Enjeu faible
<i>Crocus versicolor</i> Ker Gawl., 1808	Crocus changeant	Iridaceae	31/12/11	03/05/22			LC	LC	oui	Enjeu faible
<i>Dactylorhiza incarnata</i> (L.) Soó, 1962	Dactylorhize incarnat	Orchidaceae	n.a.	01/06/22			NT	LC		Enjeu faible
<i>Epipactis microphylla</i> (Ehrh.) Sw., 1800	Épipactis à petites feuilles	Orchidaceae	n.a.	09/06/22		x	LC	LC		Enjeu faible
<i>Gagea villosa</i> (M.Bieb.) Sweet, 1826	Gagée des champs	Liliaceae	31/03/00	18/03/22	x		LC	LC	oui	Enjeu faible
<i>Gentiana cruciata</i> L., 1753	Gentiane croisettes	Gentianaceae	14/08/18	04/07/22			NT	NT	oui	Enjeu faible
<i>Hyssopus officinalis</i> L., 1753	Hypose	Lamiaceae	11/04/17	03/05/22			LC	LC	oui	Enjeu faible

Taxons	Nom vernaculaire	Famille	Dernière observation antérieure à 2022	Date d'observation en 2022	PN	PRRA	LRN	LRR	Déterminante ZNIEFF alpine	Priorité de l'enjeu
<i>Ophioglossum vulgatum</i> L., 1753	Ophioglosse	Ophioglossaceae	n.a.	19/05/22		x	LC	LC		Enjeu faible
<i>Ophrys fuciflora</i> subsp. <i>fuciflora</i> (F.W.Schmidt) Moench, 1802	Ophrys bourdon	Orchidaceae	08/06/92	03/05/22			LC	LC	oui	Enjeu faible
<i>Orobanche amethystea</i> Thuill., 1799	Orobanche couleur d'améthyste	Orobanchaceae	27/06/19	19/05/22			LC	NT	oui	Enjeu faible
<i>Pulsatilla halleri</i> (All.) Willd., 1809	Pulsatille de Haller	Ranunculaceae	17/05/01	28/04/22	x		LC	NT		Enjeu faible
<i>Pyrola chlorantha</i> Sw., 1810	Pirole à fleurs vertes	Ericaceae	21/08/18	n.a.		x	LC	LC	oui	Enjeu faible
<i>Rhaponticum coniferum</i> (L.) Greuter, 2003	Leuzée conifère	Asteraceae	17/03/17	n.a.			LC	LC	oui	Enjeu faible
<i>Salix daphnoides</i> Vill., 1779	Saule faux Daphné	Salicaceae	n.a.	19/05/22			LC	LC	oui	Enjeu faible
<i>Thesium linophyllon</i> L., 1753	Thésium à feuilles de lin	Thesiaceae	31/03/00	n.a.		x	LC	NT		Enjeu faible
<i>Antennaria dioica</i> (L.) Gaertn., 1791	Antennaire dioïque	Asteraceae	20/10/20	04/07/22			NT	LC		Pas d'enjeu
<i>Crupina vulgaris</i> Cass., 1817	Crupine	Asteraceae	26/06/15	10/05/22			LC	LC	oui	Pas d'enjeu
<i>Goodyera repens</i> (L.) R.Br., 1813	Goodyère rampante	Orchidaceae	23/03/17	n.a.			LC	LC	oui	Pas d'enjeu
<i>Lathyrus niger</i> (L.) Bernh., 1800	Gesse noire	Fabaceae	21/10/20	10/05/22			LC	LC	oui	Pas d'enjeu
<i>Moneses uniflora</i> (L.) A.Gray, 1848	Pirole uniflore	Ericaceae	03/06/18	01/06/22			LC	LC	oui	Pas d'enjeu
<i>Ophrys apifera</i> Huds., 1762	Ophrys abeille	Orchidaceae	27/06/19	20/10/20			LC	LC	oui	Pas d'enjeu
<i>Orchis pallens</i> L., 1771	Orchis pâle	Orchidaceae	07/05/04	n.a.			LC	LC	oui	Pas d'enjeu



Taxons	Nom vernaculaire	Famille	Dernière observation antérieure à 2022	Date d'observation en 2022	PN	PRRA	LRN	LRR	Déterminante ZNIEFF alpine	Priorité de l'enjeu
<i>Primula elatior</i> subsp. <i>intricata</i> (Gren. & Godr.) Widmer, 1891	Primevère intriquée	Primulaceae	17/05/01	n.a.			LC	LC	oui	Pas d'enjeu
<i>Ranunculus montanus</i> Willd., 1799	Renoncule des montagnes	Ranunculaceae	20/10/20	n.a.			LC	LC	oui	Pas d'enjeu
<i>Veronica praecox</i> All., 1789	Véronique précoce	Plantaginaceae	22/05/04	n.a.			LC	LC	oui	Pas d'enjeu
<i>Veronica prostrata</i> L., 1762	Véronique prostrée	Plantaginaceae	n.a.	03/05/22			NT	NT		Pas d'enjeu
<i>Veronica spicata</i> L., 1753	Véronique en épi	Plantaginaceae	10/07/01	04/07/22			LC	LC	oui	Pas d'enjeu
<i>Linum austriacum</i> L., 1753	Lin d'Autriche	Linaceae	26/06/15	n.a.			LC	EN		Non évalué

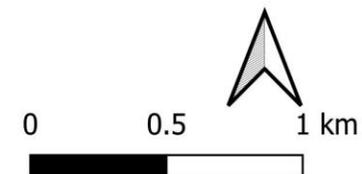




# Atlas de la Biodiversité Communale - Les Côtes-de-Corps

## Inventaire de la flore : espèces patrimoniales

Réalisation : Gentiana, 23/08/2024. Sources : Gentiana, PIFH, IGN

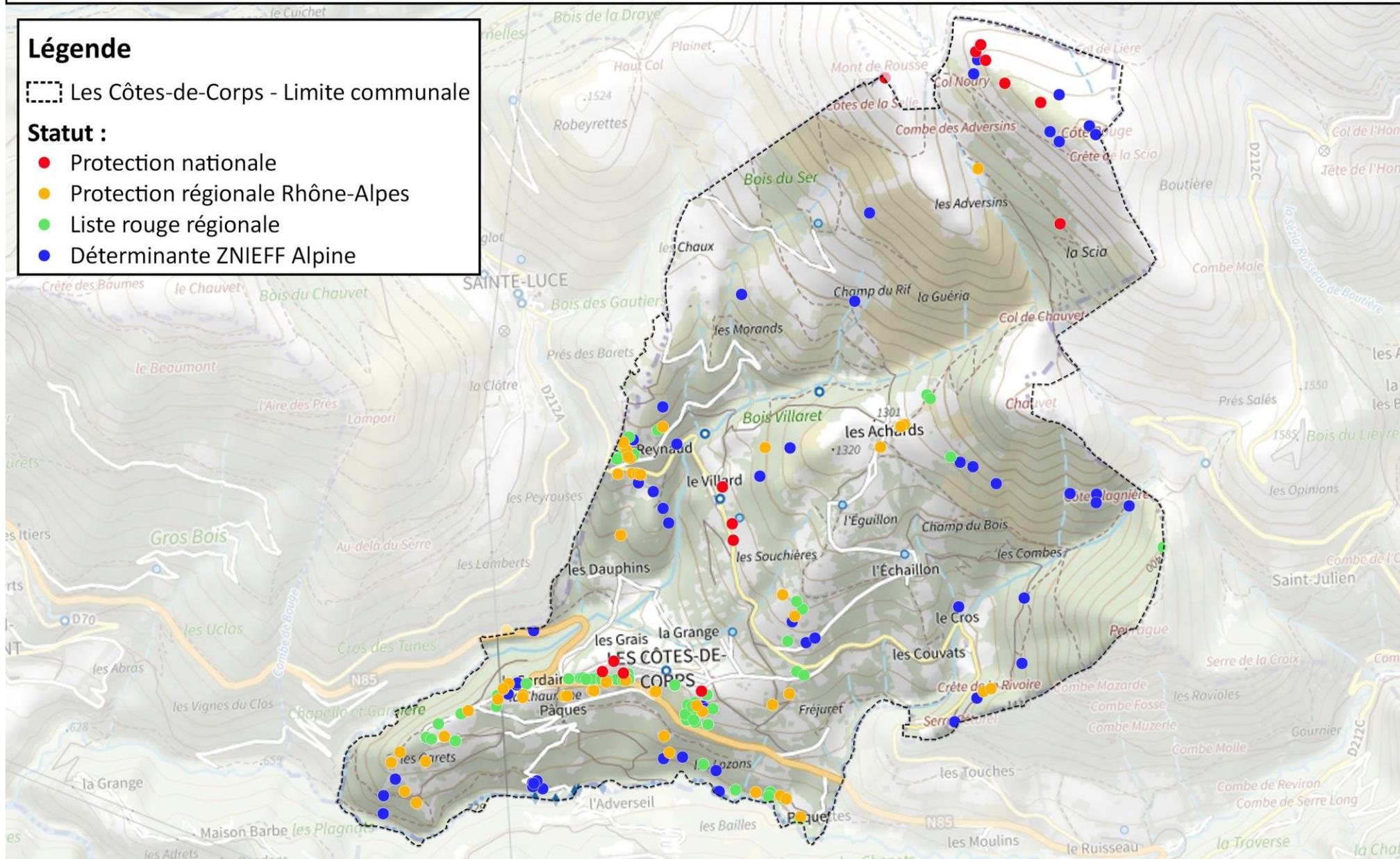


### Légende

▭ Les Côtes-de-Corps - Limite communale

### Statut :

- Protection nationale
- Protection régionale Rhône-Alpes
- Liste rouge régionale
- Déterminante ZNIEFF Alpine

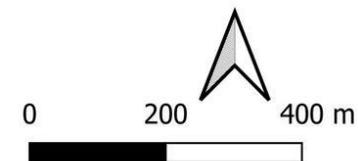




# Atlas de la Biodiversité Communale - Les Côtes-de-Corps

Inventaire de la flore : espèces patrimoniales à "enjeu fort"

Réalisation : Gentiana, 18/11/2022. Sources : Gentiana, PIFH, IGN, Google satellite

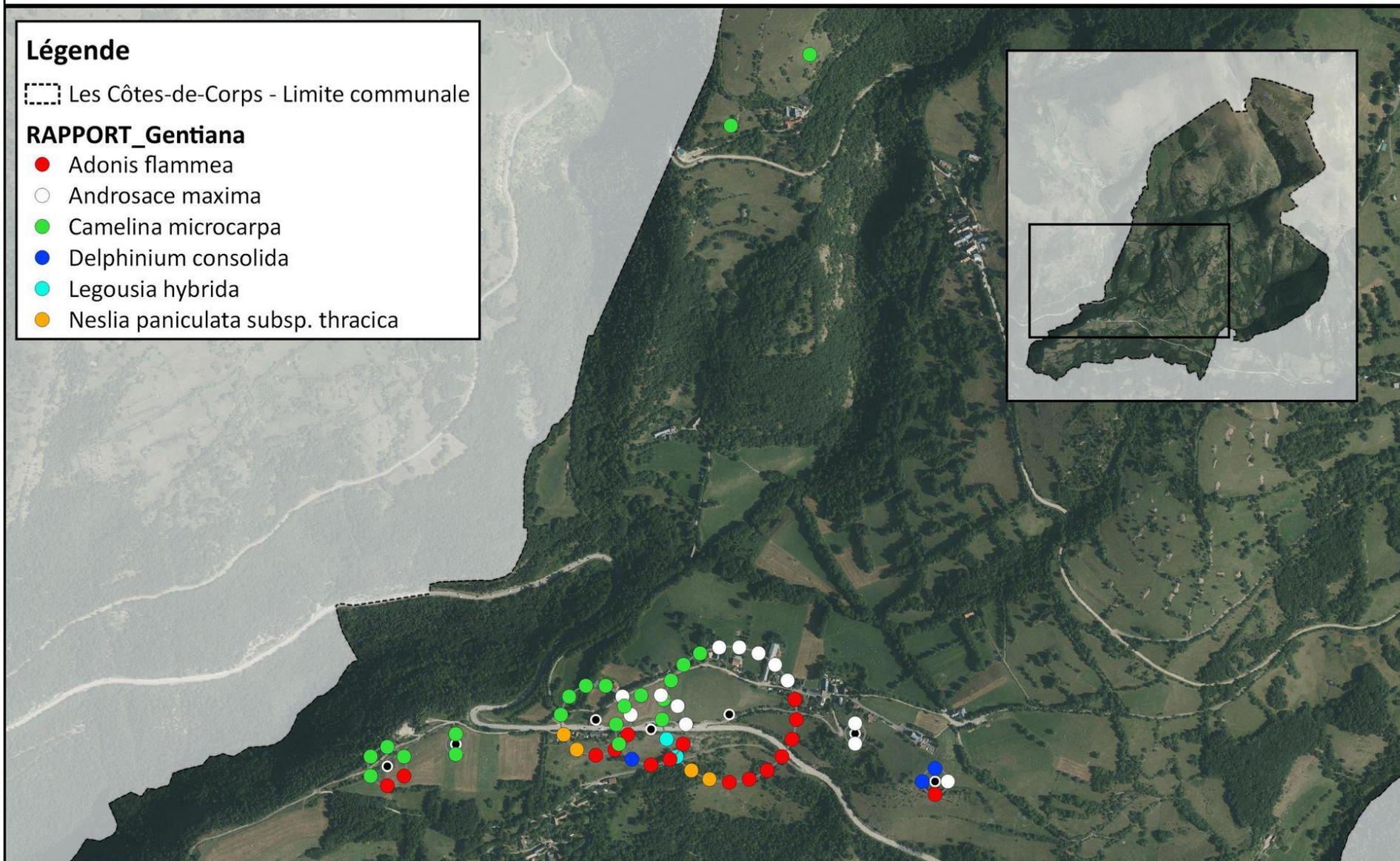


## Légende

▭ Les Côtes-de-Corps - Limite communale

### RAPPORT\_Gentiana

- Adonis flammea
- Androsace maxima
- Camelina microcarpa
- Delphinium consolida
- Legousia hybrida
- Neslia paniculata subsp. thracica



### c. Présentation des espèces patrimoniales

Sont présentés ci-dessous les espèces en **enjeu fort** de conservation et les espèces **protégées**.

#### *Adonis flamme*

*Adonis flammea* Jacq., 1776

Ranunculacées

Liste rouge nationale : Quasi menacée

Liste rouge régionale Rhône-Alpes : En Danger

Déterminante ZNIEFF zone alpine



#### Écologie

Champs et cultures, lieux incultes, de préférence sur milieu calcaire

#### Répartition générale

Présente en Europe méridionale, centrale et en Asie occidentale, l'Adonis flamme est en France majoritairement présente dans le sud et sud-est du territoire. Les stations sont plus dispersées au nord de la Loire où elle a tendance à régresser.

En Isère, l'espèce n'est connue que de quelques stations au sud du département en Matheysine, en particulier sur les Côtes-de-Corps.

#### Répartition sur la commune des Côtes de Corps

Sur les Côtes-de-Corps, l'espèce est en particulier présente dans le bas de la commune, en bordure de parcelle de prairies sèches entre la route de Saint Jean et la N85 notamment et au sud de l'église Jean Baptiste.

#### Menaces et conservation

Comme la plupart des espèces messicoles l'espèce est fortement menacée à l'échelle régional mais aussi sur la commune du fait de l'abandon de pratiques agricoles extensives.



## *Ail rocambole*

*Allium scorodoprasum* L.

Alliacées

### Protection régionale Rhône-Alpes

#### Écologie

Cet ail recherche des terrains riches en azote et légèrement humides de l'étage collinéen à l'étage montagnard supérieur. Il se rencontre dans des friches, des fossés de bords de routes, des bords de chemins frais et des marges de prairies humides ou de marais. Supportant la demi-ombre, il fréquente aussi les lisières et les bords de haies.

#### Répartition générale

Cette espèce européenne est présente sur la partie est du territoire national, dans les régions où elle était anciennement cultivée.

On rencontre cet ail de façon sporadique dans la partie occidentale de l'Isère et dans la plaine du Grésivaudan. Il est plus fréquent dans le massif de la Chartreuse, le Trièves, la Matheysine, les Grandes Rousses et l'Oisans.

#### Répartition sur la commune des Côtes de Corps

L'ail Rocambole est disséminé sur la commune vers le Hameau des Achards, vers Pâcquette et en bord de N85 vers Cardaire.

#### Menaces et conservation

L'espèce semble peu menacée à l'échelle départementale. En revanche, les stations présentes en bords de route sur la commune peuvent subir une gestion peu adaptée avec des interventions en décalage avec la phénologie de la plante. Par ailleurs les autres stations sont liées au maintien de pratiques agropastorales extensives.



## Grande Androsace

Androsace maxima L., 1753

Primulacées

Liste rouge régionale : En Danger

Déterminante ZNIEFF zone alpine

### Écologie

Cette espèce se développe principalement sur les terres cultivées de l'étage montagnard dans des milieux lumineux et basophiles mais on la retrouve sur des prairies sèches écorchées dans des secteurs favorables aux annuelles

### Répartition générale

La Grande Androsace est présente en Europe méridionale et centrale, en Asie occidentale et boréale ainsi qu'en Afrique septentrionale. En France, on la retrouve sur quasiment tout le territoire sauf dans l'Ouest.

### Répartition sur la commune des Côtes-de-Corps

Sur les Côtes-de-Corps, l'espèce est disséminé dans le bas de la commune, en bordure de parcelle de prairies sèches et en bord de route le long de route de la mairie notamment.

### Menaces et conservation

Cette espèce est très menacée à l'échelle régionale, mais également sur la commune du fait de la faiblesse de ses populations. Le maintien des activités agricoles extensives fondamental pour sa conservation. La gestion des talus de la route de la mairie est également à adapté pour laisser cette espèce grainer et ne pas déstructurer les talus.



## *Caméline à petits fruits*

*Camelina microcarpa* Andrz. ex DC., 1821

Brassicaceae

Liste rouge nationale : Quasi menacée

Liste rouge régionale Rhône-Alpes : En Danger

### Écologie

Champs et cultures, balmes, lieux incultes, de préférence sur milieu calcaire

### Répartition générale

L'espèce est présente en Europe et en Asie, ainsi qu'en Amérique du Nord. En France, elle se retrouve dans la moitié Est du territoire, majoritairement dans le Sud.

La caméline à petits fruits est en régression, non revue dans les stations anciennes, mais encore présente dans le sud de l'Isère en Trièves et en Matheysine, ainsi que dans quelques stations en Chartreuse et en Oisans.

### Répartition sur la commune des Côtes-de-Corps

Sur les Côtes-de-Corps, l'espèce est en particulier présente dans le bas de la commune, au dessus et au dessous de la route N85 au niveau de cardaire. Une station est connue au niveau de Ser Reynaud.

### Menaces et conservation

Cette espèce est très menacée à l'échelle régionale, mais également sur la commune du fait de la faiblesse de ses populations. Le maintien des activités agricoles extensives fondamental pour sa conservation.



## *Dauphinelle consoude*

*Delphinium consolida* L., 1753

Ranunculaceae

Liste rouge régionale Rhône-Alpes : En Danger

### Écologie

Champs et cultures, lieux incultes, de préférence sur milieu calcaire

### Répartition générale

L'espèce est présente en Europe et en Asie, ainsi qu'en Amérique du Nord. En France, elle se retrouve dans la moitié Est du territoire, majoritairement dans le Sud.

La dauphinelle est en régression, non revue dans les stations anciennes, mais encore présente dans le sud de l'Isère en Trièves et en Matheysine.

### Répartition sur la commune des Côtes-de-Corps

Sur les Côtes-de-Corps, l'espèce n'a pas été revue depuis 2005 où elle avait été observée au sud de l'église Saint Jean Baptiste.

### Menaces et conservation

Cette espèce est très menacée à l'échelle régionale, mais également sur la commune du fait de la faiblesse de ses populations. Le maintien des activités agricoles extensives fondamental pour sa conservation.



## Épipactis à petites feuilles

*Epipactis microphylla* (Ehrh.) Sw.  
Orchidacées

### Protection régionale Rhône-Alpes

#### Écologie

L'Épipactis à petites feuilles est une plante forestière des étages collinéen et montagnard. Elle se rencontre généralement sur sols calcaires frais dans des hêtraies, des chênaies pubescentes et des pinèdes sylvestres.

#### Répartition générale

L'espèce se rencontre de l'Europe au Caucase.

En France, elle est présente un peu partout hormis sur la façade atlantique et la Manche. Elle est plus fréquente dans la zone méditerranéenne et les Alpes.

En Isère, elle est observée surtout dans le Vercors, le Trièves et la Matheysine. Des stations sont disséminées dans l'Île Crémieu, l'Oisans, Belledonne, le Plateau de Chambaran et le Bas-Dauphiné.



#### Répartition sur la commune des Côtes-de-Corps

L'espèce a été découverte en 2022 dans des boisements vers le hameau du Villard et au sud de Ser Reynaud.

#### Menaces et conservation

L'exploitation sylvicole intensive, entraînant de fortes éclaircies ou des coupes à blancs, est néfaste à la survie de cette espèce qui recherche les stations ombragées. L'ouverture de pistes forestières et la circulation des engins motorisés sont susceptibles de détruire ou d'amoinrir des populations.

La prise en compte de la présence de cette plante dans les plans d'aménagement forestiers doit permettre d'assurer le maintien de ses populations.



## *Pulsatille de Haller*

*Pulsatilla halleri* (All.) Willd. subsp. *halleri*  
Renonculacées

Protection nationale, annexe I  
Liste rouge régionale : quasi menacée

### Écologie

La Pulsatille de Haller fréquente les pâturages rocaillieux plutôt secs et les croupes ventées à sol superficiel, sur calcaire ou calcaire marneux. Ses stations sont centrées à l'étage subalpin.

### Répartition générale

Cette plante est endémique des Alpes occidentales.

En France, elle est présente dans tous les départements alpins, sauf en Haute-Savoie.

En Isère, elle est localisée sur les massifs calcaires situés à l'extrême sud du département, principalement dans le sud du Vercors et le Dévoluy. Elle est plus rare dans les montagnes du Beaumont et du Valbonnais.



### Répartition sur la commune des Côtes-de-Corps

L'espèce est cantonnée en plusieurs stations au niveau de la crête de Côte Rouge.

### Menaces et conservation

Les qualités esthétiques de cette plante lui valent une pression de cueillette ou d'arrachage non négligeable, même si sa précocité et sa floraison éphémère limitent cette pratique. La concentration des troupeaux d'ovins sur les crêtes lors des fortes chaleurs estivales peut conduire à la destruction de ses stations par piétinement, érosion du sol et fumures excessives.



## Légousie hybride

*Legousia hybrida* (L.) Delarbre, 1800 (Légousie hybride)  
Campanulaceae

Liste rouge régionale Rhône-Alpes : En Danger

### Écologie

Champs et cultures, lieux incultes, de préférence sur milieu calcaire

### Répartition générale

L'espèce est présente en Europe et en Asie, ainsi qu'en Amérique du Nord. En France, elle se retrouve dans la moitié Est du territoire, majoritairement dans le Sud.

En Isère la légousie hybride est peu commune et ses rares populations sont concentrées en Trièves et Beaumont.

### Répartition sur la commune des Côtes-de-Corps

Sur les Côtes-de-Corps, l'espèce est connue en deux stations dans le bas de la commune, en bordure de parcelle de prairies sèches et en talus routier.

### Menaces et conservation

Cette espèce est très menacée à l'échelle régionale, mais également sur la commune du fait de la faiblesse de ses populations. Le maintien des activités agricoles extensives est fondamental pour sa conservation.





## *Neslie de Thrace*

*Neslia paniculata* subsp. *thracica* (Velen.) Bornm., 1894  
Brassicaceae

Liste rouge nationale : Quasi menacée

Liste rouge régionale Rhône-Alpes : En Danger

### Écologie

Champs et cultures, lieux incultes, de préférence sur milieu calcaire

### Répartition générale

L'espèce est présente en Europe et en Asie, ainsi qu'en Amérique du Nord. En France, elle se retrouve dans la moitié Est du territoire, majoritairement dans le Sud.

La caméline à petits fruits est en régression, non revue dans les stations anciennes, mais encore présente dans le sud de l'Isère en Matheysine et Beaumont ainsi que dans l'Oisans.

### Répartition sur la commune des Côtes-de-Corps

Sur les Côtes-de-Corps, l'espèce n'a pas été revue depuis 2005. Ses rares stations sont situées sur d'anciennes parcelles cultivées entre la route Saint Jean et la N85.

### Menaces et conservation

Cette espèce est très menacée à l'échelle régionale, mais également sur la commune du fait de la faiblesse de ses populations. Le maintien des activités agricoles extensives fondamental pour sa conservation.



## *Gagée des champs*

*Gagea villosa* (M. Bieb.) Sweet  
Liliacées

Protection nationale annexe 1  
Déterminante ZNIEFF zone alpine

Protection nationale, annexe I  
Espèce déterminante ZNIEFF

### Écologie

La Gagée des champs est une plante messicole qui affectionne les terrains cultivés, au moins périodiquement remués : champs de luzerne, de céréales. Elle se développe également dans des pelouses, qui sont d'ailleurs fréquemment d'anciennes parcelles cultivées, ou sur des talus de routes, pour peu que ceux-ci soient parfois remaniés. Elle fréquente les étages collinéen et montagnard.

### Répartition générale

Cette espèce est distribuée dans les régions tempérées de l'Europe et de l'Asie.

En France, elle est essentiellement présente dans la moitié est du pays, surtout dans le quart sud-est. Elle atteint ponctuellement l'ouest du bassin parisien et le Bordelais.

En Isère, ses fiefs sont, sans conteste, le Trièves et la Matheysine. De belles populations sont également présentes en Oisans. Ailleurs, elle est sporadique, notamment en Île Crémieu, Grésivaudan et Basse Vallée de l'Isère.

### Répartition sur la commune des Côtes-de-Corps

Cette espèce a été revue sur deux stations au niveau du hameau du Villard.

### Menaces et conservation

Comme toutes les plantes messicoles, la Gagée des champs a connu une régression notable depuis le XIX<sup>ème</sup> siècle.

Compte tenu de sa situation également prairiale, soumise à la concurrence des graminées et de sa rareté sur la commune, l'espèce semble très menacée sur la commune.



## *Micrope dressé*

*Bombycilaena erecta* (L.) Smojl.

Astéracées

### Protection régionale Rhône-Alpes

#### Écologie

Le Micrope dressé aime la chaleur et le soleil. Il se développe aux étages collinéen et montagnard dans des pelouses sèches au sol neutre à basique. Il a une préférence pour les secteurs écorchés où la végétation est clairsemée et la terre mise à nu.

#### Répartition générale

Cette espèce de l'Europe méridionale et centrale remonte vers le nord à la faveur de coteaux bien exposés.

Elle est distribuée dans une large moitié est de la France, mais elle est absente de la plupart des départements situés au nord et à l'ouest du territoire.

En Isère, le Micrope dressé est bien présent sur les pelouses sèches du Trièves et de la Matheysine. Il est observé également, mais de façon plus sporadique, sur les contreforts de Belledonne et de la Chartreuse proches de Grenoble, et sur les pentes les mieux exposées de l'Oisans ou du Plateau de Chambaran. Un noyau important de population existe également dans l'Île Crémieu.



#### Répartition sur la commune des Côtes-de-Corps

C'est une espèce bien présente sur les coteaux secs au sud de la N85 et au niveau de Ser Reynaud.

#### Menaces et conservation

Cette espèce ne semble pas être directement menacée de disparition du fait de sa large répartition. Les stations proches des zones urbanisables peuvent toutefois disparaître à court terme. Le développement des broussailles consécutif à l'abandon du pastoralisme et la reforestation des pelouses sèches constituent aussi des menaces importantes pour cette petite plante.

En dépit de sa large répartition sur la commune, le Micrope dressé mérite de l'attention car c'est un bon indicateur de la biodiversité des habitats de coteaux secs.



## *Ophioglosse, Langue de serpent*

Ophioglossum vulgatum L.

Ophioglossacées

Protection régionale Rhône-Alpes

Espèce déterminante ZNIEFF

### Écologie

La Langue de serpent fréquente les prairies humides ou les marais aux étages collinéen et montagnard, sur sols neutres ou alcalins. Elle peut faire quelques incursions sur des coteaux secs, généralement argileux, pourvu que quelques suintements temporaires alimentent le sol en eau. C'est une espèce de pleine lumière, mais on la rencontre parfois en sous-bois marécageux ou en lisière où elle devient alors plus élancée.

### Répartition générale

Cette espèce des régions tempérées de l'hémisphère nord est présente en Europe, Afrique du Nord, Asie et Amérique du Nord.

En France, elle est répandue sur l'ensemble des départements hormis la Creuse et le Bas-Rhin.

En Isère, la Langue de serpent affectionne les plaines et la moyenne montagne des secteurs calcaires ou argileux. Elle fréquente préférentiellement les Monts du Chat et la Chartreuse. On la rencontre dans presque tous les territoires.

### Répartition sur la commune des Côtes-de-Corps

L'espèce a été découverte en 2022 sur plusieurs zones suintantes sur les coteaux à l'est de Pâquette.

### Menaces et conservation

La Langue de serpent ne semble pas directement menacée sur la commune malgré ses faibles populations. Les pratiques agricoles doivent être maintenues sur ses stations.



## *Trochiscanthe nodiflore*

*Trochiscanthes nodiflora* (All.) Koch

Apiacées

Protection régionale Rhône-Alpes

Liste rouge régionale : Vulnérable

Espèce déterminante ZNIEFF

### Écologie

Cette plante fréquente les hêtraies-sapinières fraîches de versant nord sur sol rocailleux calcaire, à l'étage montagnard. Espèce d'ombre et de demi-ombre, elle se plaît dans les sous-bois, les lisières et les talus de pistes forestières.

### Répartition générale

La répartition du *Trochiscanthe nodiflore* couvre les montagnes du sud de l'Europe (Alpes occidentales et Apennins).

En France, il est noté dans tous les départements alpins et le Var. Sa présence reste à confirmer en Haute-Savoie.

En Isère, il est localisé sur les contreforts boisés des montagnes calcaires du sud du département (Beaumont, Dévoluy, sud du Vercors), dans des stations où il semble peu abondant.



### Répartition sur la commune des Côtes-de-Corps

L'espèce est connue en un seul point dans le boisement en rive sud du ruisseau des Touches.

### Menaces et conservation

Cette espèce très localisée est vulnérable. Sa survie dépend du maintien d'un couvert forestier pas trop sombre et d'un sol à caractère neutro-basique. L'enrésinement des hêtraies-sapinières, qui assombrit le sous-bois et augmente l'acidité du sol, lui est donc défavorable. L'ouverture de pistes forestières peut conduire à la destruction directe de stations. Les coupes claires, qui l'exposent à la pleine lumière, lui sont néfastes également.

Le *Trochiscanthe nodiflore* doit être pris en compte localement dans les plans d'aménagement forestiers.



#### d. Les espèces exotiques envahissantes (EEE)

Sept espèces exotiques envahissantes avérées ont été recensées sur les Côtes-de-Corps. Le statut d'EEE avérée se base sur une catégorisation proposée par Gentiana (Gentiana 2020b).

Nom scientifique	Nom français	Famille	Période d'observation
<i>Artemisia verlotiorum</i> Lamotte, 1877	Armoise des frères Verlot	Asteraceae	2018
<i>Erigeron canadensis</i> L., 1753	Vergerette du Canada	Asteraceae	2005
<i>Robinia pseudoacacia</i> L., 1753	Robinier faux-acacia	Fabaceae	2005-2022
<i>Bunias orientalis</i> L., 1753	Bunias d'orient	Brassicaceae	2001-2022
<i>Erigeron annuus</i> (L.) Desf., 1804	Vergerette annuelle	Asteraceae	2004-2018
<i>Lapsana communis</i> subsp. <i>intermedia</i> (M.Bieb.) Hayek, 1931	Lampsane intermédiaire	Asteraceae	2022
<i>Melilotus albus</i> Medik., 1787	Mélicot blanc	Fabaceae	2004-2022

Les prospections sur la commune n'ont pas eu pour objectif d'évaluer l'impact des EEE, il est donc difficile de conclure si le faible nombre d'observations ou les courtes périodes d'observation sur les Côtes-de-Corps sont dus à la faible présence de ces espèces ou à un sous-échantillonnage. Ces espèces ont été relativement peu vues lors des passages en 2022 et les observations sont limitées au quart sud-ouest de la commune, qui *a priori* ne ferait donc pas face à de gros enjeux concernant les EEE.

Cependant, une importante population de Bunias d'orient (*Bunias orientalis*) se développe dans des prairies au nord du Villard (plus de 150 pieds, observation 2022). Le fait qu'il soit encore relativement peu présent sur la commune donne encore un pouvoir d'action sur le développement de cette espèce, ainsi que sur les autres EEE observées.

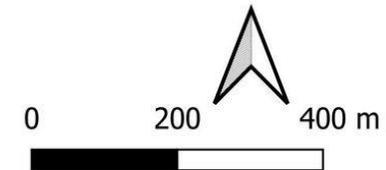




# Atlas de la Biodiversité Communale - Les Côtes-de-Corps

## Inventaire de la flore : espèces exotiques envahissantes (EEE)

Réalisation : Gentiana, 18/11/2022. Sources : Gentiana, PIFH, IGN, Google satellite



### Légende

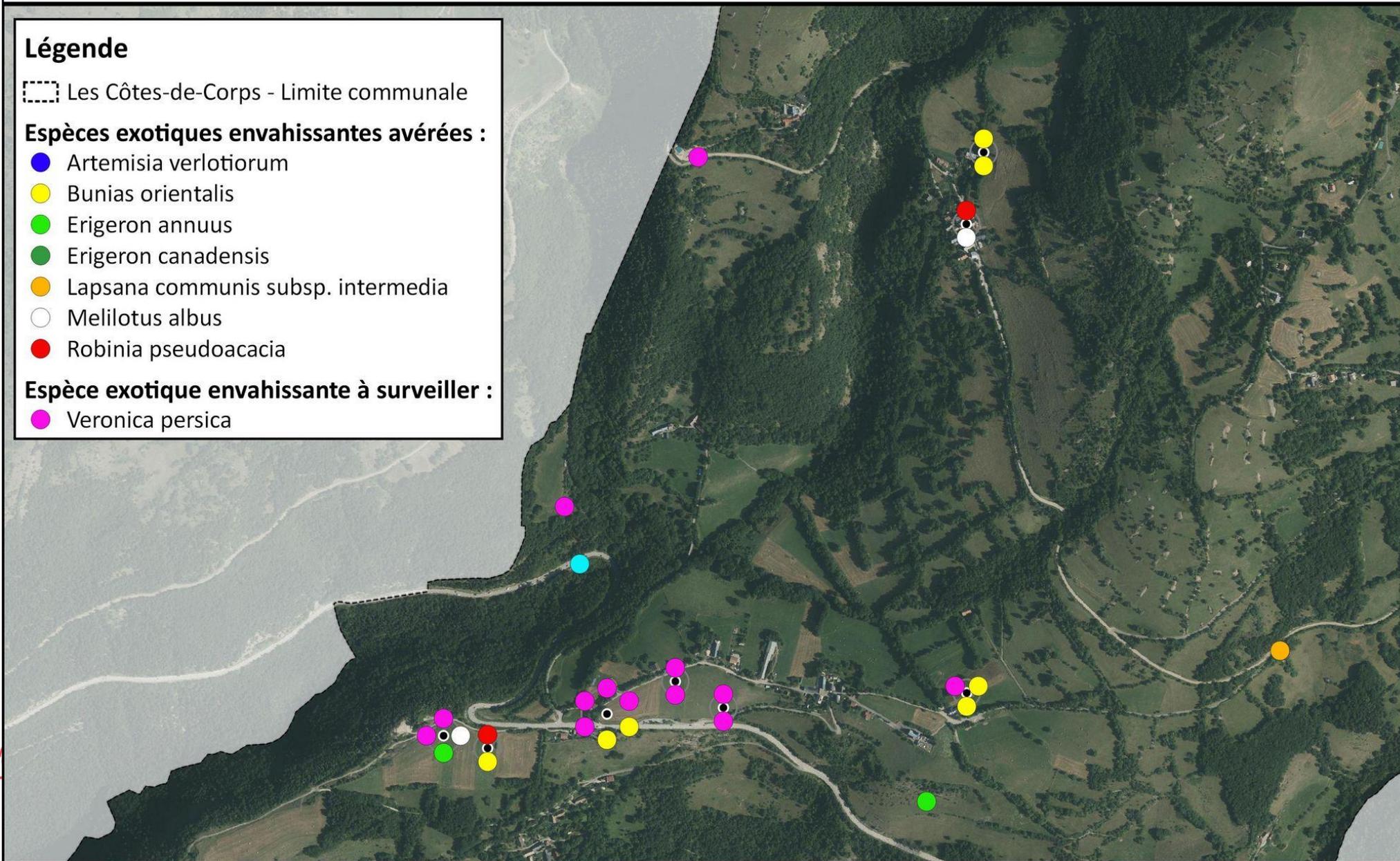
Les Côtes-de-Corps - Limite communale

#### Espèces exotiques envahissantes avérées :

- Artemisia verlotiorum
- Bunias orientalis
- Erigeron annuus
- Erigeron canadensis
- Lapsana communis subsp. intermedia
- Melilotus albus
- Robinia pseudoacacia

#### Espèce exotique envahissante à surveiller :

- Veronica persica



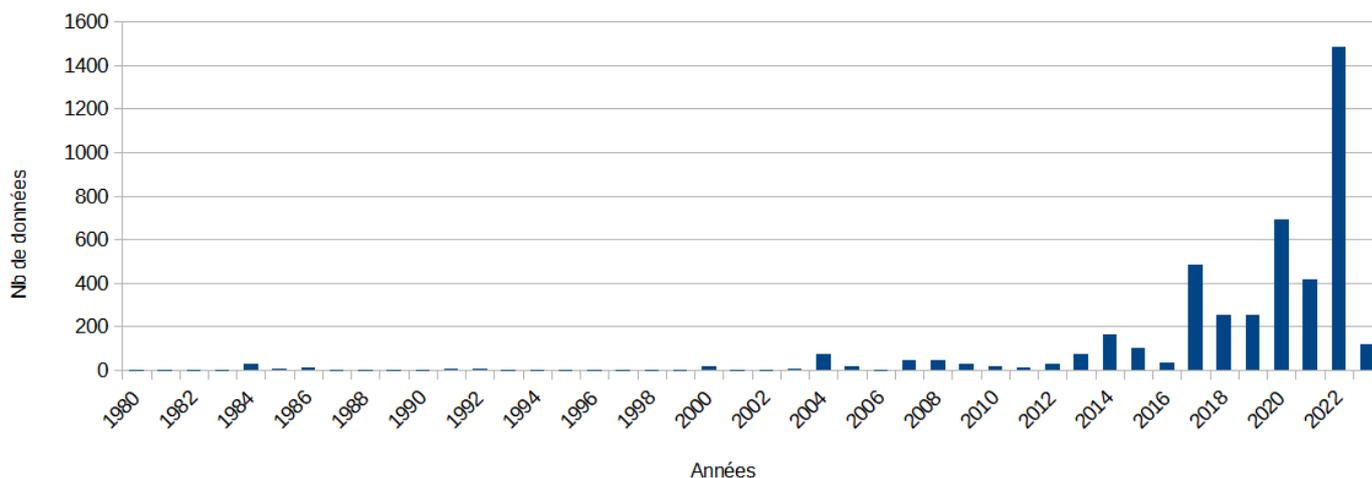
### 3. La Faune

#### a. Synthèse des connaissances

Les principales données existantes pour la commune des Côtes-de-Corps proviennent des connaissances compilées dans la base de données collaborative en ligne Faune-AuRA ([www.faune-aura.org](http://www.faune-aura.org)) gérée par la LPO.

Cette base de données contient surtout des observations réalisées par des naturalistes, amateurs ou professionnels, voulant partager ses données. Les observations réalisées par la LPO, Drac Nature et le Parc national des Écrins sont incluses dans cette base de données.

Dans l'emprise de la commune, le diagnostic a été élaboré avec près de 4 415 données d'observation de faune : vertébrés terrestres et quelques ordres d'invertébrés (orthoptères, lépidoptères et odonates). La plus ancienne date d'avril 1981 (un cincle plongeur sur la Sézia). Le graphique suivant montre la distribution du nombre de données au cours des ans, de 1980 à février 2023.



*Répartition des données faunistiques par année recueillie pour l'ABC des Côtes-de-Corps (état au 20/02/2023).*

La répartition des données n'est pas homogène dans le temps. Entre les années 1980 et 2005, de quelques à plus d'une dizaine de données ont été consignées par an. Les années 2010-2011 marquent un tournant dans la récolte des données naturalistes avec le développement de plateforme collaborative de saisie d'observations naturalistes en ligne. Ce système ainsi mis en place a permis d'augmenter considérablement la connaissance de la faune en Isère. La base de données se compose majoritairement de données privées, saisies par n'importe quel observateur, en dehors de suivis, de protocoles ou d'études. Dans la commune des Côtes-de-



Corps, cette augmentation significative du nombre de données ne s'est pas du tout produite ; Les Côtes-de-Corps restant donc sous-prospectées par rapport au reste du département. Cette amélioration des connaissances a toutefois débuté à partir de 2014 avec les premiers inventaires des papillons et orthoptères dans l'ensemble du massif du Beaumont. Et l'année 2022 correspond aux inventaires de l'ABC.

### b. Diversité spécifique

Au niveau de la diversité des espèces, quand on ne regarde que les taxons pour lesquels les données sont les plus représentatives et les plus exhaustives (vertébrés terrestres, libellules, criquets et papillons), on constate une certaine diversité d'espèces, correspondant au tiers des espèces connues du département.

Ce sont les espèces liées aux milieux aquatiques qui manquent le plus dans la commune des Côtes-de-Corps du fait de l'absence de zones humides de grande ampleur.

	Nombre d'espèces Les Côtes-de-Corps	Nombre d'espèces Isère (pour comparaison)
<b>Amphibiens</b>	<b>4</b>	<b>17</b>
<b>Mammifères</b>	<b>31</b>	<b>86</b>
<i>dont chauves-souris</i>	<i>14</i>	<i>30</i>
<b>Oiseaux</b>	<b>119</b>	<b>336</b>
<i>dont nicheurs</i>	<i>85</i>	<i>169</i>
<b>Reptiles</b>	<b>7</b>	<b>16</b>
Orthoptères	34	102
Papillons de jour	70	201
Odonates	6	78

*Nombres d'espèces identifiées par taxon faunistique aux Côtes-de-Corps, comparés à ceux du département de l'Isère.*

### c. Répartition spatiale des données

Au niveau spatial, les prospections réalisées à l'occasion de l'ABC viennent largement compléter les connaissances sur la répartition des données. Les principales observations correspondent à des oiseaux et à des papillons de jour, réparties dans l'ensemble de la commune.

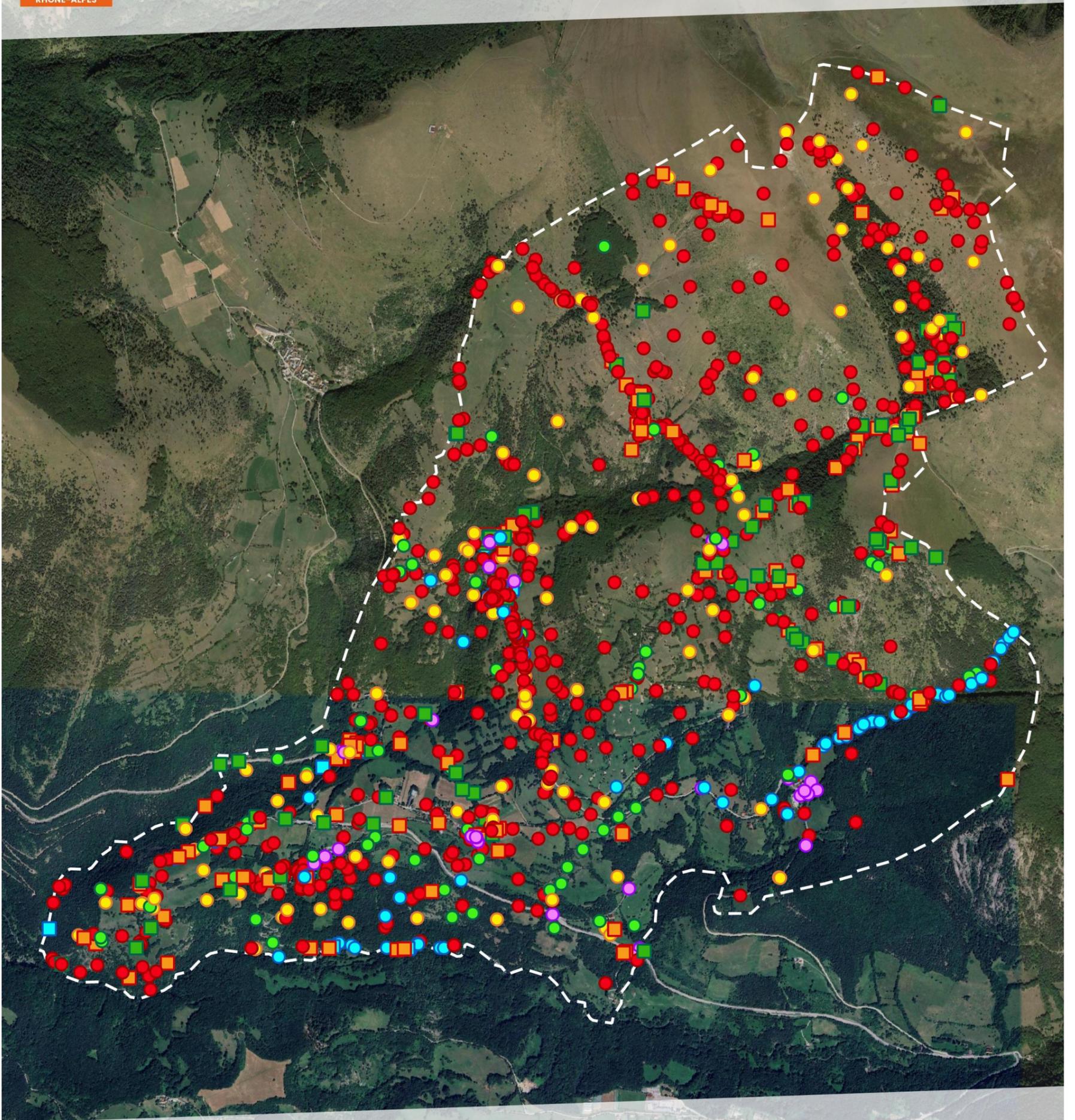
Si l'ensemble du réseau routier et des chemins balisés concentre les observations, les grands ensembles forestiers et de pâturages sont moins prospectés car moins accessibles. Ainsi, le versant forestier du Peyrague (sud-est de la commune) et dans une moindre mesure les pâturages des Chaux et Champ du Rif (au nord) sont moins connus que les hameaux de Pâques et du Villard ou le Col de Chauvet.





Agir pour  
la biodiversité

## Localisation des données de faune dans la commune des Côtes-de-Corps



### Légende Données d'observation

- Oiseaux
- Amphibiens
- Reptiles
- Chauves-souris
- Mammifères
- Papillons de jour
- Odonates
- Orthoptères

0 0,2 0,4 km



1:22 500

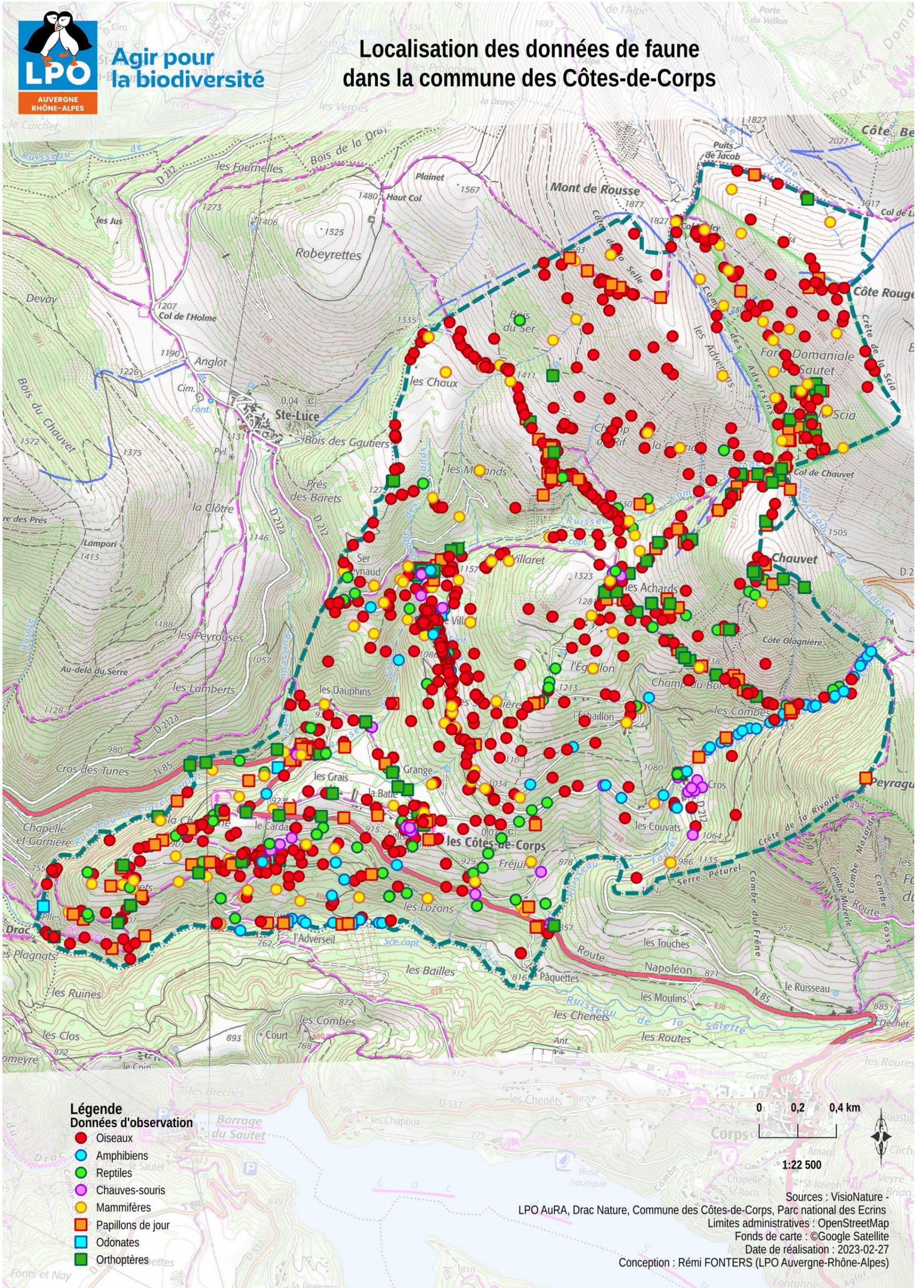


Sources : VisioNature -  
LPO AuRA, Drac Nature, Commune des Côtes-de-Corps, Parc national des Ecrins  
Limites administratives : OpenStreetMap  
Fonds de carte : ©Google Satellite  
Date de réalisation : 2023-02-27  
Conception : Rémi FONTERS (LPO Auvergne-Rhône-Alpes)



Agir pour  
la biodiversité

# Localisation des données de faune dans la commune des Côtes-de-Corps



### Légende Données d'observation

- Oiseaux
- Amphibiens
- Reptiles
- Chauves-souris
- Mammifères
- Papillons de jour
- Odonates
- Orthoptères

0 0,2 0,4 km  
1:22 500

Sources : VisioNature -  
LPO AuRA, Drac Nature, Commune des Côtes-de-Corps, Parc national des Ecrins  
Limites administratives : OpenStreetMap  
Fonds de carte : ©Google Satellite  
Date de réalisation : 2023-02-27  
Conception : Rémi FONTERS (LPO Auvergne-Rhône-Alpes)



## 4. Les Oiseaux

### a. Cortèges avifaunistiques

Les oiseaux constituent le groupe le mieux connu dans la commune des Côtes-de-Corps. Le nombre d'observations recueillies, l'ancienneté des données et la diversité des espèces permettent d'appréhender l'évolution des cortèges avifaunistiques de la commune.

Les oiseaux identifiés aux Côtes-de-Corps n'ont pas tous la même écologie et ne fréquentent pas le territoire communal aux mêmes endroits et aux mêmes périodes. Ainsi, de par leurs affinités avec leurs écologies, les oiseaux nicheurs peuvent être regroupés en cortèges.

Il est possible de distinguer les oiseaux qui ne vivent qu'en milieu boisé ou forestier. Les forêts et boisements sur certains versants et dans les combes permettent à de nombreuses espèces forestières de se reproduire : **autour des palombes** (*Accipiter gentilis*), **bondrée apivore** (*Pernis apivorus*), **coucou gris** (*Cuculus canorus*), **grimpereau des bois** (*Certhia familiaris*), **pic noir** (*Dryocopus martius*), etc.

Certaines espèces sont au contraire dépendantes de milieux ouverts, de type agricole ou de prairies. Le **bruant jaune** (*Emberiza citrinella*), la **pie-grièche écorcheur** (*Lanius collurio*), la **huppe fasciée** (*Upupa epops*) ou l'**alouette des champs** (*Alauda arvensis*) sont des exemples d'oiseaux vivant dans ces milieux.

Les milieux de montagne sont également présents aux Côtes-de-Corps, notamment avec les étendues d'alpages avec une diversité d'oiseaux liés spécifiquement à ces environnements : **tétras lyre** (*Lyrurus tetrix*), **fauvette babillarde** (*Curruca curruca*), **caille des blés** (*Coturnix coturnix*)...

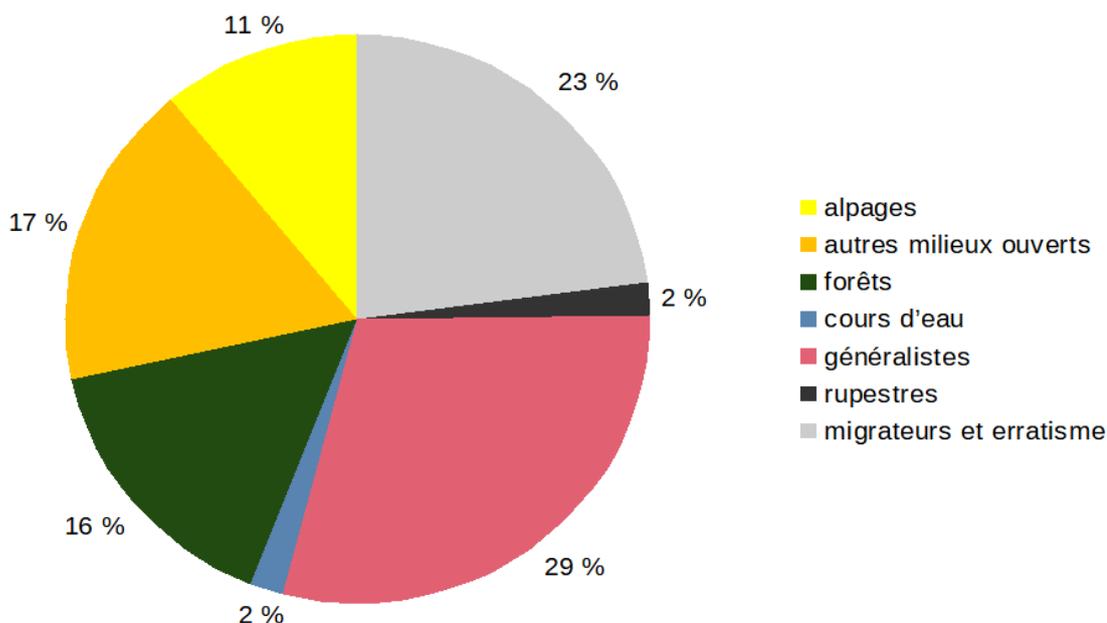
Certaines espèces d'oiseaux sont moins inféodées à un milieu, et peuvent vivre dans des contextes très différents, aussi bien en forêt qu'en milieu ouvert, ou même un milieu urbain. Ces espèces sont considérées « généralistes ». Ce sont surtout celles-ci qui arrivent à s'adapter à l'urbanisation, et qu'on retrouve dans les parcs et jardins.

Enfin, d'autres espèces ne font que transiter, et peuvent même parfois s'y arrêter, mais ne sont pas liées à l'occupation du sol. Ces oiseaux erratiques peuvent soit relier les différents massifs montagneux alentours, soit correspondre à des migrateurs au long cours. Ainsi, les massifs montagneux à proximité font que certaines espèces, notamment les grands rapaces, peuvent être observés lors de leurs déplacements. Ainsi, l'**aigle royal** (*Aquila chrysaetos*), le **gypaète barbu** (*Gypaetus barbatus*) ou le **vautour fauve** (*Gyps fulvus*) ne font que survoler le territoire. Les alpages attirent aussi d'autres oiseaux des massifs voisins, quelle que soit la saison : **crave**



à bec rouge (*Pyrrhocorax pyrrhocorax*) et chocard à bec jaune (*Pyrrhocorax graculus*) en été, niverolle alpine (*Montifringilla nivalis*) en hiver...

Les cortèges d'oiseaux aux Côtes-de-Corps sont assez diversifiés, avec un quart des espèces liées aux milieux ouverts (dont alpages), un quart d'espèces généralistes et un quart d'espèces migratrices ou erratiques, sans lien véritable avec la composition paysagère de la commune.



Répartition des espèces d'oiseaux selon le cortège aux Côtes-de-Corps

### b. Espèces remarquables

Parmi les espèces d'oiseaux, la diversité des rapaces est à noter. Certaines espèces comme l'aigle royal (*Aquila chrysaetos*), les vautours (vautour fauve (*Gyps fulvus*), vautour moine (*Aegypius monachus*), gypaète barbu (*Gypaetus barbatus*)) ne nichent pas dans le territoire communal, elles utilisent le territoire, au moins pour la recherche de nourriture ou lors de leurs transits.

Sur les 15 espèces de rapaces diurnes recensées dans la commune des Côtes-de-Corps, seules 5 sont nicheuses : autour des palombes (*Accipiter gentilis*), bondrée apivore (*Pernis apivorus*), buse variable (*Buteo buteo*), épervier d'Europe (*Accipiter nisus*) et faucon crécerelle (*Falco tinnunculus*).

D'autres nichent à proximité de la commune et leurs domaines vitaux incluent le territoire des Côtes-de-Corps : circaète Jean-le-Blanc (*Circaetus gallicus*), faucon hobereau (*Falco subbuteo*) et milan noir (*Milvus migrans*).





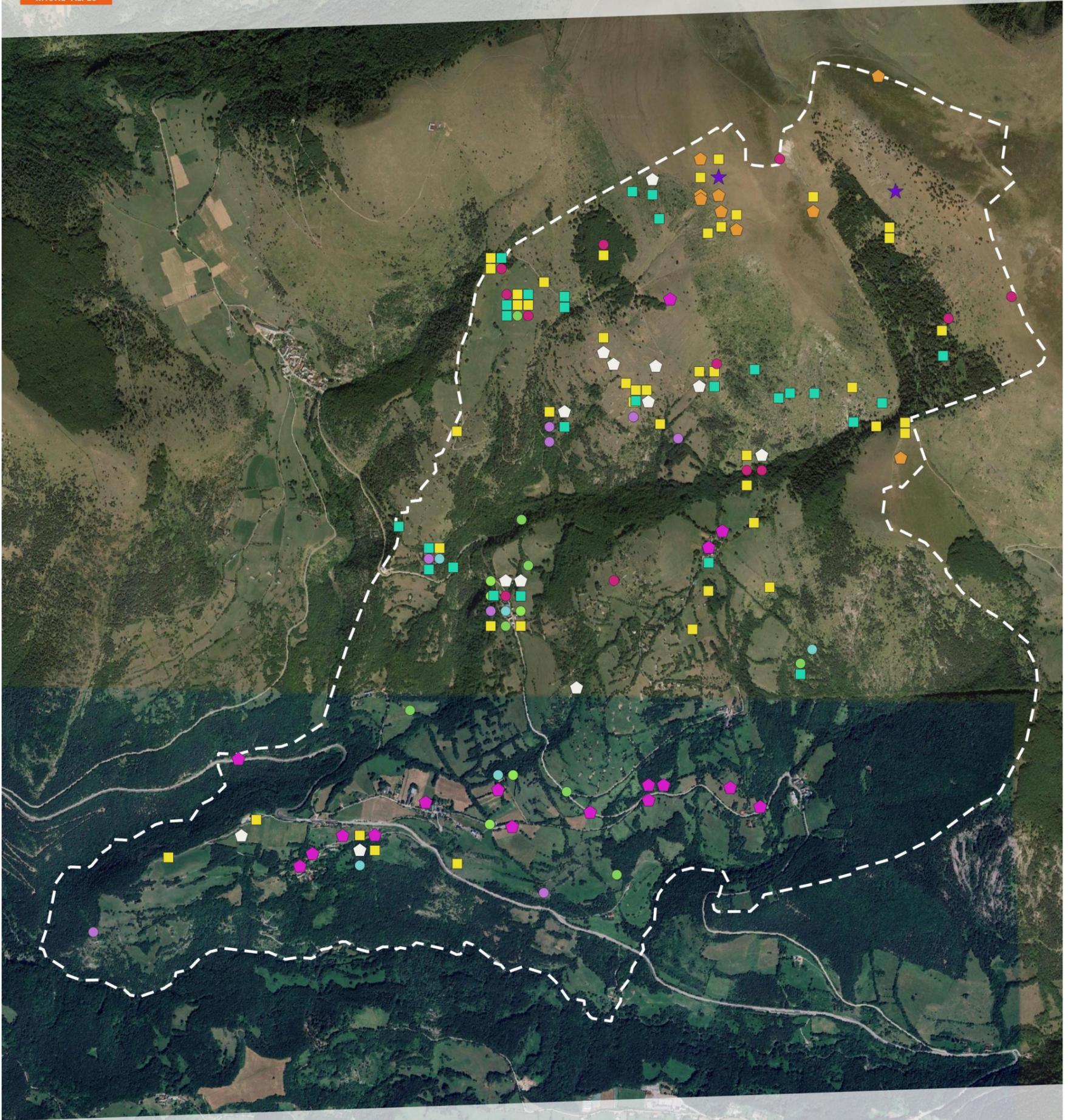
Enfin, un enjeu ornithologique de la commune des Côtes-de-Corps concerne les alpages, avec la présence du **tétras lyre** (*Lyrurus tetrix*), du **bruant fou** (*Emberiza cia*) ou le **tarier des prés** (*Saxicola rubetra*). Le maintien des zones ouvertes (en particulier les plus humides) et des zones de transition entre les alpages et la forêt sont essentiels à leur conservation.





Agir pour  
la biodiversité

## Localisation des oiseaux nicheurs remarquables dans la commune des Côtes-de-Corps



### Légende oiseaux nicheurs

- |                     |                       |
|---------------------|-----------------------|
| Autour des palombes | Bruant fou            |
| Bondrée apivore     | Bruant jaune          |
| Buse variable       | Huppe fasciée         |
| Épervier d'Europe   | Pie-grièche écorcheur |
| Faucon crécerelle   | Tarier des prés       |
| Tétrás lyre         |                       |

0 0,2 0,4 km



1:22 500

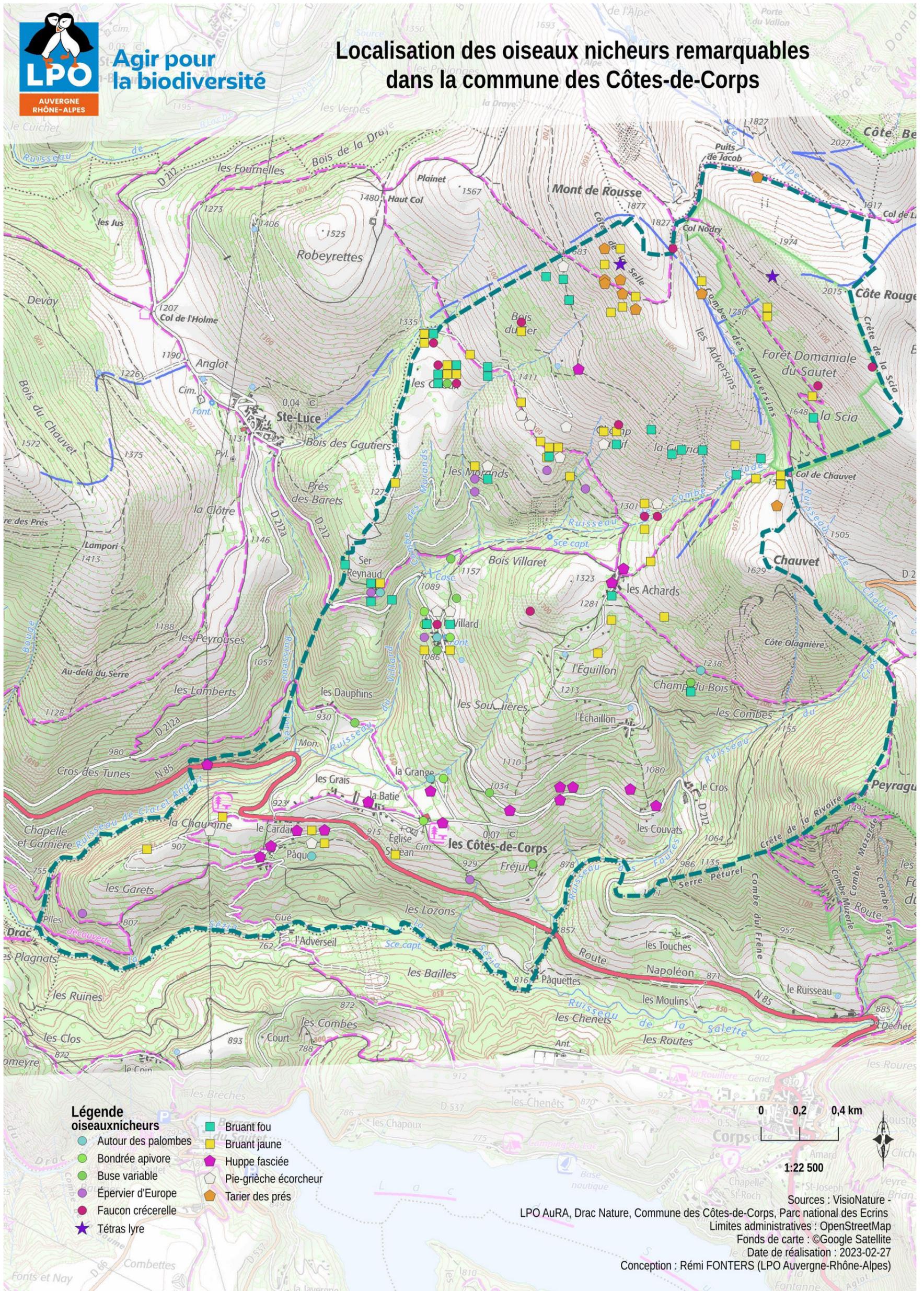


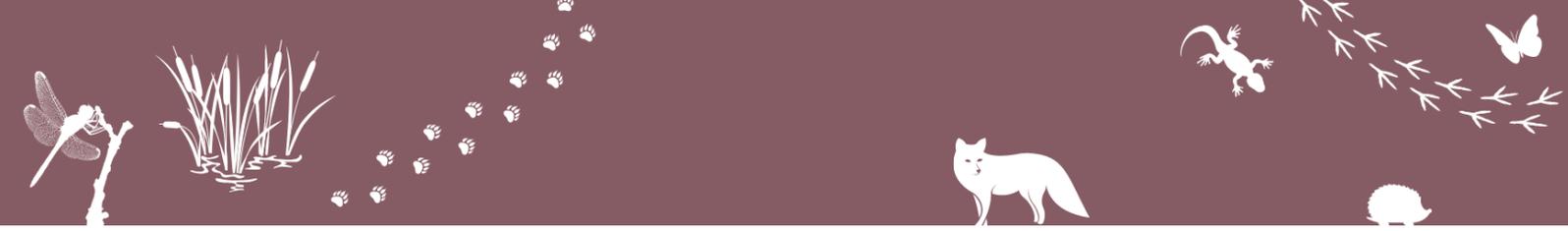
Sources : VisioNature -  
LPO AuRA, Drac Nature, Commune des Côtes-de-Corps, Parc national des Ecrins  
Limites administratives : OpenStreetMap  
Fonds de carte : ©Google Satellite  
Date de réalisation : 2023-02-27  
Conception : Rémi FONTERS (LPO Auvergne-Rhône-Alpes)



Agir pour  
la biodiversité

## Localisation des oiseaux nicheurs remarquables dans la commune des Côtes-de-Corps





## 5. Les Reptiles et Amphibiens (Herpétofaune)

### a. Amphibiens

Les amphibiens étaient très mal connus dans la commune des Côtes-de-Corps. Quatre espèces étaient connues avant les inventaires réalisés pour l'ABC. Elles ont toutes été retrouvées en 2022.

L'**alyte accoucheur** (*Alytes obstetricans*) n'était connu que d'une observation en septembre 2014 au hameau de Pâques, et n'avait plus été trouvé depuis. En 2022, il a été retrouvé (avec présence de têtards) dans la Sézia, de part et d'autre de l'Adverseil.

La **salamandre tachetée** (*Salamandra salamandra*) est présente dans l'ensemble des cours d'eau de la commune, surtout ceux qui subissent moins d'assez (ruisseau du Cros notamment), mais aussi dans les petits secteurs humides (suintements du versant sud du Chauvet par exemple).

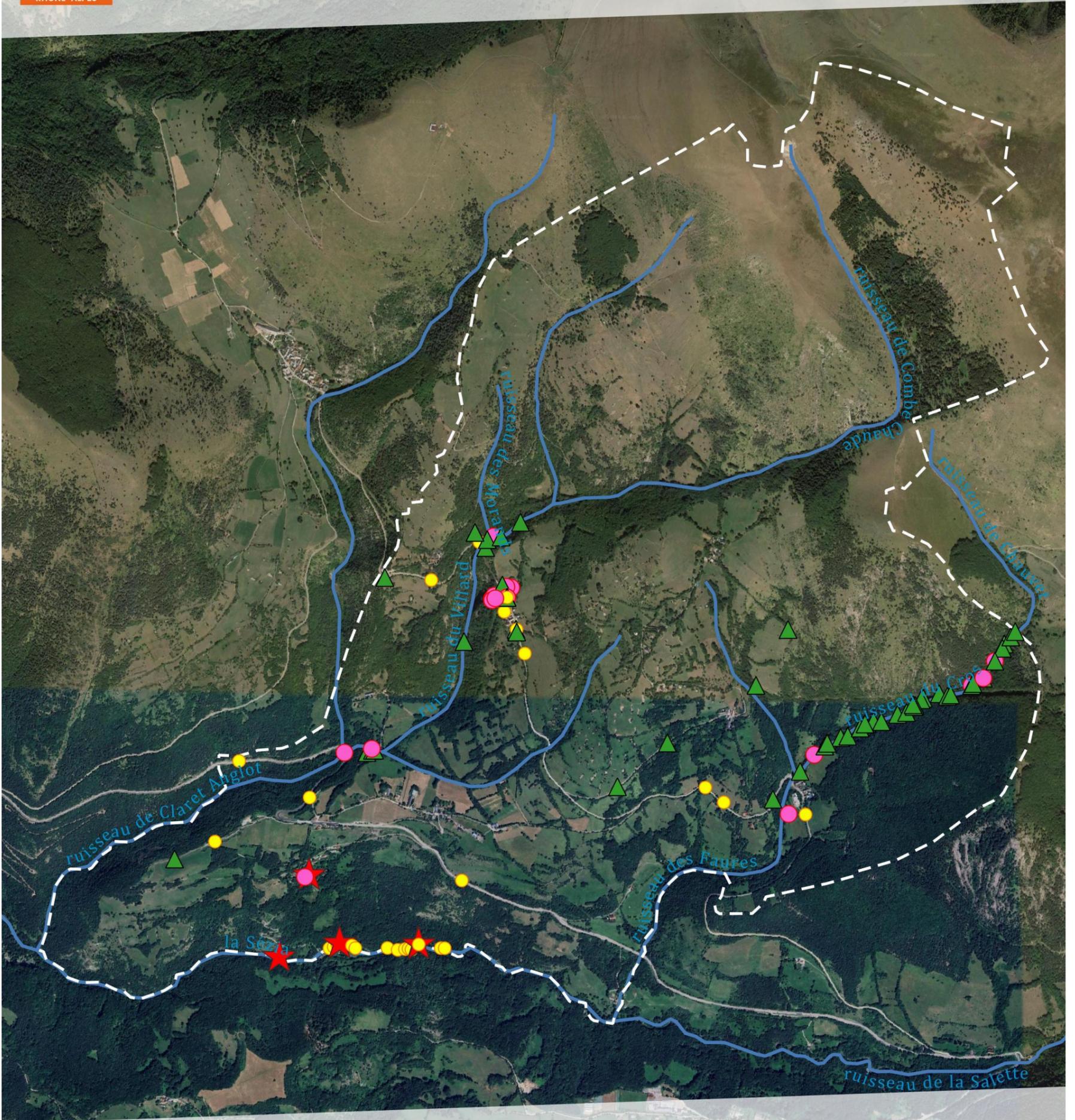
La **grenouille rousse** (*Rana temporaria*) et le **crapaud épineux** (*Bufo spinosus*) fréquentent l'ensemble des zones en eau de la commune, et se retrouvent ainsi un peu partout dans la commune, sauf dans les alpages où aucun amphibien n'a été découvert.





Agir pour  
la biodiversité

## Localisation des données d'amphibiens dans la commune des Côtes-de-Corps



### Légende Amphibiens

-  Alyte accoucheur
-  Crapaud commun ou épineux
-  Grenouille rousse
-  Salamandre tachetée
-  cours d'eau

0 0,2 0,4 km

1:22 500

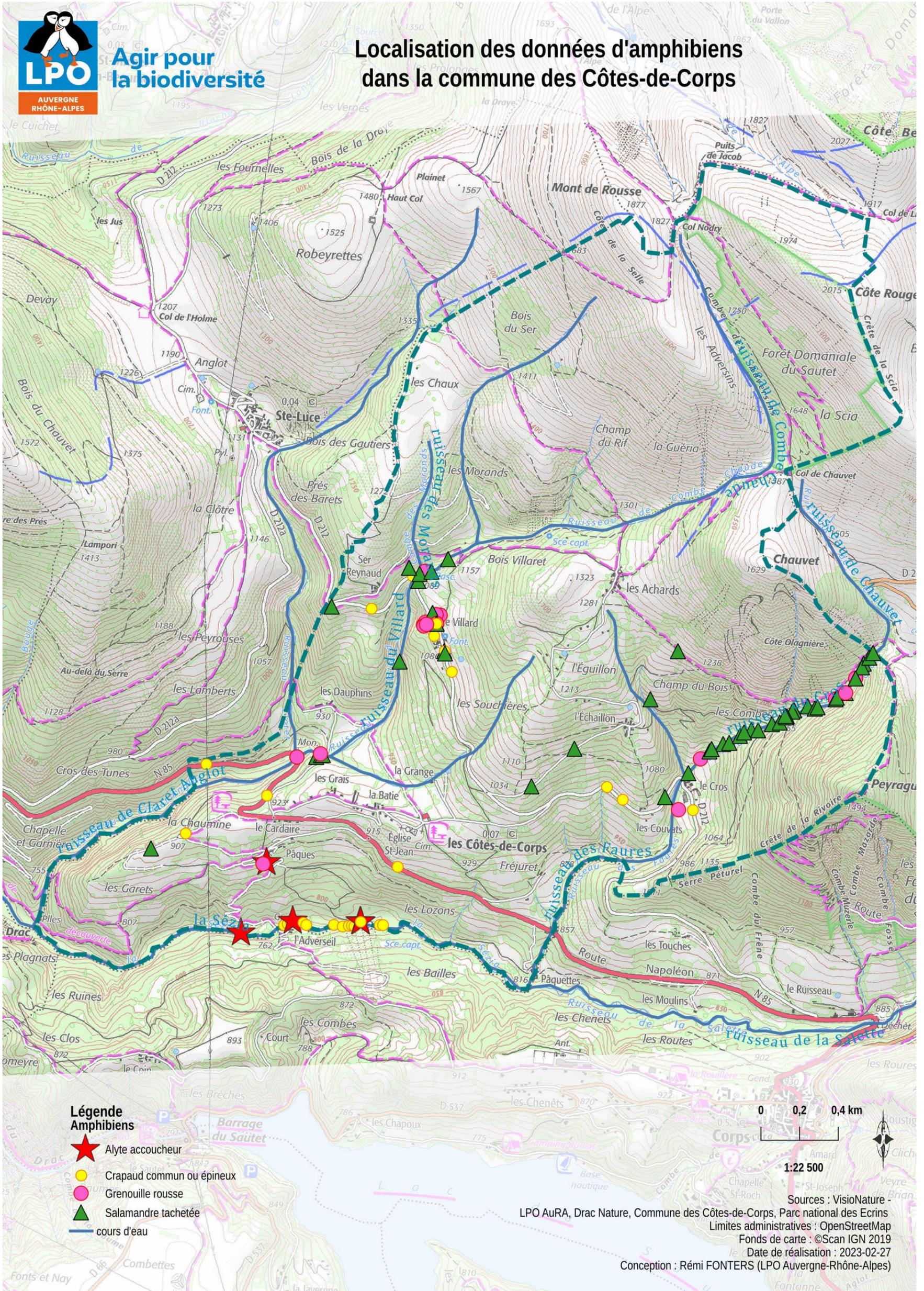


Sources : VisioNature -  
LPO AuRA, Drac Nature, Commune des Côtes-de-Corps, Parc national des Ecrins  
Limites administratives : OpenStreetMap  
Fonds de carte : ©Google Satellite  
Date de réalisation : 2023-02-27  
Conception : Rémi FONTERS (LPO Auvergne-Rhône-Alpes)



Agir pour la biodiversité

# Localisation des données d'amphibiens dans la commune des Côtes-de-Corps





## b. Reptiles

Afin de faciliter les recherches des reptiles, 9 plaques-abris ont été disposées dans les secteurs bocagers de la commune. La couleur noire de ces plaques favorise une montée en température qui est propice aux serpents. La taille utilisée est d'environ 1 m<sup>2</sup> par plaque. Ces plaques ont été placées dans des microhabitats potentiellement favorables, en tenant compte de l'effet de lisière, attractif pour les reptiles. Le protocole consiste à, munis de gants épais pour éviter les blessures avec la plaque ou la végétation en dessous, de soulever les plaques pour identifier les reptiles présents. L'opérateur retourne la plaque sur un côté. Ensuite, la plaque est remise en place (les animaux peuvent vite y revenir) exactement au même endroit.





Agir pour  
la biodiversité

### Localisation des plaques-abris pour reptiles dans la commune des Côtes-de-Corps



**Légende**

◆ Plaques-abris

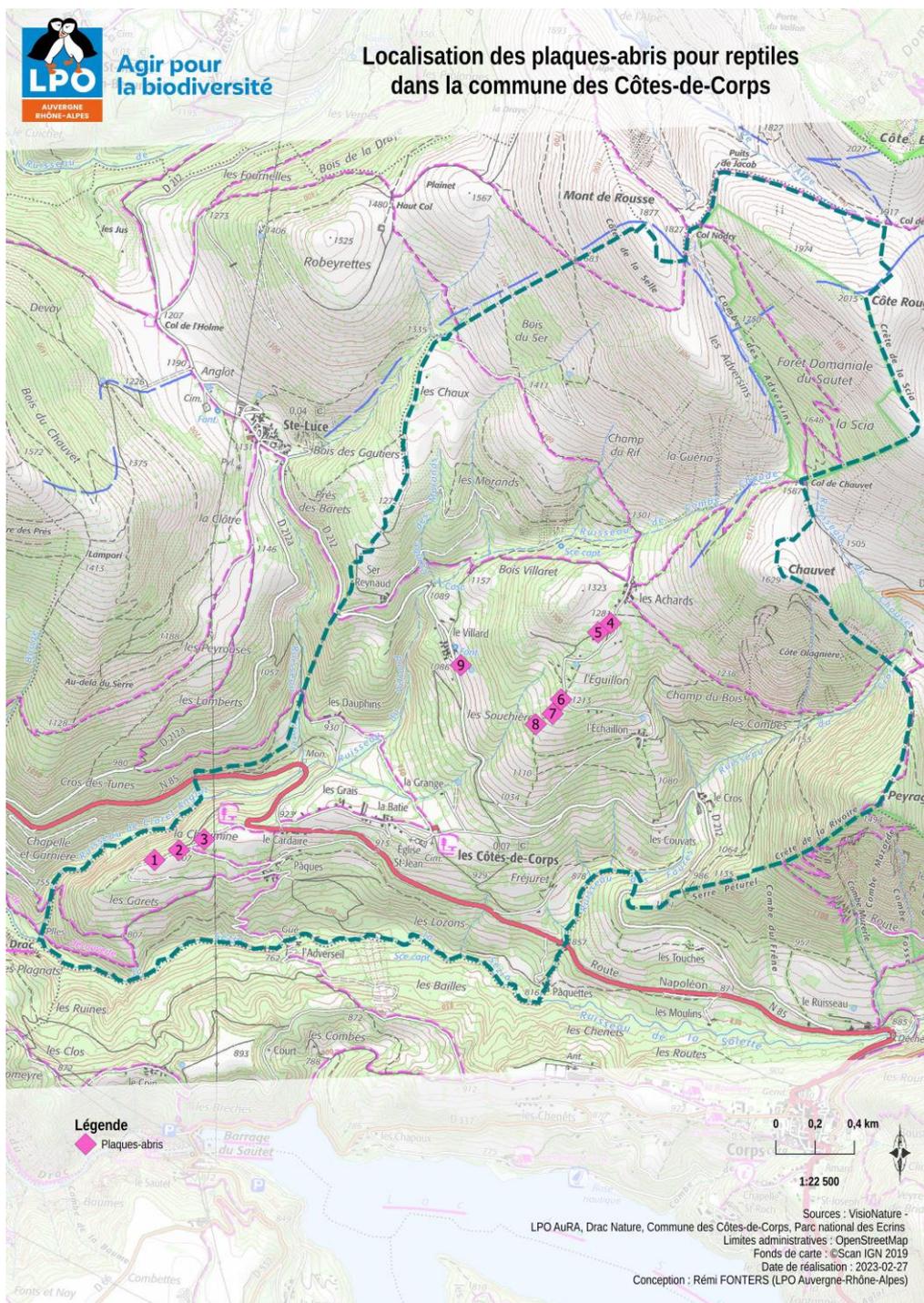
0 0,2 0,4 km



1:22 500

Sources : VisioNature -  
LPO AuRA, Drac Nature, Commune des Côtes-de-Corps, Parc national des Ecrins  
Limites administratives : OpenStreetMap  
Fonds de carte : ©Google Satellite  
Date de réalisation : 2023-02-27  
Conception : Rémi FONTERS (LPO Auvergne-Rhône-Alpes)





Concernant les reptiles, le lézard des murailles (*Podarcis muralis*) et le lézard à deux raies (*Lacerta bilineata*) sont de loin les espèces les plus nombreuses, réparties dans l'ensemble de la commune des Côtes-de-Corps, y compris les lisières d'alpage.





Cinq espèces de serpents ont été identifiées dans la commune des Côtes-de-Corps. La **coronelle lisse** (*Coronella austriaca*) et la **vipère aspic** (*Vipera aspis*) sont les plus représentatives des habitats naturels présents et de l'altitude de la commune.

La **couleuvre verte et jaune** (*Hierophis viridiflavus*) et la **couleuvre d'Esculape** (*Zamenis longissimus*) sont par contre plus des espèces de plaine, mais les populations commencent à apparaître à des altitudes de plus en plus élevées. Ainsi, la couleuvre verte et jaune a été trouvée en août 2022 vers 1 300 mètres dans le vallon du ruisseau de Combe Chaude.

La couleuvre d'Esculape n'est connue que d'une seule observation en juin 2022 au Villard. Cette espèce discrète et volontiers forestière peut passer facilement inaperçue et sa présence est donc largement sous-estimée.

Enfin, la **couleuvre helvétique** (*Natrix helvetica*), espèce nettement plus aquatique, a aussi été trouvée dans des ruisseaux de la partie basse de la commune.

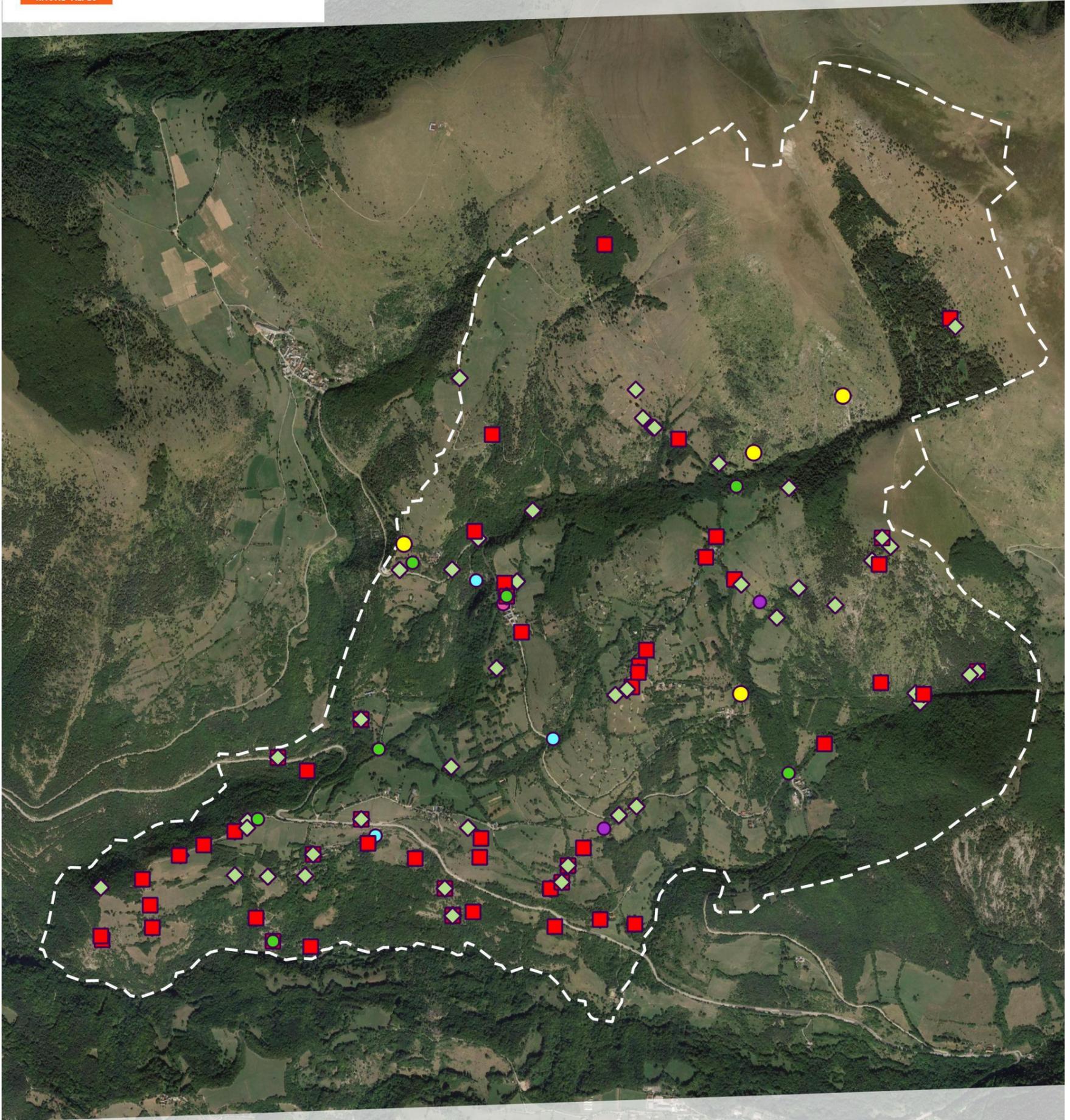
Deux autres espèces de reptiles doivent être présentes dans les Côtes-de-Corps mais aucune observation n'a été remontée à l'occasion de l'ABC. Il s'agit de l'orvet fragile (*Anguis fragilis*) dont l'absence est surprenante au vu des habitats naturels présents et de sa répartition locale, et du lézard vivipare (*Zootoca vivipara*) qui fréquente volontiers les alpages et qui est pourtant présent dans le massif du Beaumont à La Salette-Fallavaux.





Agir pour  
la biodiversité

## Localisation des données de reptiles dans la commune des Côtes-de-Corps



### Légende

#### Reptiles

-  Coronelle lisse
-  Couleuvre d'Esculape
-  Couleuvre helvétique
-  Couleuvre verte et jaune
-  Vipère aspic
-  Lézard à deux raies
-  Lézard des murailles

0 0,2 0,4 km



1:22 500

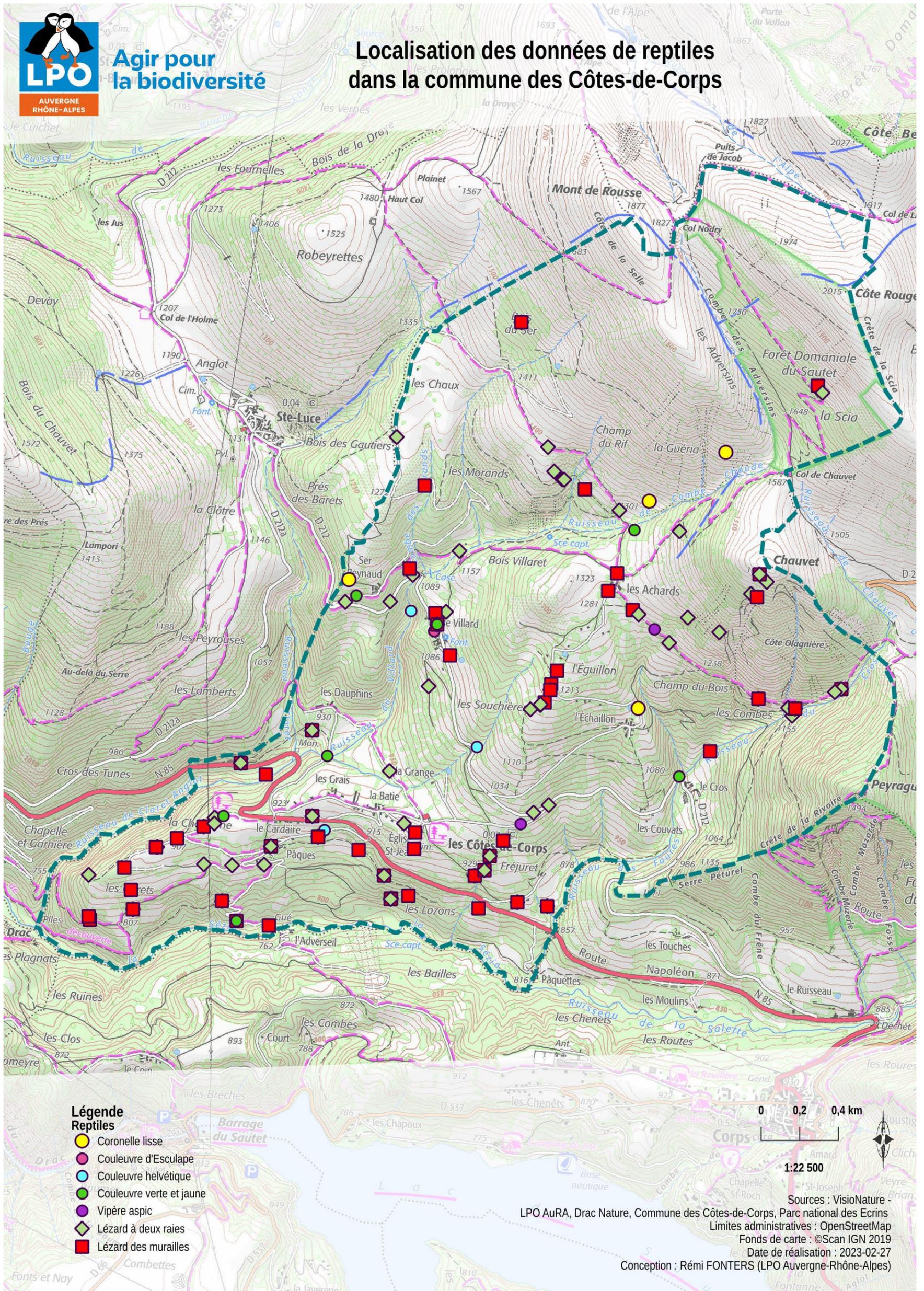
Sources : VisioNature -  
LPO AuRA, Drac Nature, Commune des Côtes-de-Corps, Parc national des Ecrins  
Limites administratives : OpenStreetMap  
Fonds de carte : ©Google Satellite  
Date de réalisation : 2023-04-04  
Conception : Rémi FONTERS (LPO Auvergne-Rhône-Alpes)





**Agir pour  
la biodiversité**

## Localisation des données de reptiles dans la commune des Côtes-de-Corps



**Légende  
Reptiles**

- Coronelle lisse
- Couleuvre d'Esculape
- Couleuvre helvétique
- Couleuvre verte et jaune
- Vipère aspic
- ◆ Lézard à deux raies
- Lézard des murailles

0 0,2 0,4 km  
1:22 500

Sources : VisioNature -  
LPO AuRA, Drac Nature, Commune des Côtes-de-Corps, Parc national des Ecrins  
Limites administratives : OpenStreetMap  
Fonds de carte : ©Scan IGN 2019  
Date de réalisation : 2023-02-27  
Conception : Rémi FONTERS (LPO Auvergne-Rhône-Alpes)





## 6. Les Mammifères

### a. Mammifères terrestres

La commune des Côtes-de-Corps présente des milieux relativement variés, depuis la Sézia jusqu'aux alpages. Le peuplement de mammifères est par conséquent également varié. Ainsi, la **marmotte des Alpes** (*Marmota marmota*) est présente dans les parties les plus hautes, et le **lapin de garenne** (*Oryctolagus cuniculus*), moins montagnard, fréquente le bas de la commune.

Parmi les espèces remarquables, le **lièvre variable** (*Lepus timidus*) a été noté une seule fois en 2009 aux Adversins par le Parc national des Écrins. Cette espèce demeure rare, mais toujours présente, dans le massif du Beaumont.

Autre espèce patrimoniale, le **muscardin** (*Muscardinus avellanarius*) est présent très localement (mais probablement sous-détecté), au Villard et à la Grange.

### a. Chauves-souris (Chiroptères)

Les chauves-souris identifiées dans la commune des Côtes-de-Corps ne la fréquentent pas de la même façon, ni à la même période. En effet, le domaine vital d'une colonie de chauves-souris comprend un réseau de gîtes pour la reproduction, des terrains de chasse et ainsi que plusieurs éléments paysagers (y compris linéaires comme les haies) comme couloirs de déplacements. Le maintien ou le confortement des corridors biologiques entre massifs, sur une surface bien supérieure au domaine vital, assure la pérennité d'une colonie et les échanges entre les populations.

Deux grands types d'espèces de chauves-souris peuvent être distingués : les espèces aériennes à vol rapide qui chassent plutôt en milieux ouverts et capturent les insectes au vol (pipistrelles, molosse, sérotines, minioptère et noctules) et les espèces glaneuses à vol lent (barbastelle, oreillards, rhinolophes et murins). Par rapport à la sensibilité des chauves-souris à la lumière, les espèces glaneuses sont majoritairement beaucoup plus affectées par la lumière et évitent fortement les zones éclairées, plus particulièrement les rhinolophes. L'analyse de la présence de ces deux types de chauves-souris dans un territoire permet donc d'obtenir des éléments sur les trames noires existantes.

À l'occasion de l'ABC des Côtes-de-Corps, un point particulier sur les chiroptères a donc été mené pour approfondir les connaissances, et notamment sur la présence de colonies de reproduction.





Ainsi, des prospections de bâtiments ont été réalisés en été 2022. Ces recherches complètent celles réalisées en 2015 par la LPO et antérieurement par Drac Nature.

L'église Saint Jean héberge une petite colonie d'**oreillard roux** (*Plecotus auritus*), ainsi que des **grands rhinolophes** (*Rhinolophus ferrumequinum*). L'année 2022 ayant été particulièrement chaude et sèche, les reproductions des chauves-souris ont été particulièrement précoces. Ainsi, lors de la visite des combles et du clocher de l'église en fin juillet 2022, les chauves-souris avaient déjà déserté les colonies.

Les combles du bâtiment de la mairie abritent par contre une colonie de grosses chauves-souris, apparemment des **sérotines communes** (*Eptesicus serotinus*). D'autres bâtiments, privés, ont permis en 2015 ou en 2022, de ne trouver que des crottes témoignant de la présence, au moins temporaire, de chauves-souris de petite taille (pipistrelles (*Pipistrellus sp.*) vraisemblablement).

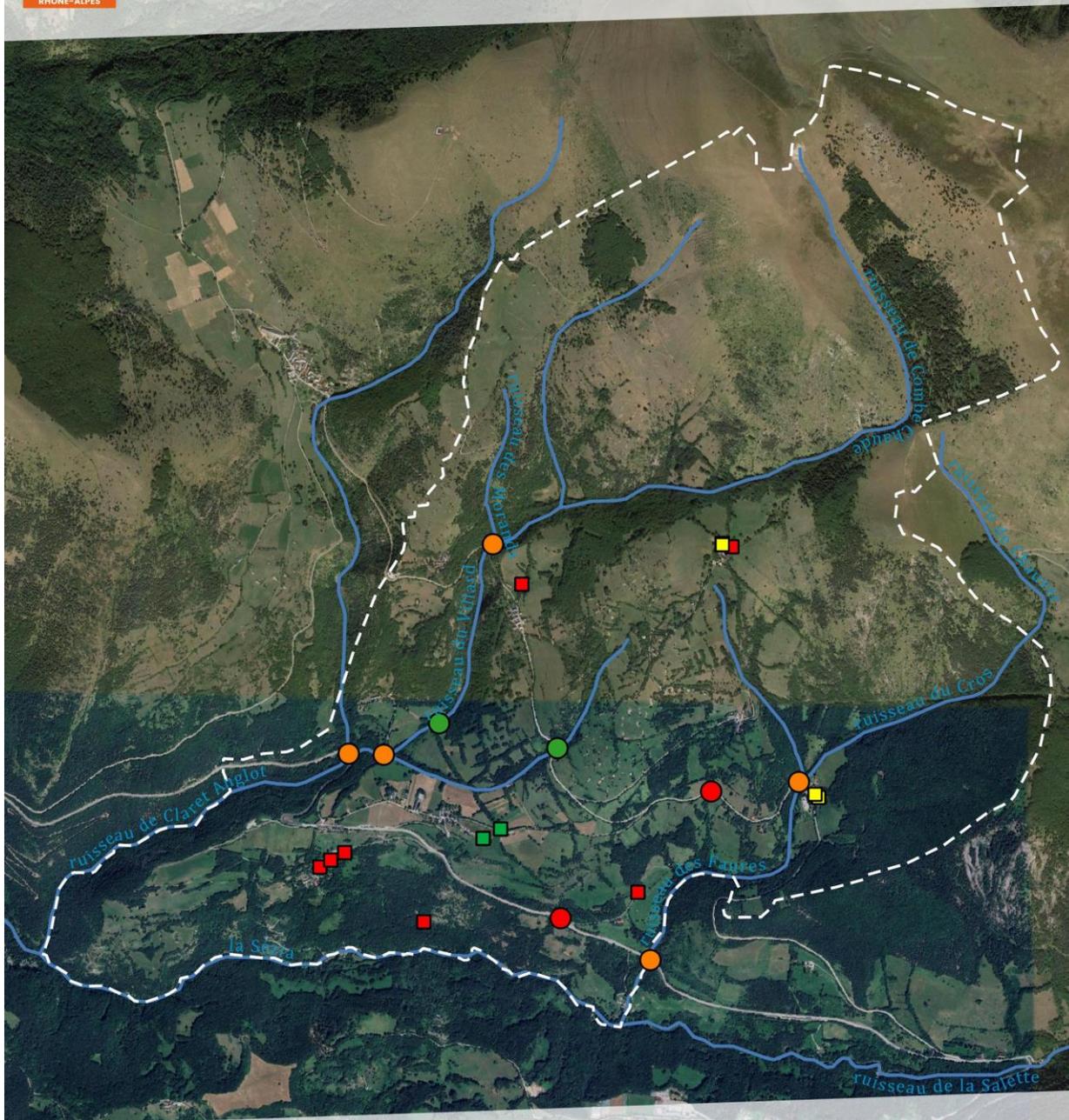
L'essentiel des ponts de la commune a également été visité. Sur les 9 ouvrages de franchissement contrôlés, aucun n'abrite de chauves-souris. Parmi eux, seuls 2 peuvent être considérés comme favorables aux chauves-souris : le petit pont amont des Dauphins (présence de fissures favorables) et petit pont en amont de la Grange (buse couplée d'une demi-voûte avec fissures). Les autres ouvrages ne présentent pas de possibilité de gîte, voire sont complètement inadaptés (buse basse).





Agir pour  
la biodiversité

## Localisation des gîtes à chauves-souris prospectés dans la commune des Côtes-de-Corps



### Légende

#### Bâtiments

- Présence de chauves-souris
- Présence d'indices de présence
- Absence de chauves-souris

#### Ponts

- Pont favorable (ou en partie)
- Pont défavorable
- Inadapté (buse...)

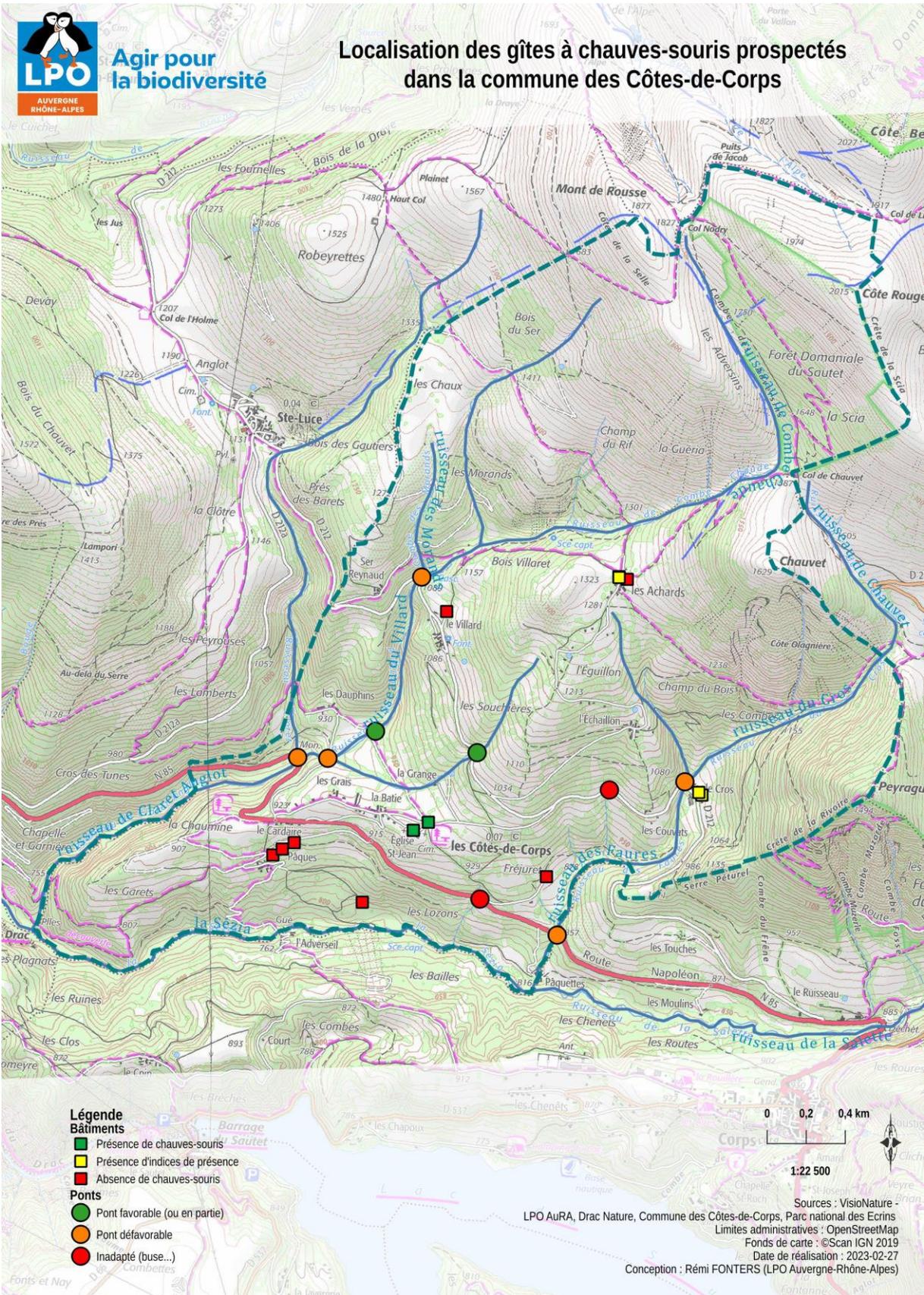
0 0,2 0,4 km



1:22 500

Sources : VisioNature -  
LPO AuRA, Drac Nature, Commune des Côtes-de-Corps, Parc national des Ecrins  
Limites administratives : OpenStreetMap  
Fonds de carte : ©Google Satellite  
Date de réalisation : 2023-02-27  
Conception : Rémi FONTERS (LPO Auvergne-Rhône-Alpes)







En complément de ces recherches de colonies, des prospections nocturnes ont été réalisées en juillet 2022. Elles complètent les inventaires ponctuels surtout réalisés par Drac Nature les années antérieures.

Une soirée de captures au filet a été réalisée à la cascade du ruisseau de Combe chaude le 23 juillet. La capture des chiroptères s'effectue grâce à des filets dits de type japonais tendus entre deux perches haubanées, dans des secteurs empruntés par les chiroptères. Une fois capturée, une chauve-souris fait l'objet de plusieurs mesures biométriques avant d'être relâchée. Cette méthode n'est pas anodine et provoque un certain stress chez les animaux, mais elle a l'avantage de permettre l'identification d'espèces difficilement identifiables par la méthode acoustique (murins par exemple) et de définir le statut des espèces (reproduction, définition du sexe, définition de l'âge...). La capture de chauves-souris nécessite une habilitation (formation) et une autorisation préfectorale particulière. Rémi Fonters (LPO) est habilité par arrêté préfectoral (arrêté n°38-2018-08-09-001 modifié par l'arrêté n°38-2018-08-21-011).

Cette session de capture a permis d'identifier 1 **murin à moustaches** (*Myotis mystacinus*) femelle adulte post-allaitante (donc ayant mis bas dans l'année), et 2 **pipistrelles communes** (*Pipistrellus pipistrellus*) femelles juvéniles (nées en 2022).

L'étude acoustique des chiroptères a été réalisée au cours de prospections nocturnes en mettant en place un protocole passif. Cette méthode utilise 4 détecteurs à ultrasons automatiques qui enregistrent en temps réel, sur des points d'écoute. Ils ont fonctionné pendant la nuit entière (programmation 30 minutes avant le coucher du soleil jusqu'à 30 minutes après le lever du soleil).

Les chauves-souris présentes aux Côtes-de-Corps sont à la fois des espèces forestières (vivant en milieu forestier, soit pour la reproduction, soit pour la chasse, ou encore comme voie de déplacement), des espèces plutôt de milieux rupestres, et des espèces plus ubiquistes (indépendantes d'un milieu particulier). Ce sont 14 espèces qui ont été identifiées dans l'ensemble de la commune.

Le **grand rhinolophe**, espèce particulièrement menacée, est le principal enjeu de la commune. Sa présence n'est connue que du clocher de l'église, mais a été identifié dans les communes voisines et en particulier le long du Drac. Le réseau bocager et la présence de bâtiments avec des combles accessibles sont des éléments primordiaux pour la conservation de cette espèce.

La présence du **murin à oreilles échanquées** (*Myotis emarginatus*) est également remarquable. Cette espèce se nourrit en milieu forestier dense, mais ses colonies connues sont quasi exclusivement en milieu bâti. L'état de conservation de ses habitats de chasse et de ses colonies est préoccupant.





## 7. Les Insectes

### a. Les Libellules (Odonates)

La rareté des points d'eau dans la commune des Côtes-de-Corps fait que les odonates demeurent rares. Seulement 6 espèces ont pu être identifiées dans le cadre de l'ABC.

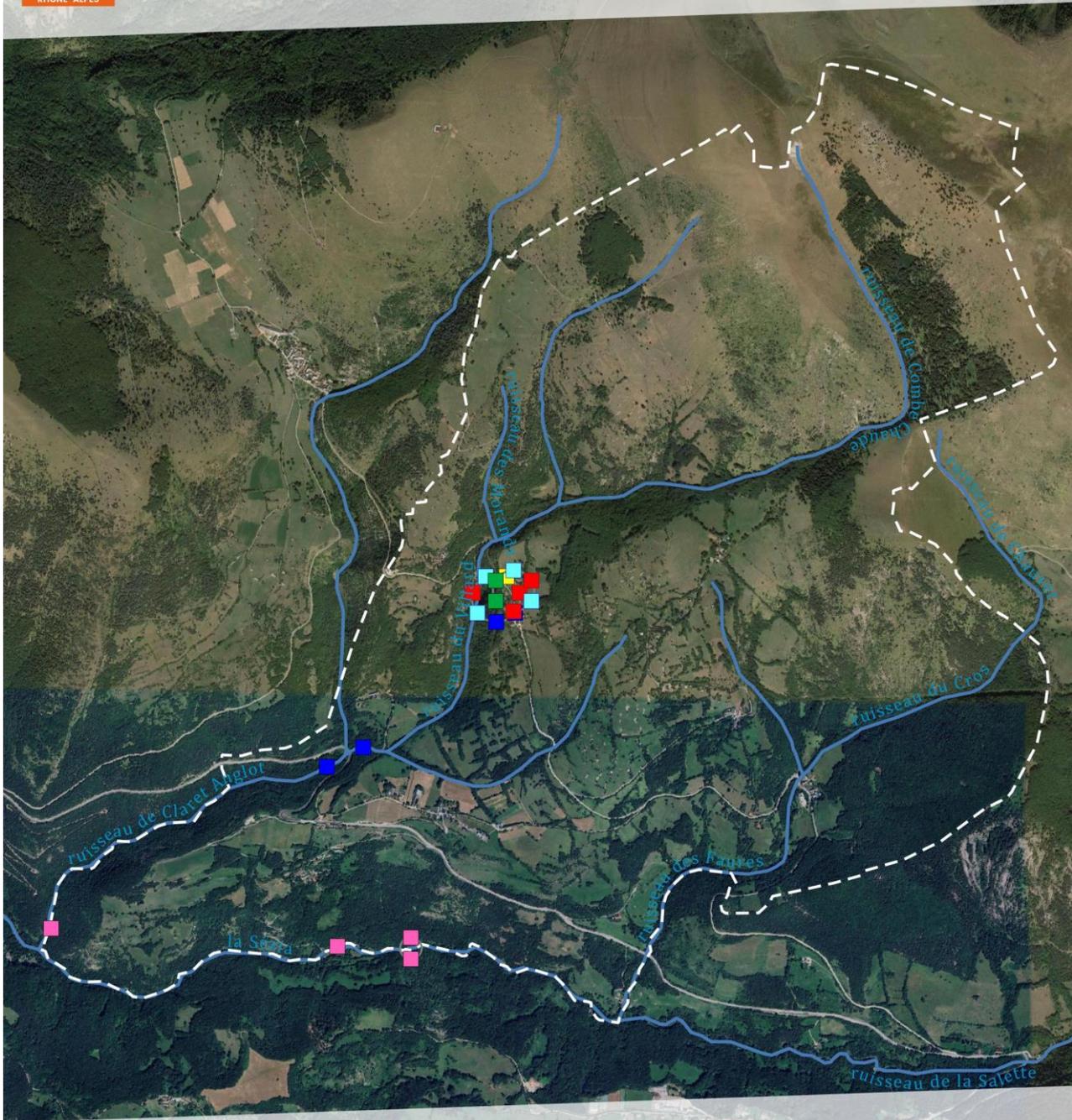
L'essentiel des observations se situe dans les quelques petites mares du Villard, et sur quelques cours d'eau (la Sézia et ruisseau du Villard). Actuellement, aucune libellule patrimoniale n'a été découverte ; les espèces présentes sont encore relativement fréquentes et répandues en Isère.





Agir pour  
la biodiversité

## Localisation des données d'odonates dans la commune des Côtes-de-Corps



### Légende

Odonates [les points sont artificiellement espacés pour une meilleure visualisation]

- Aesche bleue
- Agrion jouvencelle
- Anax empereur
- Caloptéryx vierge
- Libellule déprimée
- Nymphe au corps de feu

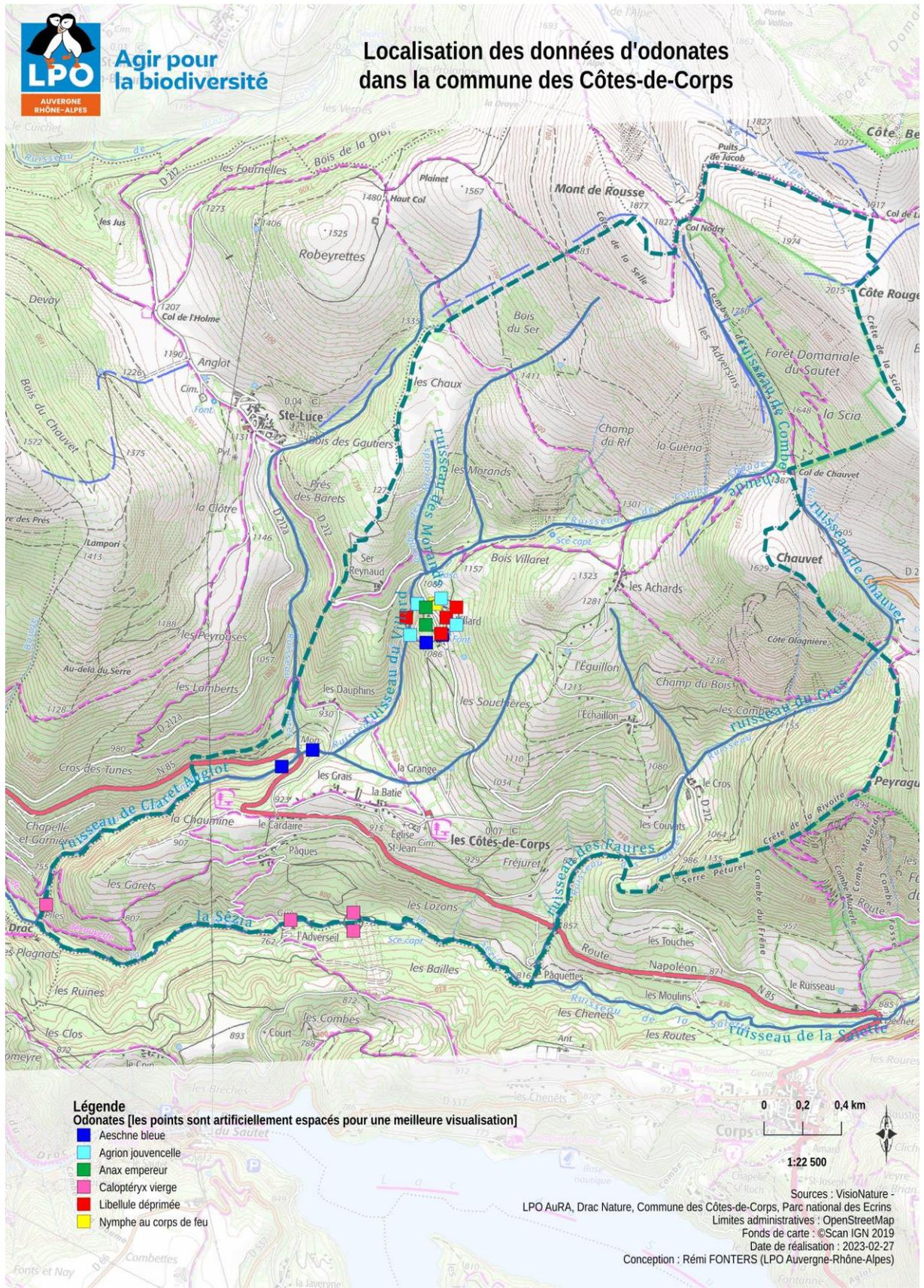
0 0,2 0,4 km



1:22 500



Sources : VisioNature -  
LPO AuRA, Drac Nature, Commune des Côtes-de-Corps, Parc national des Écrins  
Limites administratives : OpenStreetMap  
Fonds de carte : ©Google Satellite  
Date de réalisation : 2023-02-27  
Conception : Rémi FONTERS (LPO Auvergne-Rhône-Alpes)



## b. Les Papillons (Lépidoptères)

Les connaissances sur les papillons des Côtes-de-Corps sont récentes (les premières observations à notre disposition datent seulement de 2014). Par contre, une diversité spécifique est importante pour une connaissance si récente : 70 espèces (sur les 200 iséroises). Les espèces présentes dans la commune sont classiquement des espèces liées aux milieux ouverts (alpages et pelouses sèches), avec la présence de plusieurs espèces remarquables et/ou protégées : **azuré de la croisette** (*Phengaris alcon rebeli*), **azuré du thym** (*Pseudophilotes baton*), **apollon** (*Parnassius apollo*), **semi-apollon** (*Parnassius mnemosyne*) et **hermite** (*Chazara briseis*).

Cette dernière espèce, classée en danger d'extinction en Rhône-Alpes et vulnérable en France, vit dans les pelouses les plus écorchées.



Figure 1 : Hermite, Les Côtes-de-Corps, juillet 2022. ©Monique & Rémi Taïb-Fonters





Figure 2 : Azuré du thym, Les Côtes-de-Corps, août 2014, ©Nicolas Biron

À l’opposé, le **morio** (*Nymphalis antiopa*) est un papillon plutôt forestier, présent dans des secteurs plus frais. En régression en France, il a été observé à deux reprises aux Côtes-de-Corps : dans les boisements du ruisseau du Villard et dans le versant sud du Chauvet.





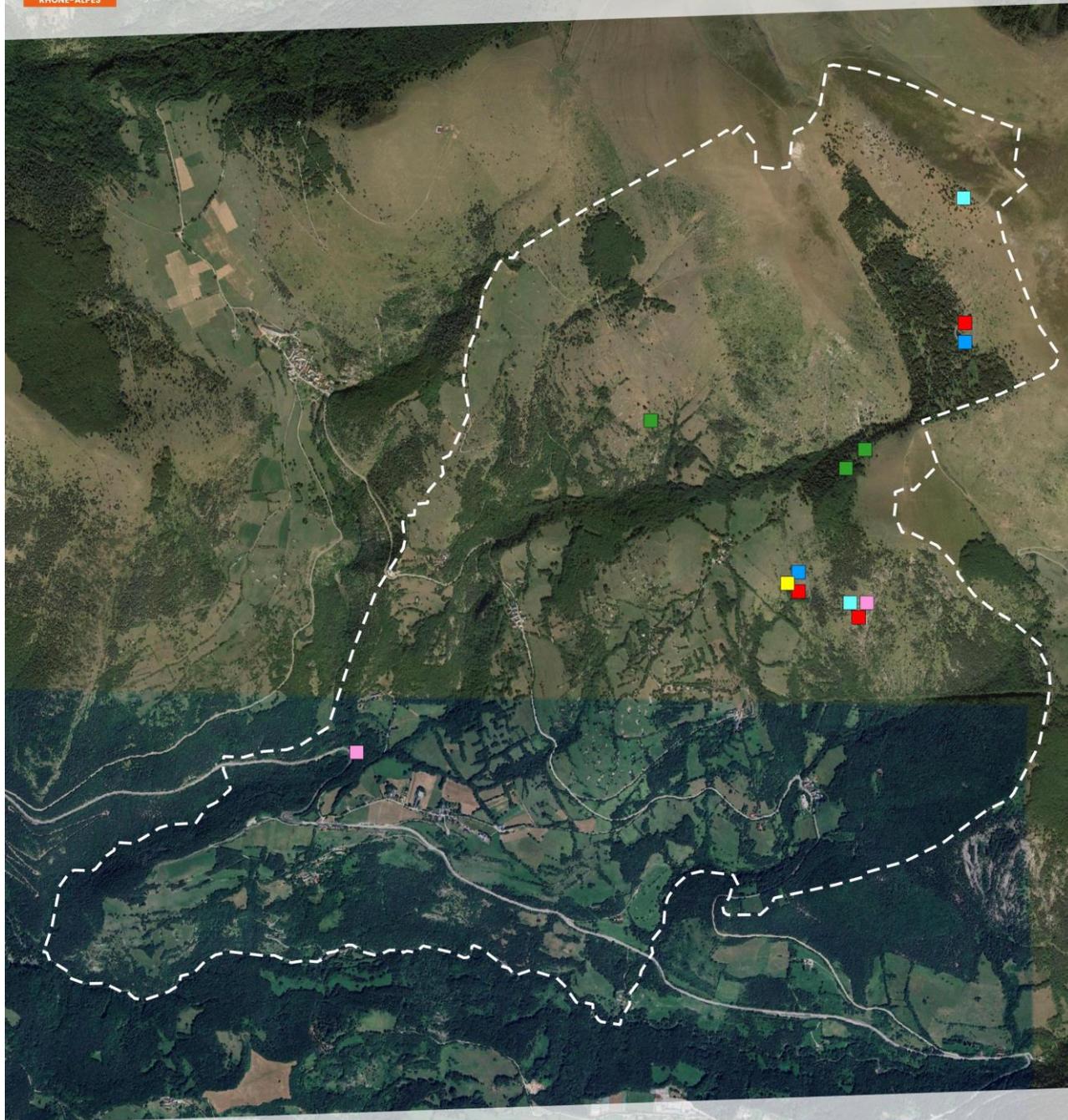
*Figure 3 : Morio, Les Côtes-de-Corps, juillet 2022. ©Rémi Fonters*





Agir pour  
la biodiversité

## Localisation des données de lépidoptères remarquables dans la commune des Côtes-de-Corps

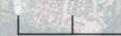


### Légende

Lépidoptères [les points sont artificiellement espacés pour une meilleure visualisation]

- Apollon
- Semi-Apollon
- Azuré de la croissette
- Azuré du thym
- Hermite
- Morio

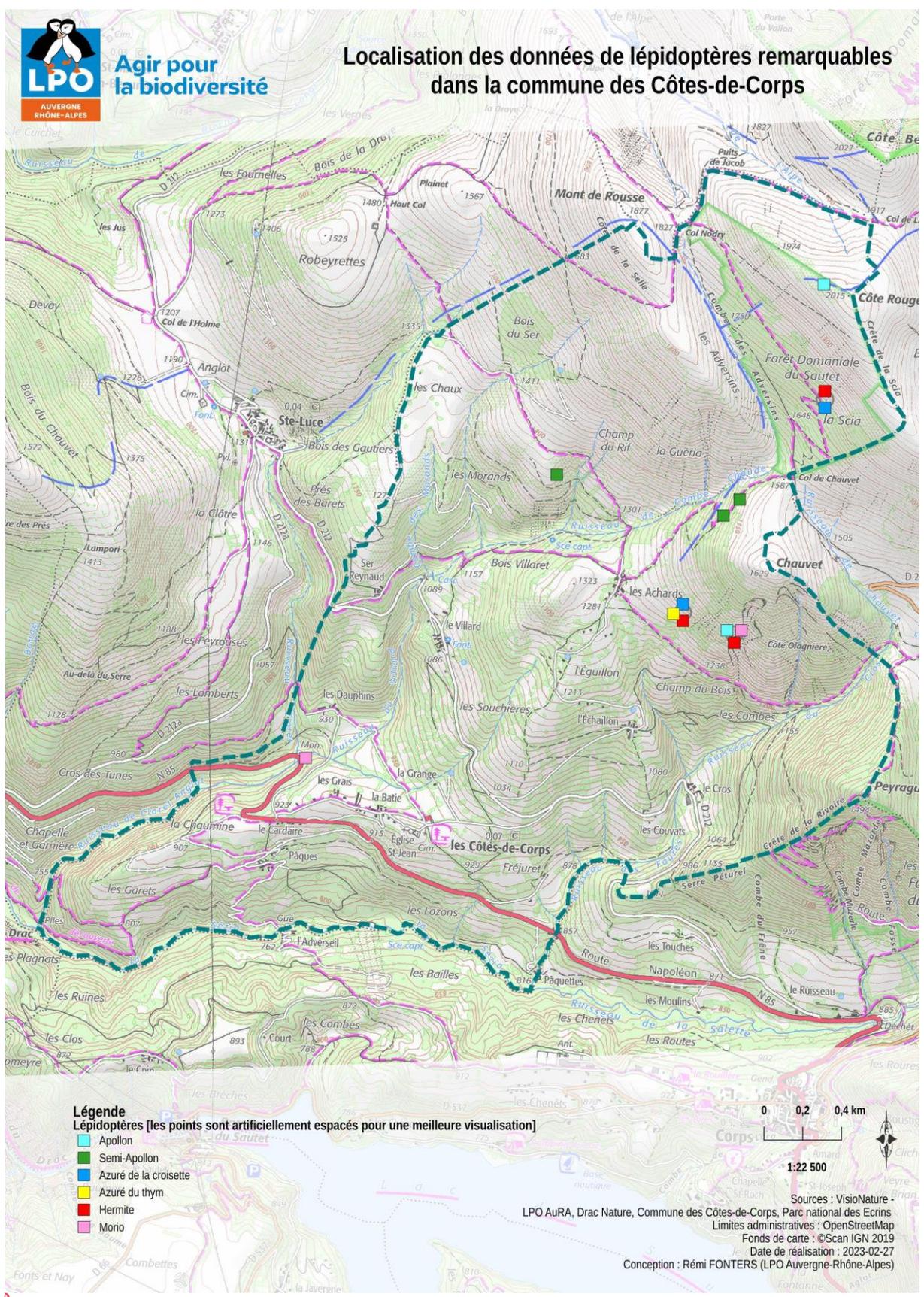
0 0,2 0,4 km



1:22 500



Sources : VisioNature -  
LPO AuRA, Drac Nature, Commune des Côtes-de-Corps, Parc national des Ecrins  
Limites administratives : OpenStreetMap  
Fonds de carte : ©Google Satellite  
Date de réalisation : 2023-02-27  
Conception : Rémi FONTERS (LPO Auvergne-Rhône-Alpes)





### c. Les Criquets et Sauterelles (Orthoptères)

Les connaissances sur les orthoptères ont considérablement augmenté grâce aux prospections réalisées pour l'ABC. Les espèces identifiées sont presque toutes liées aux pelouses, et en particulier aux alpages.

Parmi les 34 espèces identifiées, on retrouve bien évidemment des espèces communes en Isère, comme le **criquet mélodieux** (*Gomphocerippus biguttulus*), le **criquet des bromes** (*Euchorthippus declivus*) ou la **sauterelle verte** (*Tettigonia viridissima*), mais également certaines nettement plus localisées, inféodées à un habitat particulier. C'est le cas notamment de l'**arcpytère bariolée** (*Arcyptera fusca*) qui vit dans les pelouses d'alpages, de l'**antaxie marbrée** (*Antaxius pedestris*) ou de l'**œdipode stridulante** (*Psophus stridulus*), dont les populations de ces deux dernières espèces sont en déclin et qui se trouvent en altitude, dans les versants ensoleillés et écorchés.

Deux espèces remarquables ont été découvertes dans la commune des Côtes-de-Corps ; toutes les deux sont considérées comme en danger d'extinction dans le département de l'Isère. Il s'agit du **barbitiste ventru** (*Polysarcus denticauda*) et de la **decticelle des bruyères** (*Metrioptera brachyptera*).

Le barbitiste ventru est espèce typiquement des alpages, des prairies de fauche ou des pelouses caillouteuses, en moyenne altitude. Il est menacé par l'intensification du pâturage. Aux Côtes-de-Corps, il n'a été étonnamment trouvé que dans les prairies de fauche du maillage bocager entre la mairie et les Dauphins, et non dans les alpages. À noter qu'il partage ici cet habitat avec le **criquet des roseaux** (*Mecostethus parapleurus*), vivant dans les zones plus humides. Dans le Beaumont (Corps, La Salette-Fallavaux...), le barbitiste ventru n'est par contre connu qu'en altitude ; sa présence dans les alpages des Côtes-de-Corps est donc très probable.





*Figure 4 : Barbitiste ventru, Les Côtes-de-Corps, juin 2022. ©Monique & Rémi Taïb-Fonters*

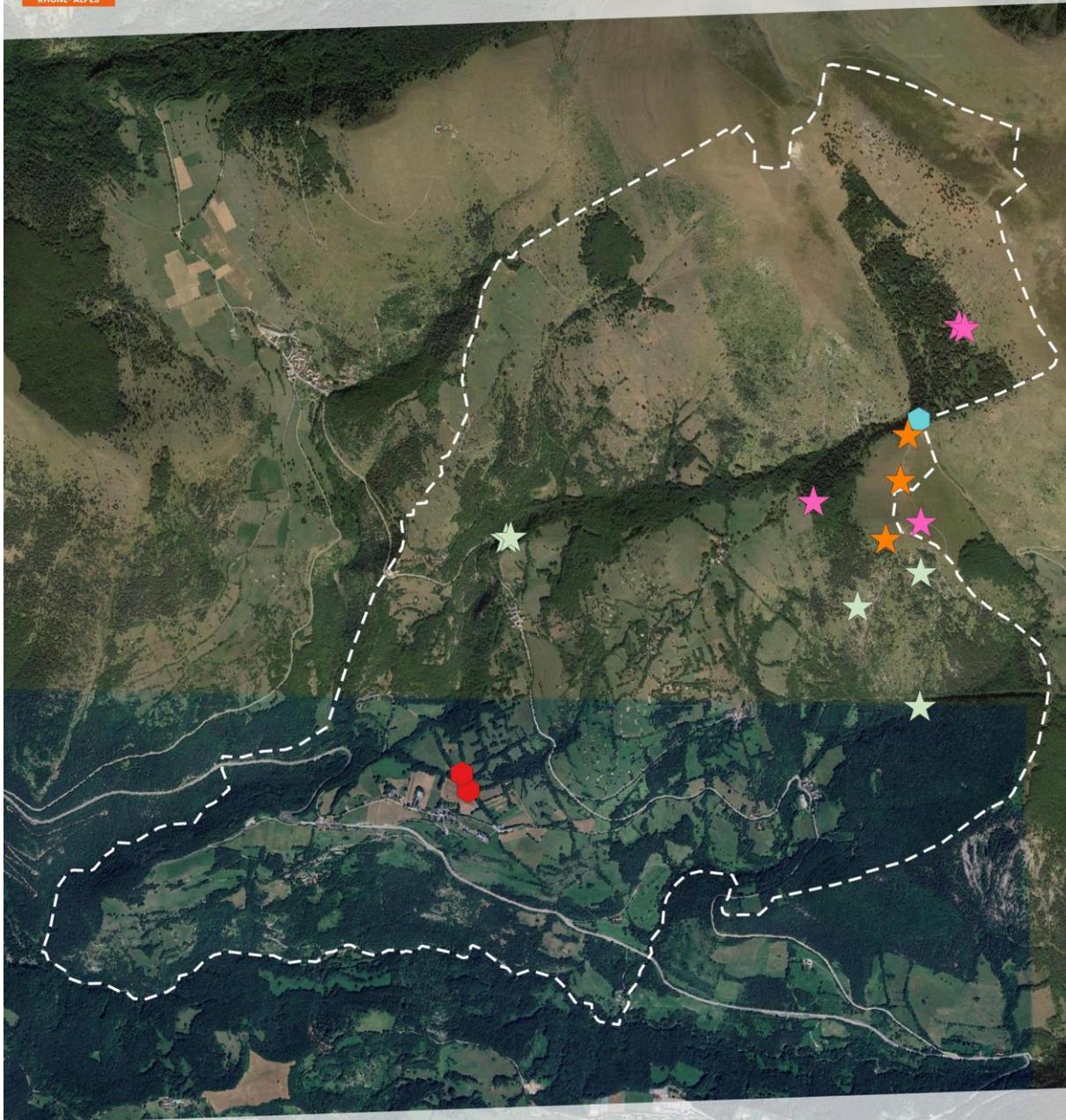
La decticelle des bruyères vit également dans des habitats herbacés mésohygrophiles montagnards et est menacée par l'intensification du pâturage. Cette espèce reste localisée dans les massifs isérois.





Agir pour  
la biodiversité

## Localisation des données d'orthoptères remarquables dans la commune des Côtes-de-Corps



### Légende

Orthoptères [les points sont artificiellement espacés pour une meilleure visualisation]

-  Barbitiste ventru
-  Decticelle des bruyères
-  Antaxie marbrée
-  Arcyptère bariolée
-  Edipode stridulante

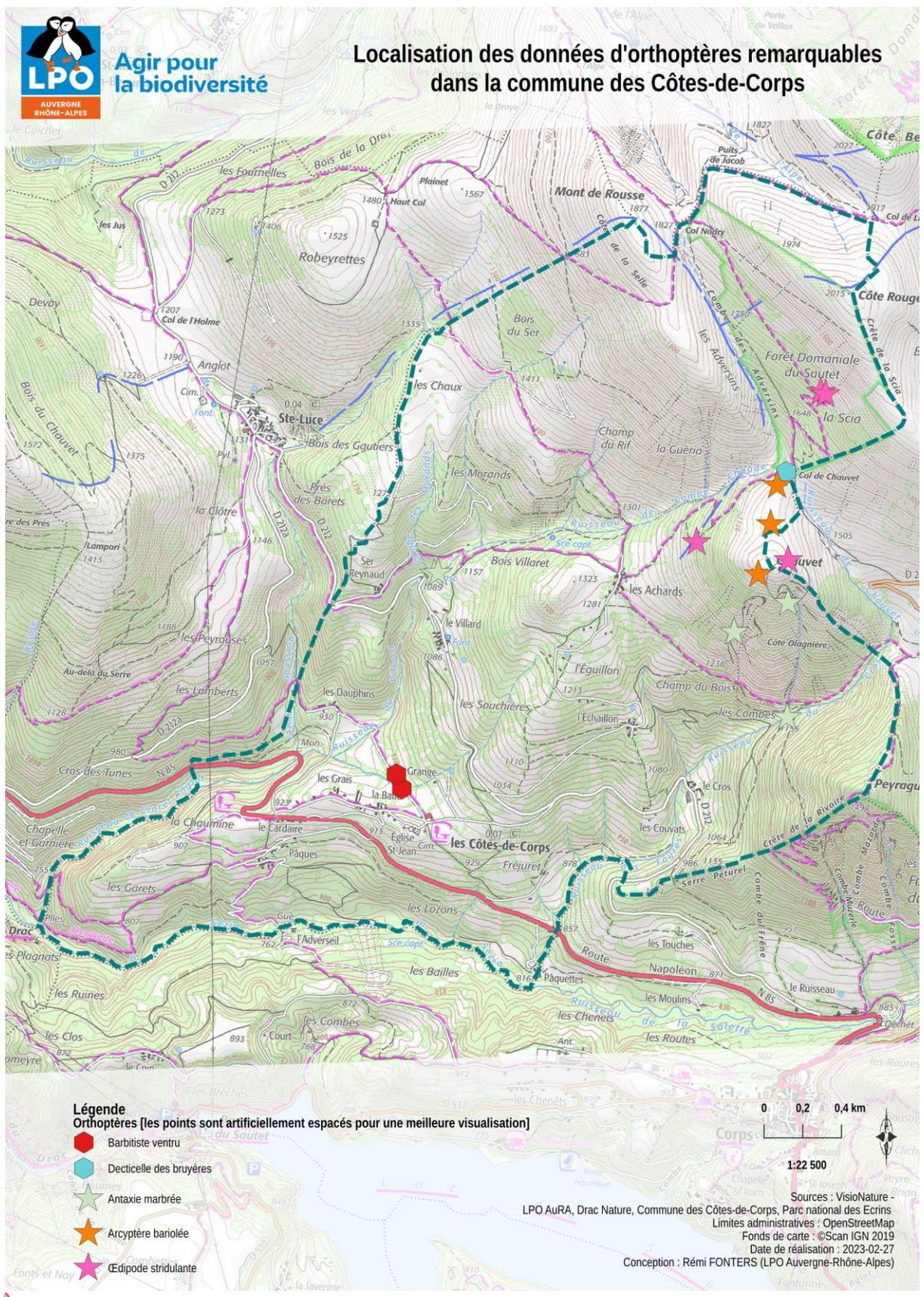
0 0,2 0,4 km



1:22 500

Sources : VisioNature -  
LPO AuRA, Drac Nature, Commune des Côtes-de-Corps, Parc national des Ecrins  
Limites administratives : OpenStreetMap  
Fonds de carte : ©Google Satellite  
Date de réalisation : 2023-02-27  
Conception : Rémi FONTERS (LPO Auvergne-Rhône-Alpes)







## 8. Patrimoines bocagers

### 8.1 Le maillage de haies

Entre 2019 et 2021, les associations Gentiana, Drac Nature, LPO et le Conservatoire Botanique Alpin ont réalisé un diagnostic écologique des surfaces agricoles semi-naturelles et naturelles au sein du périmètre de la Communauté de communes de la Matheysine.

Ce projet piloté par le Département de l'Isère a été mené en partenariat avec la Chambre d'Agriculture de l'Isère et a permis de mettre en évidence et de croiser les enjeux agro-environnementaux relatifs aux surfaces agricoles (hors alpages) et au maillage bocager.

Il s'est déroulé en plusieurs étapes comportant plusieurs volets :

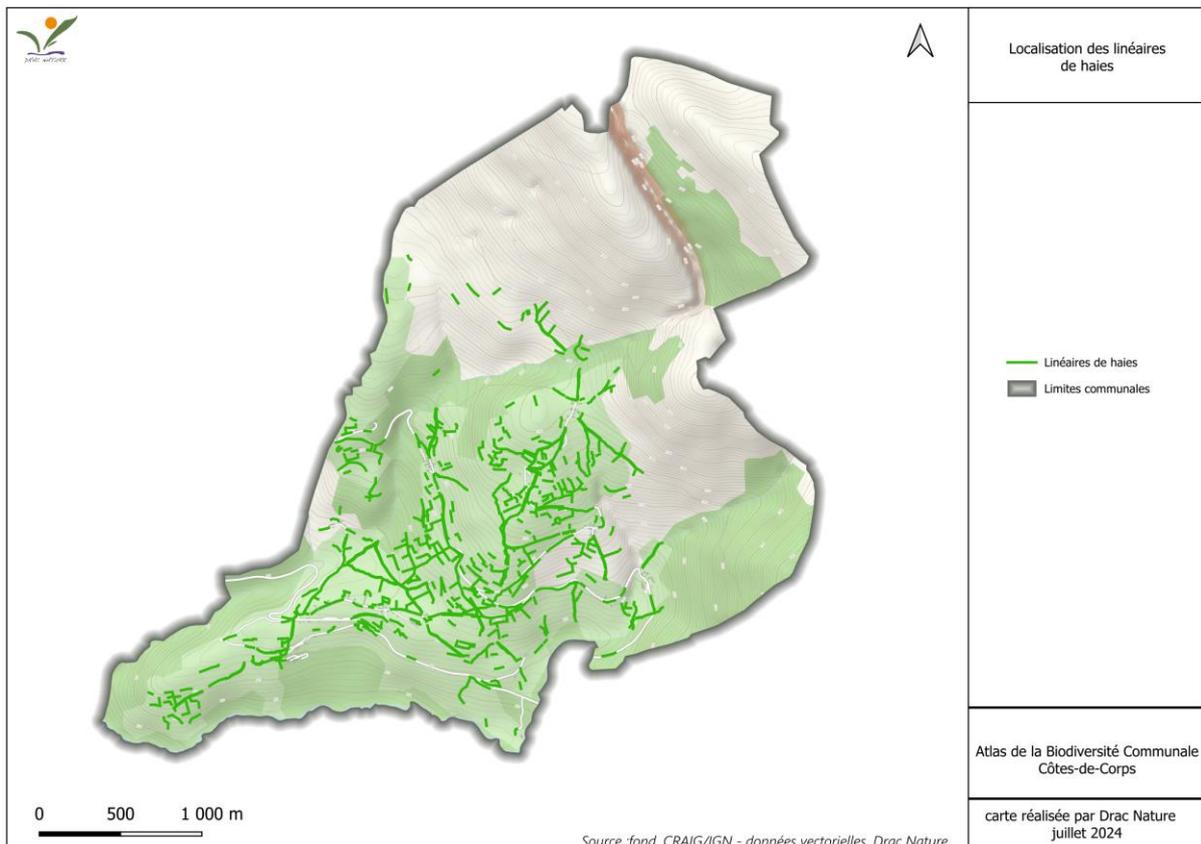
- Une phase de terrain/état des lieux
- Une phase d'analyse des enjeux
- Une phase de rédaction de préconisations d'actions pour le maintien ou la restauration des fonctionnalités par types de milieux (trames).

Dans le cadre de cet important travail, l'association **Drac Nature s'est chargée du volet « bocages » en réalisant** une cartographie exhaustive des haies et **l'analyse des enjeux de la trame bocagère.**

La cartographie du linéaire de haies a été établie sur la base de photos aériennes sans caractérisation qualitative sur le terrain à l'échelle du linéaire de haie. Toutefois, plusieurs éléments tels que la continuité/discontinuité, le type de haies (haute ou basse), l'orientation de la haie par rapport à la pente, (...) ont pu être relevés. Cette base cartographique visait l'analyse du maillage bocager à une échelle intercommunale en considérant comme préalable les bénéfices en termes de fonctionnalités de telles structures paysagères.

Plusieurs entrées thématiques ont été retenues pour cette analyse : la densité et la connectivité des haies, la densité des trognes (cf. chapitre 8.2), les enjeux liés à l'eau (proximité des haies d'un point d'eau) et les éléments patrimoniaux (fossés, murets, clapiers...).





Le linéaire de haies cumulé représente **39,77 km**. Le réseau est constitué principalement de haies hautes et continues.

Comme le montrent les cartes ci-après, plusieurs zones de bocage comportent des valeurs de densités de haies importantes ainsi qu'une connectivité forte à très forte.

D'autres éléments patrimoniaux tels que les clapiers très présents sur la commune ajoutent un caractère patrimonial supplémentaire. Les clapiers sont des tas de pierre installés en général en limite de parcelles sur lesquelles les haies se sont développées. Ils offrent des habitats très intéressants pour les reptiles.

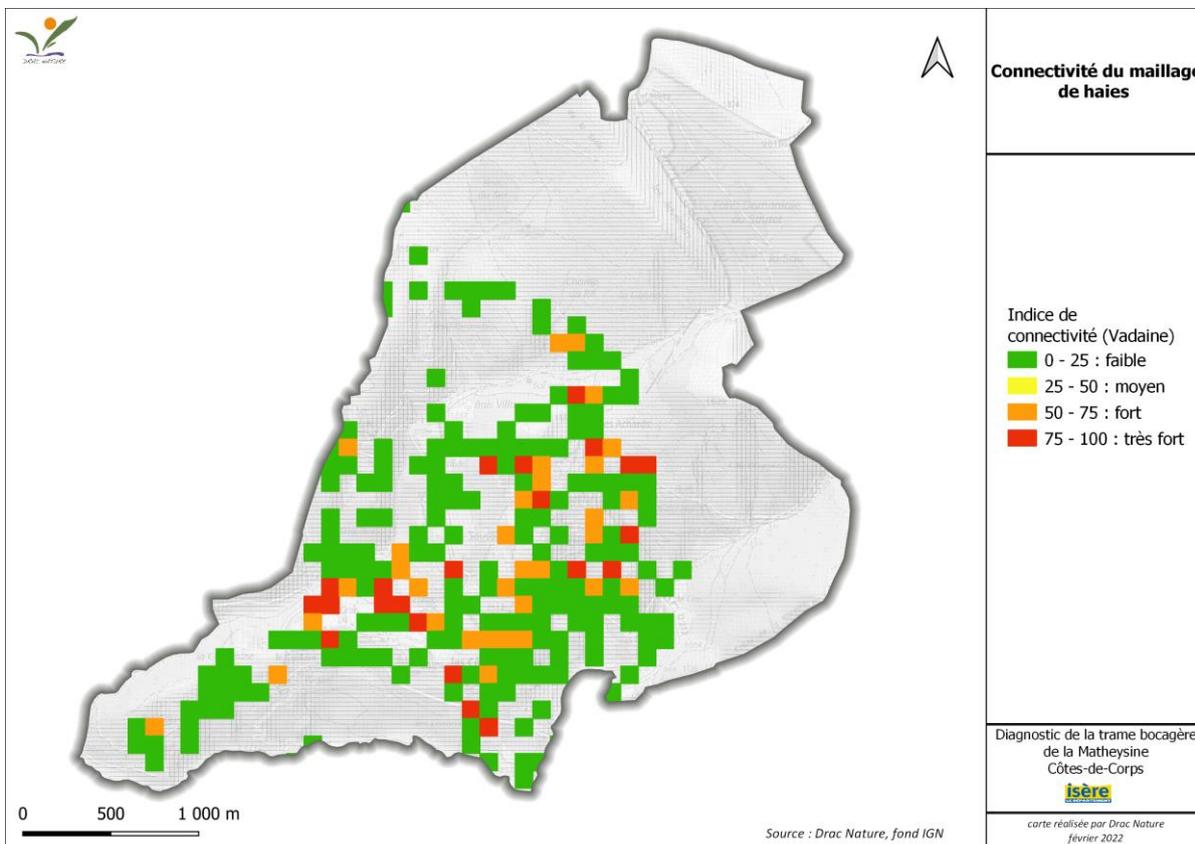
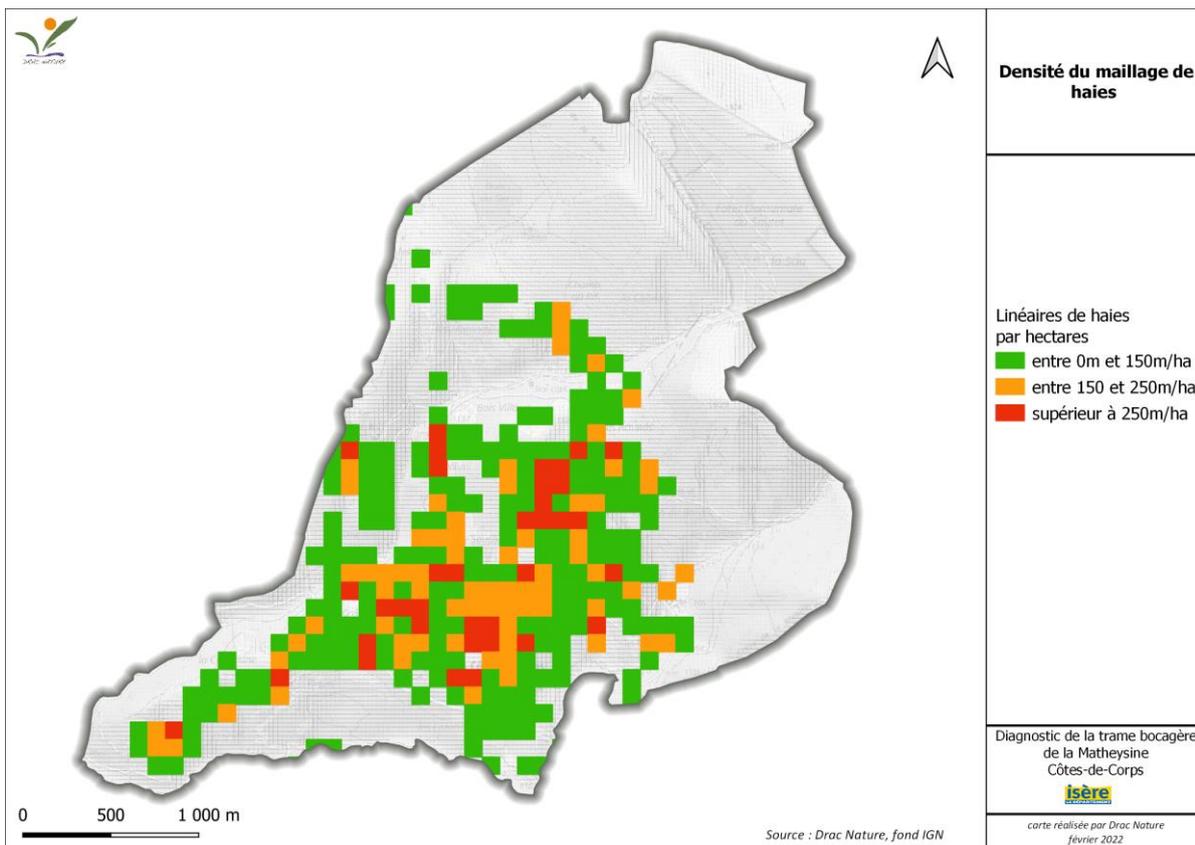
A l'échelle intercommunale, les bocages des Côtes-de-Corps sont très singuliers du fait de leur exposition plein Sud. Ils abritent de nombreuses pelouses sèches et les essences qui composent les haies sont en partie thermophile.





Magnifique bocage « sec » et clapiers à l'Ouest du hameau de l'Echaillon







## 8.2 Les trognes

Le territoire de la Matheysine se caractérise par la présence de nombreuses trognes. Un inventaire à l'échelle de la communauté de communes a été réalisé par l'association Drac Nature entre 2015 et 2021 et a permis de confirmer le caractère exceptionnel du territoire désormais reconnu nationalement avec 98673 trognes inventoriées sur 177km de linéaires en cumulé.

La commune des Côtes-de-Corps n'échappe pas à la règle en abritant **1768 trognes** sur un linéaire cumulé de **2,22 km**. Bien que ces chiffres ne constituent pas le record des communes du territoire, il est tout à fait honorable pour le sous-territoire du Beaumont.

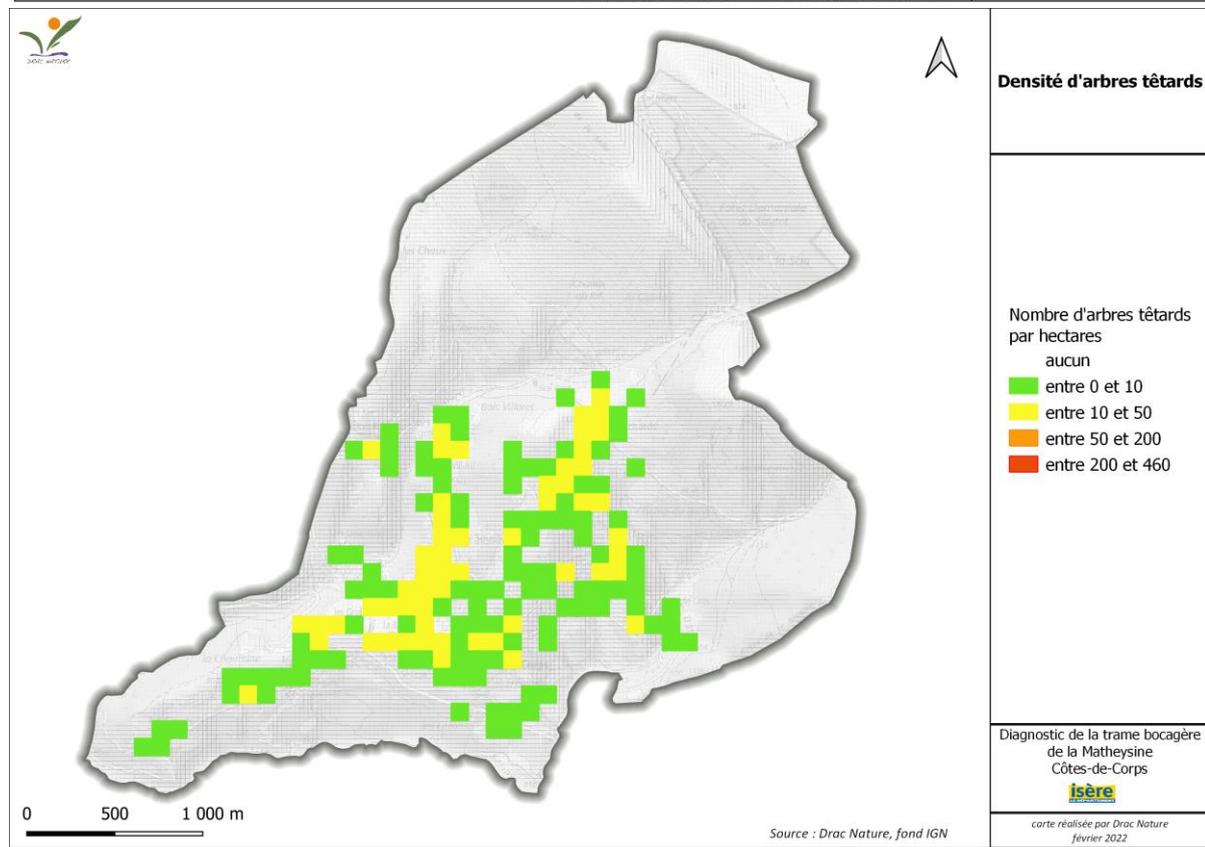
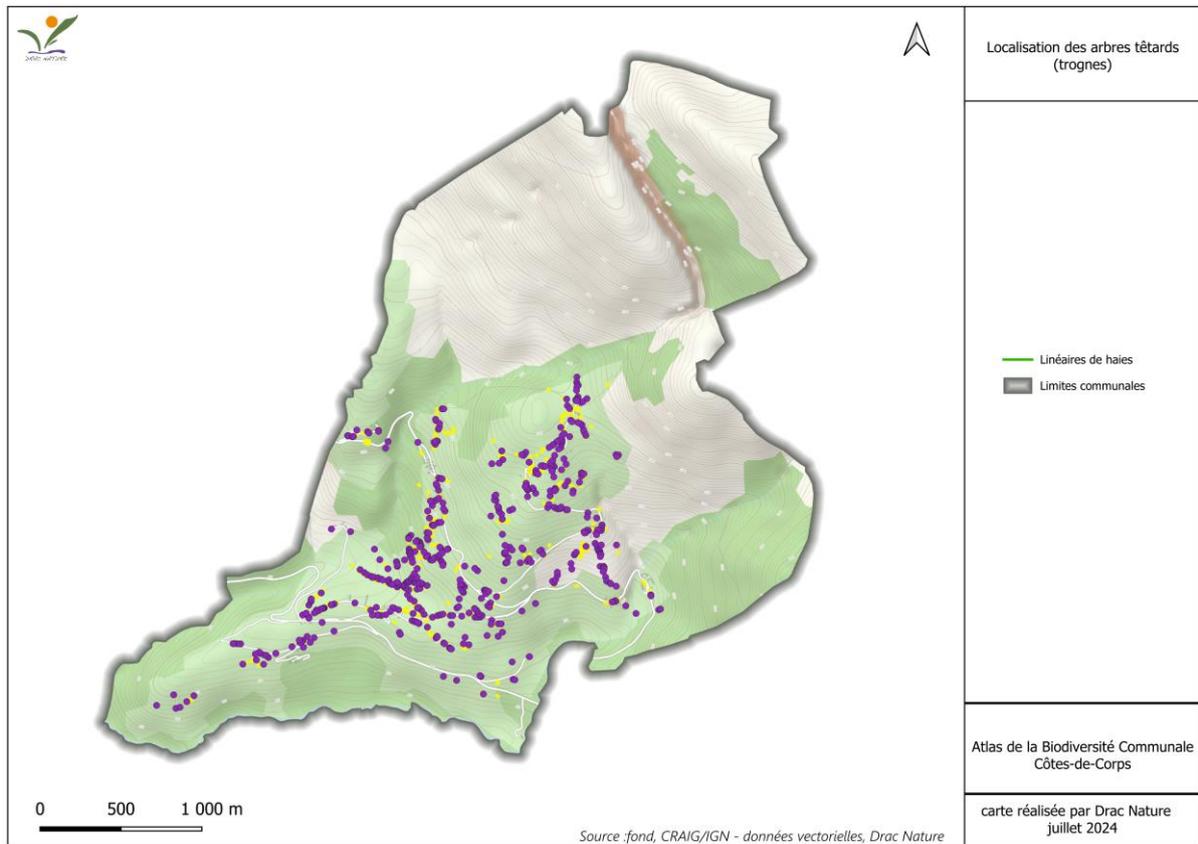
Comme le montre les graphiques ci-dessous l'essence dominante est le frêne élevé (81%).

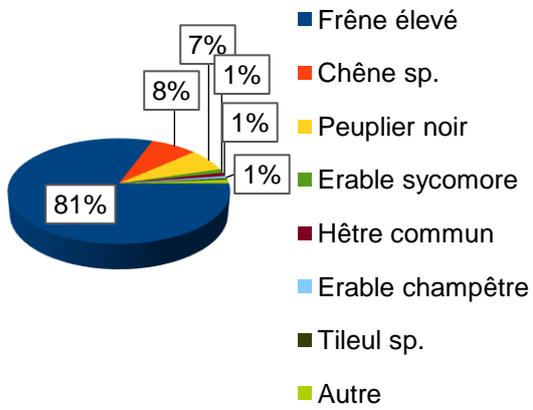
A l'image du reste du territoire où la trogne a été pendant longtemps intégrée aux systèmes polycultures-élevages, les usages traditionnels ainsi que l'entretien de l'existant tendent à disparaître. Seuls 38 % des trognes inventoriés (668) sont encore entretenues.

L'entretien des trognes est essentiel pour maintenir durablement les nombreuses espèces animales et végétales qu'ils abritent. De par la taille régulière, des cavités se forment au fil des années. Les arbres têtards constituent des sites de nidification pour de nombreux oiseaux comme la chouette chevêche et des refuges pour les mammifères (lérot, chauve-souris,...). Le bois mort présent dans ces anfractuosités est une source de nourriture pour un grand nombre d'espèces de Coléoptères saproxyliques qui ne nuisent pas pour autant à la vitalité des arbres. Grâce à l'action de ces insectes, le bois mort va évoluer en un humus particulièrement riche appelé "terreau" qui permet lui-même l'implantation de plantes épiphytes.

La présence de trognes dans les linéaires de haies offre la possibilité de maintenir dans des conditions de sécurité (difficile de conserver des arbres morts sur pieds dans une haie) une trame de vieux bois et de bois mort sans discontinuité avec les forêts qui jouxtent les bocages.

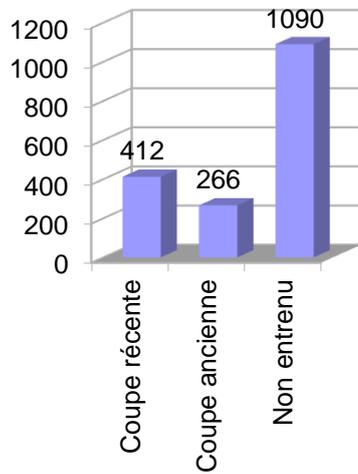




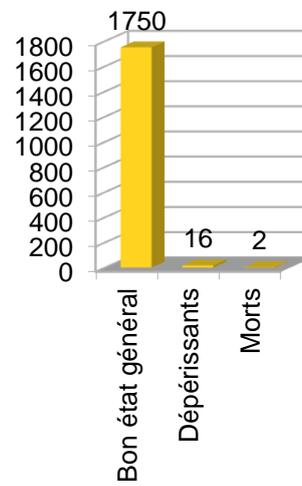


Types d'essence

Type de taille



Types d'entretien



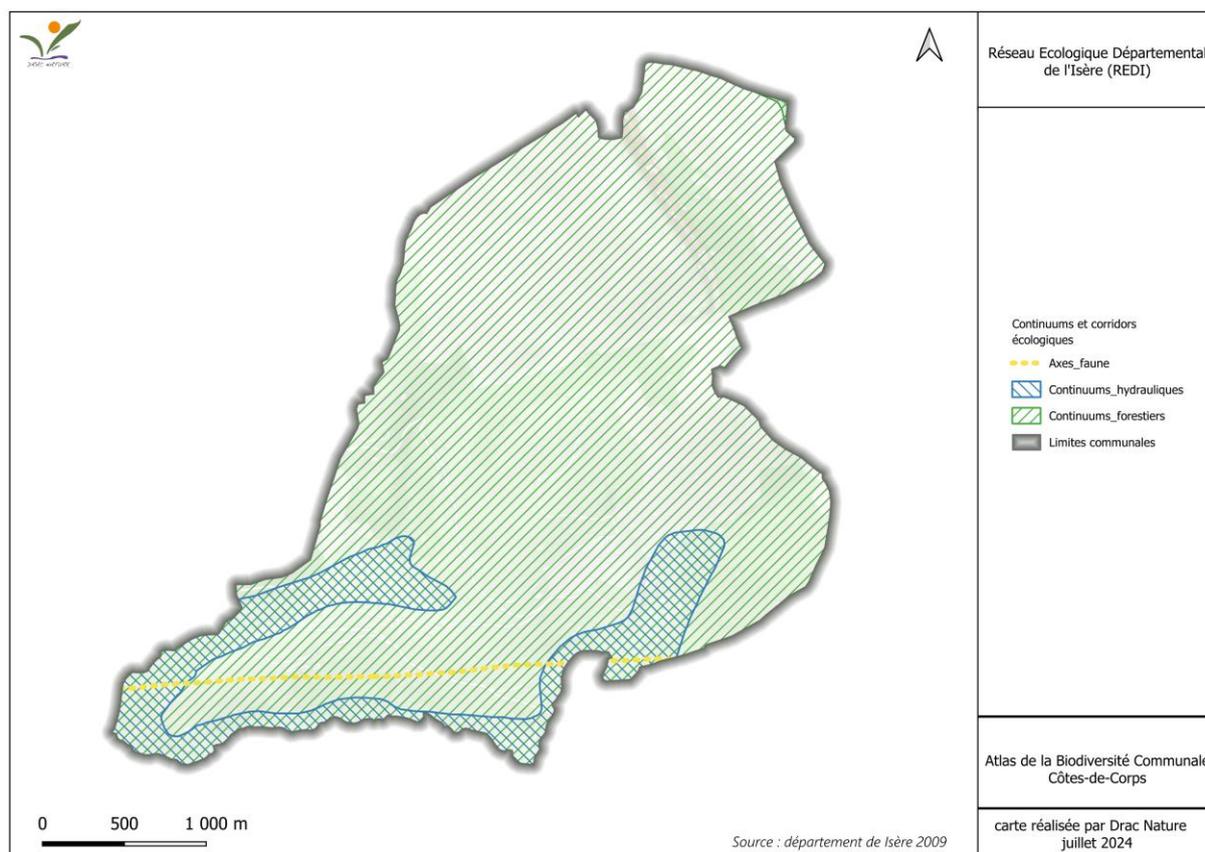
État général des arbres inventoriés



## 9. Corridors et continuités écologiques

### Contexte isérois

L'Isère a été l'un des premiers départements à avoir identifié les continuités (corridors) écologiques majeures et leurs points de rupture (conflits) compilés au sein du Réseau Écologique du Département de l'Isère (REDI). Ce travail a permis de mettre en évidence à l'échelle du territoire isérois les différents espaces naturels essentiels pour répondre aux besoins vitaux des espèces (refuges, nourriture et déplacements) mais aussi d'identifier les zones critiques de fragmentation de ses espaces. L'identification de ces points ou linéaires de conflit a conduit à la mise en œuvre d'aménagement pour rétablir une bonne circulation des espèces. Les grands axes de circulation de la faune ont également pu être établis notamment entre les différents massifs montagneux. Ce travail d'intérêt majeur pour le département demeure toutefois insuffisant pour une lecture à une échelle locale. Pour exemple, la carte ci-dessous montre que la commune des Côtes-de-Corps est identifiée principalement comme un continuum forestier sans tenir compte des espaces prairiaux (notamment pelouses sèches) et bocagers. Un continuum hydraulique suit l'axe de la Sézia et du Drac. Un axe faune suit ce même linéaire.





## Méthodologie retenue

Dans le cadre de la présente étude, nous avons réalisé une analyse plus fine basée sur la logique suivante :

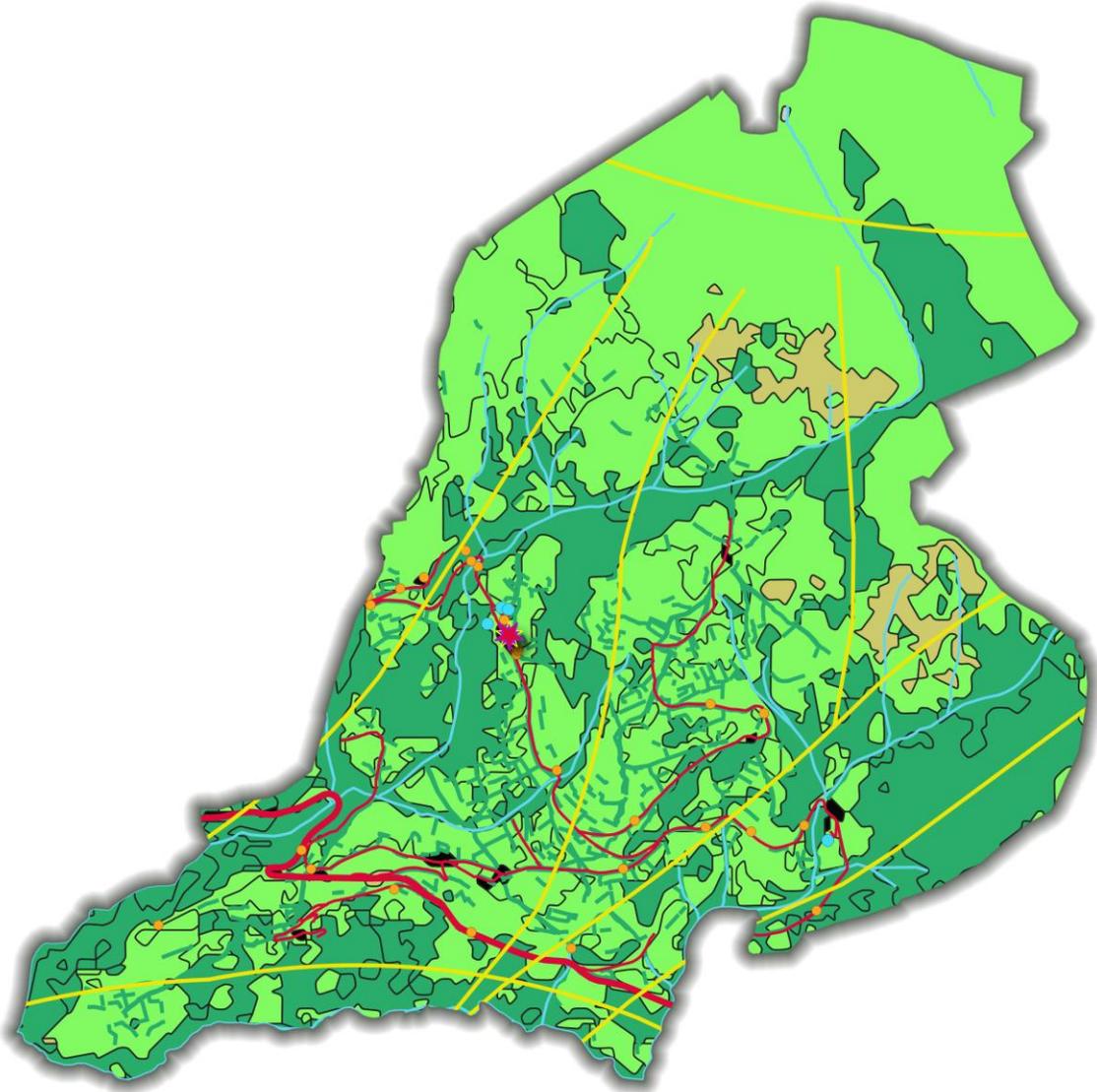
- analyse de l'occupation des sols et des espaces perméables
- identification des obstacles et points de conflits en croisant la présence de zones urbanisées et de routes avec la localisation des écrasements connus de la faune.

Contrairement à certaines métropoles très artificialisées, la commune de moyenne montagne des Côtes-de-Corps se caractérise par de très faibles densités urbaines fractionnées et de grandes surfaces d'espaces naturels aux profils variés. Dans la mesure où ces espaces sont globalement perméables, il nous a semblé plus pertinent d'établir notre d'attention sur l'identification des obstacles qui fragmentent ces espaces plutôt que de rechercher des corridors biologiques à proprement parlé. En effet, il serait hasardeux de chercher à distinguer les réservoirs de biodiversité des espaces de circulation au sens stricte dans la mesure où la majorité des habitats naturels présents sur la commune peuvent être associés à l'une ou l'autre de ces deux catégories sans discrimination.

Nous avons toutefois souhaité représenter des sens de circulations potentiels entre le haut et le bas de la communes et d'Est en Ouest que nous avons nommés « axes faune ».

Les obstacles ponctuels sont mentionnés sur la cartographie comme « points de conflit ». Certaines portions de route où une récurrence d'écrasements a identifiée figurent sur la cartographie sous cette même mention. Les obstacles linéaires tels que les routes sont représentés graphiquement par des polygones.





### Coninuités écologiques et fragmentation des espaces

#### Occupation des sols simplifiée (CESBIO)

- Pelouses et prairies
- Boisements
- Landes
- Zones urbanisées
- Localisation écrasements faune

#### Corridors/réseaux écologiques

- Axes faune
- Haies
- Cours d'eau
- Mares

#### Obstacles et points de conflit

- routes secondaires
- routes principales (nationale)
- ★ Points de conflit

Atlas de la Biodiversité Communale  
Côtes-de-Corps

carte réalisée par Drac Nature  
juillet 2024



Source : CESBIO (CNRS), BD TOPO routes (IGN), cartographie des cours d'eau (OFB), données écrasement faune (LPO, Drac Nature), mares, haies, axes faune et points de conflit (Drac Nature)



## Analyse de la trame verte et bleue

La commune offre une grande diversité d'habitats et de structures paysagères complexes pour répondre aux besoins vitaux de nombreuses espèces à faible, moyenne ou grande capacité de dispersion.

La route nationale constitue l'obstacle majeur en limitant les échanges entre la partie basse de la commune et la partie haute sans toutefois constituer un obstacle infranchissable. Au-dessus de la route nationale, les déplacements des espèces peuvent s'opérer relativement librement malgré la présence de petits axes routiers. Plusieurs écrasements ponctuels sont relevés sur ces axes menant aux différents hameaux de la commune. A noter, que nous relevons une récurrence d'écrasements d'amphibiens sur le hameau du Villard (point de conflit) nécessitant une vigilance sans pour autant justifier la mise en place d'aménagements de type « passage à petite faune ». La mise en place de panneaux « Ralentir amphibiens » couplée à la sensibilisation des habitants pourrait s'avérer être une solution.

Sur le bas de la commune, en dessous de la route nationale, les déplacements d'espèces s'opèrent probablement plus aisément de manière parallèle à l'axe de la rivière Sézia.

Si les prairies (dont une grande proportion de pelouses sèches), les forêts et les haies sont bien représentés sur la commune, la quasi absence de milieux humides peut constituer un frein pour certaines espèces. La création de réseaux de mares sur l'ensemble de la commune pourraient s'avérer une alternative intéressante pour offrir des refuges aux espèces inféodées aux eaux stagnantes et faciliter leur dispersion. Plusieurs ruisseaux comportent des seuils potentiellement infranchissables.



# **PARTIE 4 :**

## **SYNTHESE DES ENJEUX**

### **DE LA BIODIVERSITE AUX**

#### **COTES-DE-CORPS**





## 1. Synthèse des enjeux floristiques

L'indice pondéré de patrimonialité met en valeur **deux polygones à fort enjeu et un polygone à enjeu très fort**, correspondant à des habitats paysagers de prairies et de pelouses sèches (habitats patrimoniaux) accueillant des espèces messicoles et plusieurs espèces à enjeu secondaire et faible inféodées à ces milieux.

Avec un indice pondéré de patrimonialité modéré, **huit polygones représentent des secteurs à indice de patrimonialité des habitats paysagers fort à modéré**, accueillant encore quelques espèces à forts enjeux ou plusieurs espèces à enjeux secondaires ou faibles. Ces secteurs correspondant également majoritairement à des secteurs de pelouses sèches, mais également deux secteurs importants de boisement. Le premier secteur de boisement concerné est un boisement thermophile dominé par une chênaie pubescente en mosaïque avec la pinède sylvestre. Ce boisement accueille une espèce à enjeu faible de sous-bois (*Pyrola chlorantha*) mais également des espèces à enjeux faible et secondaire de pelouse sèche, de par sa structure en mosaïque avec des pelouses sèches (*Astragalus hypoglottis*, *Gentiana cruciata*, *Crepis nicaeensis*, *Ophioglossum vulgatum*). Le second boisement est un secteur de hêtraie sapinière de forêt ancienne, accueillant une espèce à enjeu secondaire (*Trochiscanthes nodiflora*) et deux espèces à enjeu faible en lisière.

Sont identifiés avec un enjeu faible 19 polygones d'habitats variés (prairies ou pelouses sèches, boisements et landes) n'accueillant qu'une à deux espèces d'enjeux faibles. Enfin les secteurs à enjeu très faible regroupent des polygones sans aucune espèce à enjeu (103 polygones), à l'exception d'un secteur « aménagement » correspondant au boisement RTM avec *Buxbaumia viridis* et la route N85 ayant un point d'*Allium scorodoprasum* en bordure. Ces secteurs à enjeu faible ne sont pas cependant pas à sous-estimer en terme de gestion, certains ayant un indice de patrimonialité des habitats paysagers élevé. Ces secteurs ont pu être sous-prospectés ou pourrait accueillir plus d'espèces patrimoniales en fonction de la gestion appliquée.

Enfin, un indice de patrimonialité pondéré nul a été obtenu pour les polygones correspondant aux habitats paysagers artificiels.

**En conclusion**, la mise en place d'un ABC sur les Côtes-de-Corps a révélé des enjeux forts de biodiversité et de conservation sur son territoire concernant la flore et les habitats. Avec plus de 750 espèces végétales sur son territoire, la commune fait partie des communes les plus riches du département pour ces taxons.



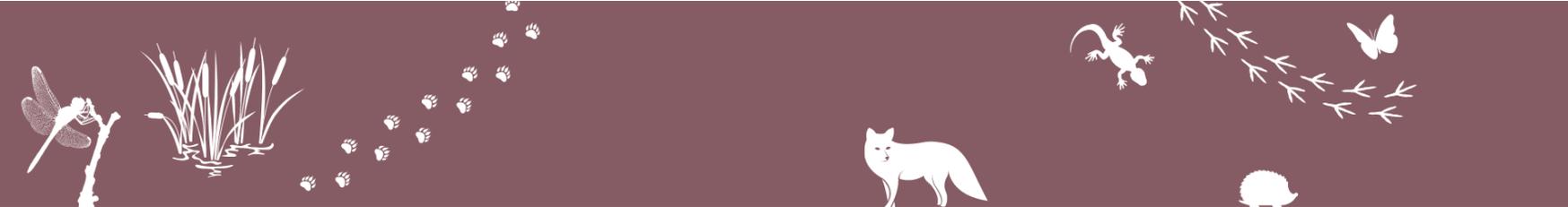


En terme de patrimonialité, les Côtes-de-Corps est une commune accueillant dix habitats d'intérêt communautaire, dont l'état de conservation doit être maintenu favorable par les États membres de l'Union européenne. C'est aussi 47 espèces patrimoniales, protégées, en liste rouge ou déterminantes ZNIEFF.

Un des enjeux majeur sur la commune est de maintenir une activité agro-pastorale extensive pour limiter la fermeture des milieux sur les secteurs aux enjeux les plus forts. Cela passerait notamment par une sensibilisation des agriculteurs aux enjeux sur les prairies et pelouses sèches avec une gestion favorisant la diversité floristique sur les parcelles. Des préconisations doivent être faites exploitation par exploitation pour analyser le rôle des prairies et pelouses sèches et faire des préconisations pertinentes. Afin de limiter l'embroussaillage, une éducation des troupeaux à la consommation des ligneux est également une option. Une sensibilisation des acteurs de la commune aux espèces et aux habitats patrimoniaux présents sur ces secteurs serait à mettre en place pour une meilleure compréhension des enjeux et préserver ces secteurs lors de futurs aménagements sur la commune.

Sur les alpages, une attention doit être portée aux parcours de pâturage pour limiter le stationnement des troupeaux sur les mêmes secteurs, ce qui entraînerait une eutrophisation rapide des sols. Le surpâturage peut également provoquer une importante érosion des sols notamment sur les végétations en gradins sensibles à ce problème (pelouse à séslerie bleutée et à laîche toujours verte).





## Atlas de la Biodiversité Communale - Les Côtes-de-Corps

Hiérarchisation des enjeux : indice pondéré de patrimonialité des habitats

Réalisation : Gentiana, 22/11/2022. Sources : Gentiana, PIFH, IGN, Google satellite

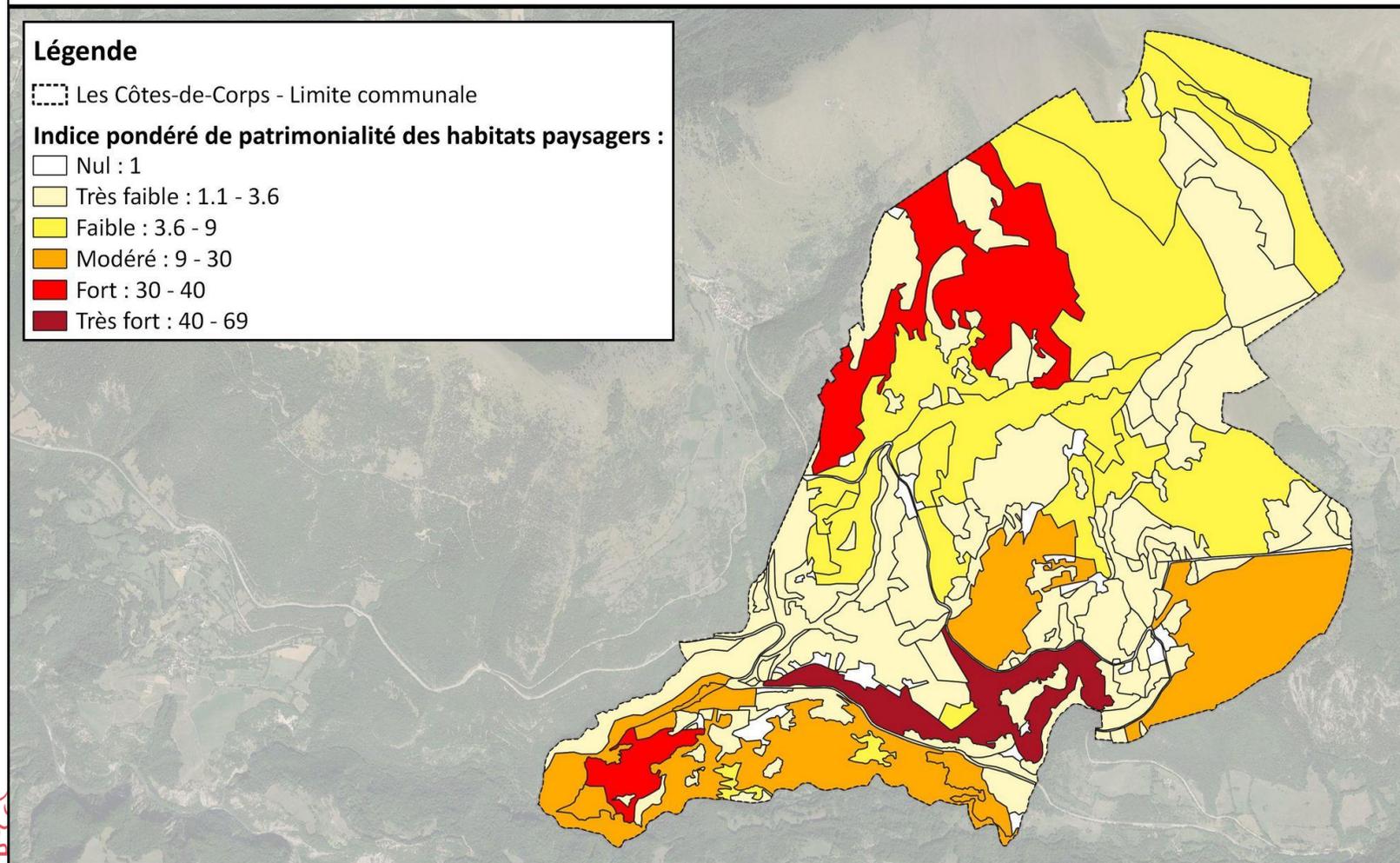


### Légende

▭ Les Côtes-de-Corps - Limite communale

#### Indice pondéré de patrimonialité des habitats paysagers :

- ▭ Nul : 1
- ▭ Très faible : 1.1 - 3.6
- ▭ Faible : 3.6 - 9
- ▭ Modéré : 9 - 30
- ▭ Fort : 30 - 40
- ▭ Très fort : 40 - 69



## 2. Synthèse des enjeux faunistiques

L'exploitation des données faunistiques existantes et les résultats des inventaires réalisés dans le cadre de cet ABC montrent une diversité remarquable dans la commune des Côtes-de-Corps. Les espèces de faune présentes dans la commune n'occupent pas de façon homogène le territoire. Et plusieurs grands types de milieux naturels concentrent l'essentiel des observations. Ainsi, les espèces des **milieux ouverts** et les **alpages** sont très représentées aux Côtes-de-Corps (28 % des espèces d'oiseaux par exemple).

Viennent ensuite les espèces typiques des **milieux boisés** (quel que soit le type de boisement), et les espèces des **milieux humides et cours d'eau**. Des espèces plutôt **rupestres** sont également présentes mais restent marginales aux Côtes-de-Corps.

Figure 5 : Espèces remarquables et patrimoniales des Côtes-de-Corps réparties par grands types de milieu

Milieux ouverts		Alpages		Milieux boisés		Milieux humides et cours d'eau	
Oiseaux	Alouette des champs	Oiseaux	Bruant fou	Oiseaux	Autour des palombes	Oiseaux	CinCLE plongeur
	Alouette lulu		Bruant ortolan		Bécasse des bois		Amphibiens
	Bruant jaune		Fauvette babillarde		Bondrée apivore	Crapaud épineux	
	Caille des blés		Monticole de roche		Engoulevent d'Europe	Grenouille rousse	
	Fauvette grisette		Perdrix bartavelle		Hibou moyen-duc	Salamandre tachetée	
	Huppe fasciée		Pipit spioncelle		Mésange boréale	Mammifères	Murin de Natterer
	Linotte mélodieuse		Tarier des prés		Mésange huppée	Reptiles	Couleuvre helvétique
	Petit-duc scops		Tétras lyre		Pic épeichette		Odonates
	Pie-grièche écorcheur		Traquet motteux		Pic noir	AgriON jOuvencelle	
	Pipit des arbres		Venturon montagnard		PoUILLOT de Bonelli	Anax empereur	
	Rougequeue à front blanc	Mammifères	Grand Murin	Caloptéryx vierge			
	Tarier pâtre	Marmotte des Alpes	Murin à moustaches	Libellule déprimée			
	Torcol fourmilier	Orthoptères	Murin à oreilles échancrées	Nymphe au corps de feu			
Mammifères	Grand Rhinolophe	Arcyptère bariolée	Mammifères				
	Lièvre d'Europe	Decticelle des bruyères	Noctule commune				
	Muscardin	Œdipode stridulante	Noctule de Leisler				
Reptiles	Coronelle lisse	Lépidoptères	Cerf élaphe				
	Couleuvre verte et jaune	Apollon	Ecureuil roux				
	Vipère aspic	Semi-Apollon					
Orthoptères	Lézard à deux raies	Hermite	Reptiles	Couleuvre d'Esculape			
	Antaxie marbrée		Lépidoptères	Morio			
Lépidoptères	Barbitiste ventru						
	Azuré de la croisettes						
Lépidoptères	Azuré du thym						

La répartition des espèces remarquables et/ou patrimoniales n'est pas non plus homogène dans les Côtes-de-Corps. Des secteurs concentrent plus d'espèces que d'autres : soit parce que le milieu est apparemment en bon état de conservation, soit parce qu'il s'agit de secteurs très accessibles et donc avec une pression d'observation plus accrue.





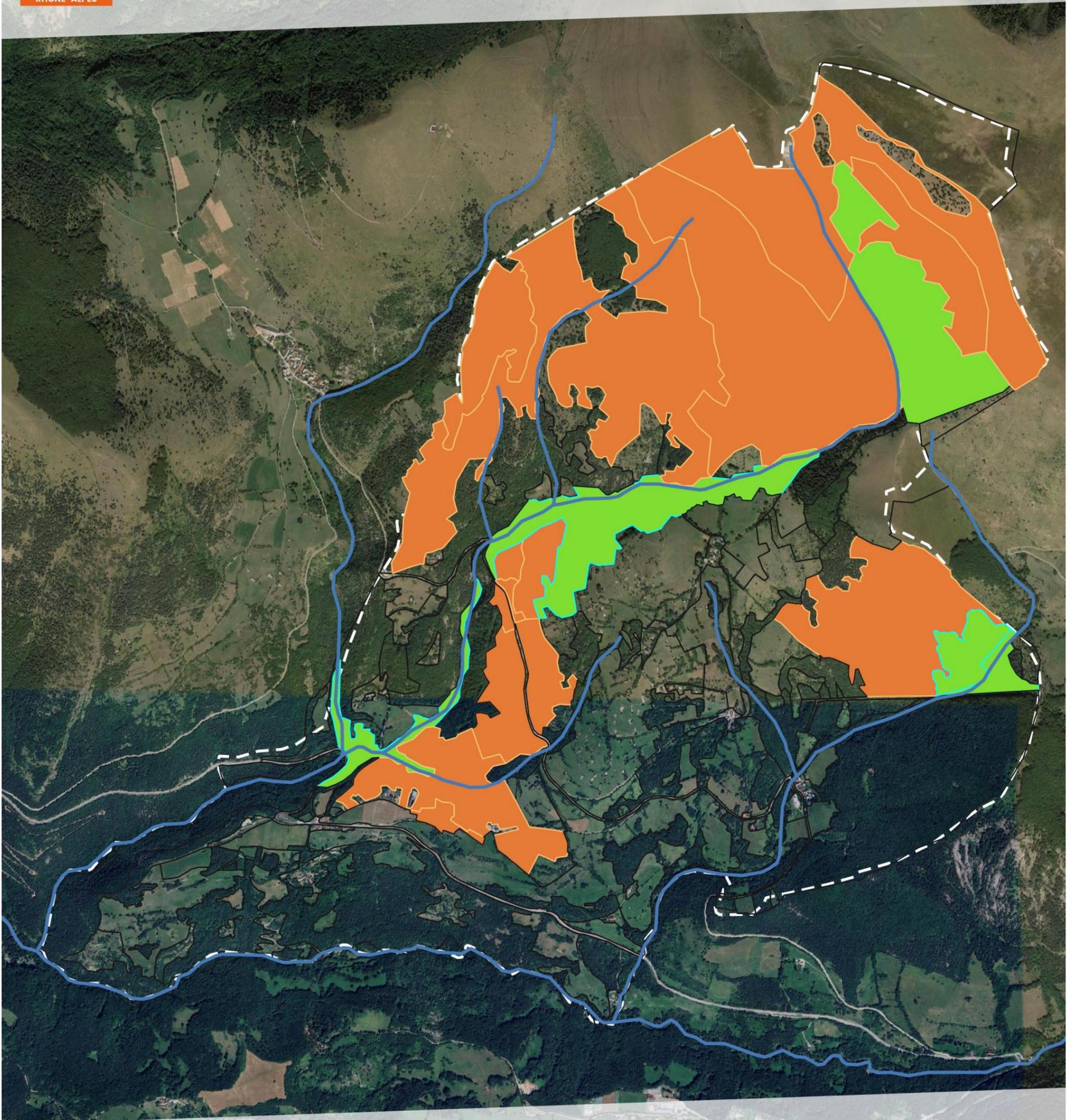
La comparaison de la répartition des espèces et des cortèges d'espèces remarquables avec la carte des habitats naturels permet de déterminer des milieux d'intérêt faunistique. Et cela vient compléter les enjeux floristiques sur ces mêmes habitats.





Agir pour  
la biodiversité

## Localisation des habitats naturels présentant un intérêt faunistique dans la commune des Côtes-de-Corps



### Légende Habitats naturels

-  milieu forestier présentant des enjeux faune
-  milieu ouvert présentant des enjeux faune
-  autre milieu
-  cours d'eau

0 0,2 0,4 km



1:22 500

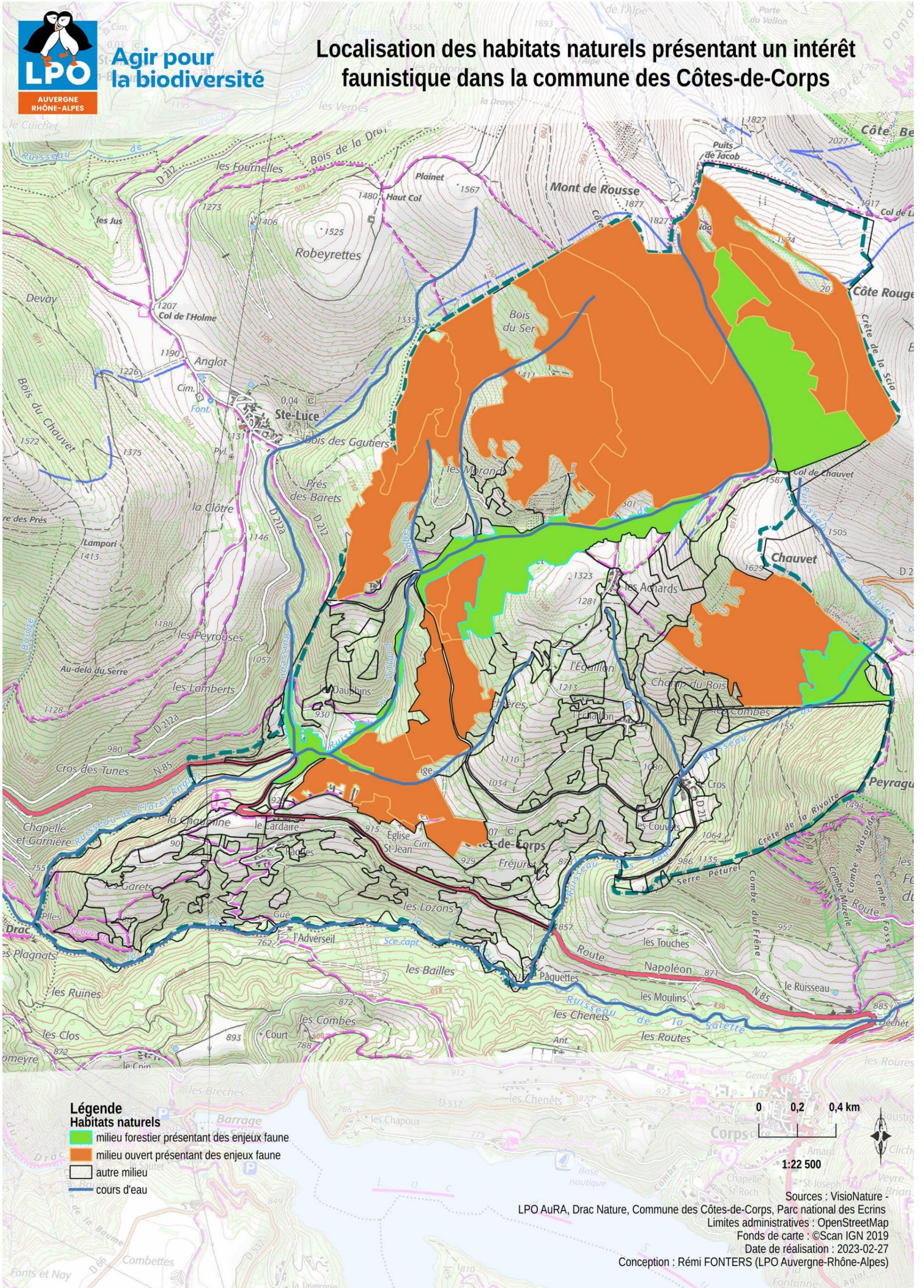


Sources : VisioNature -  
LPO AuRA, Drac Nature, Commune des Côtes-de-Corps, Parc national des Ecrins  
Limites administratives : OpenStreetMap  
Fonds de carte : ©Google Satellite  
Date de réalisation : 2023-02-27  
Conception : Rémi FONTERS (LPO Auvergne-Rhône-Alpes)



Agir pour  
la biodiversité

## Localisation des habitats naturels présentant un intérêt faunistique dans la commune des Côtes-de-Corps





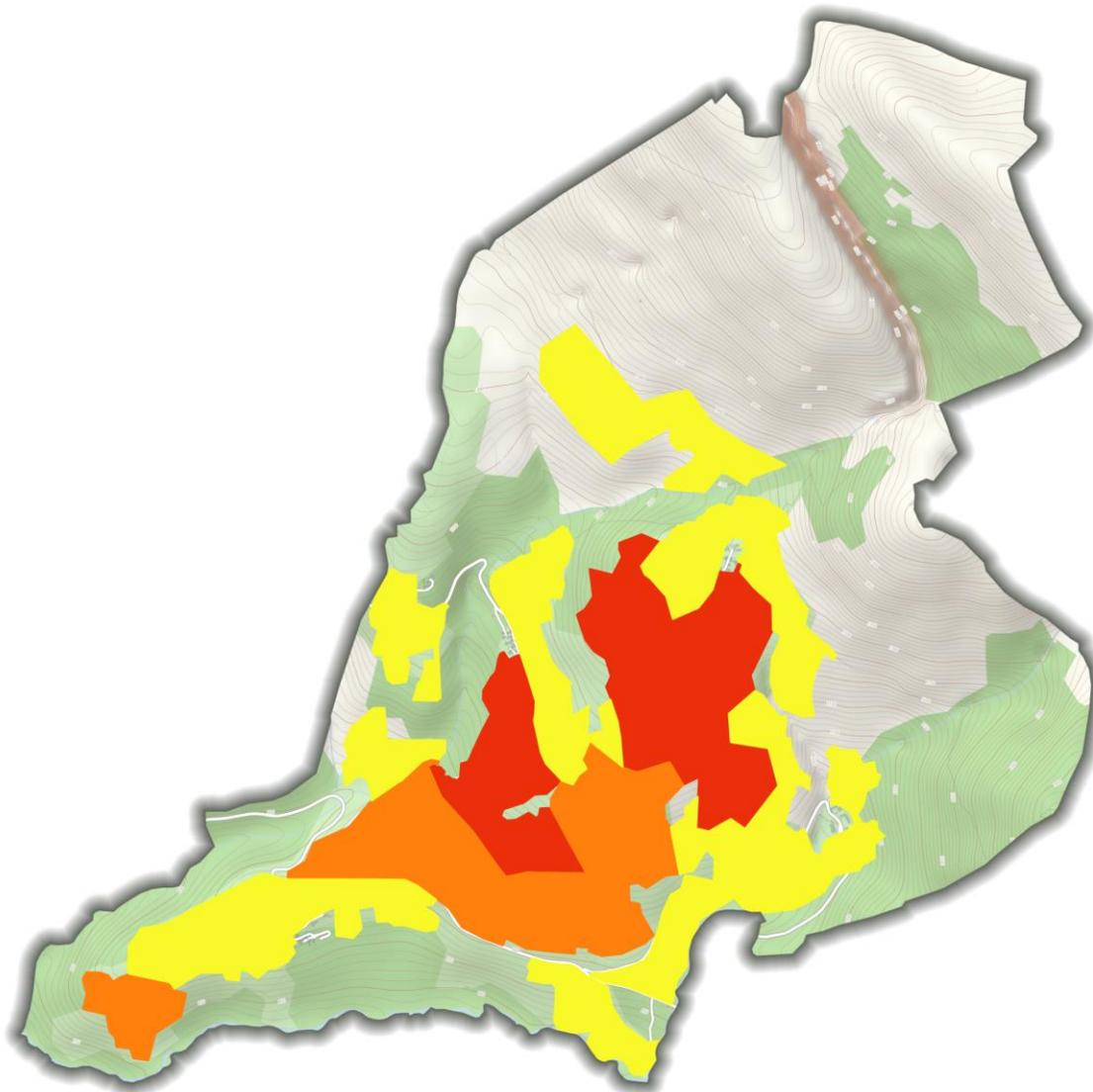
### 3. Synthèse des enjeux liés aux bocages

Le croisement des analyses présentées dans le chapitre 8.1 a permis d'établir des niveaux de patrimonialité des différents secteurs de la trame bocagère en vue d'une priorisation des actions. Cette priorisation des actions vise deux objectifs principaux :

- le maintien de la trame bocagère par la mise en œuvre d'une gestion durable
- la restauration de la trame bocagère par le renforcement du linéaire de haies au sein de bocages existants ou la création de nouveaux linéaires en vue de connecter les trames bocagères entre elles.

A l'échelle de la commune, le principal enjeu consiste à maintenir les bocages patrimoniaux et très patrimoniaux existants. Bien que se trouvant globalement dans un bon état de conservation, les bocages de la commune sont menacés par une quasi absence d'entretien ou ponctuellement par un entretien inadapté. Une animation territoriale auprès des agriculteurs et propriétaires pour la mise en place d'une gestion durable des haies peut constituer une approche intéressante pour répondre à cet objectif.





Priorisation des actions liées aux enjeux de maintien de la trame bocagère

Patrimonialité du maillage bocager

 Forte

 Moyenne

 Tres forte

 Limites communales

Atlas de la Biodiversité Communale  
Côtes-de-Corps

carte réalisée par Drac Nature  
juillet 2024

0 500 1 000 m



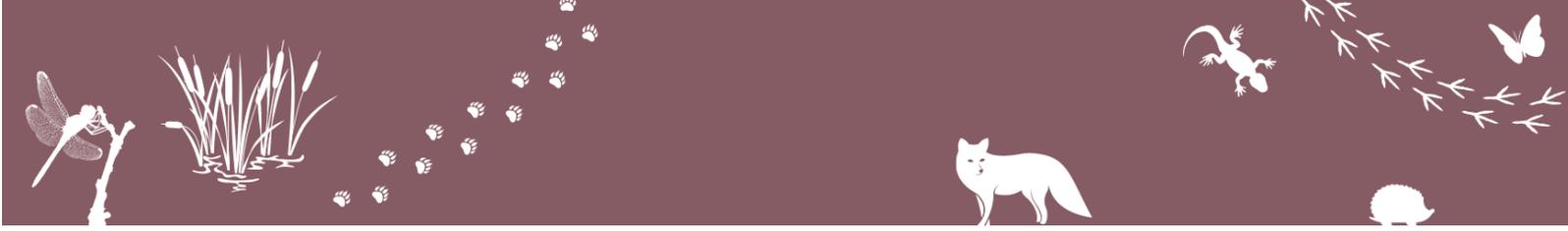
Source :fond, CRAIG/IGN - données vectorielles, Drac Nature

# **PARTIE 5 :**

# **ANIMATION DE LA**

# **DEMARCHE ABC**





## 1. Gouvernance et implication des parties prenantes

Différents comités et ateliers ont été mis en place afin de s'assurer de la mobilisation d'un maximum des acteurs du territoire : habitants, élus, administrations, associations locales, organismes publics en lien avec la biodiversité, ...

Au final, ce sont quatre types d'organes qui ont participé à l'élaboration et l'animation de l'ABC des Côtes-de-Corps.

### *Le Comité de pilotage*

Afin de mettre en œuvre le projet D'ABC, un **comité de pilotage** a été créé en vue d'être mobilisé pour toutes les phases importantes de l'ABC (lancement, analyse des enjeux, définition du plan d'action, intégration dans une démarche plus globale et suites à donner à la démarche).

Ce COPIL était constitué des personnes suivantes :

#### Présents

AUBAUD Gilles	ACCA
BATTISTEL Marie-Noël	Député
BIDERMAN Pierre	Habitant et spécialiste de l'environnement
CORNET Mélanie	AMO Biodiversité
FLAMBARD Dominique	Apiculteur
FOUGERAY Daniel	Conseiller municipal et naturaliste
FRANCOU Daniel	2ème adjoint
GARCIA Julien	ONF
GRAS Julien	Président du Groupement pastoral
GUITERBAUME Gerard	Président Montagne et Nature
LEMERCIER Amandine	Responsable Espaces Naturels Ruraux Conseil départemental
MAUROY Claude	Maire et agriculteur
PRUVOST Angélique	Drac Nature
TROSSERO Jean-François	Association de pêche, ancien maire





Il s'est réuni les :

- 22 mars 2022, pour le lancement du projet et la présentation de la démarche
- 23 janvier 2024 pour la restitution des résultats de l'analyse des enjeux et la présentation du plan d'action

#### *d. Le Comité de suivi*

Par ailleurs, un **comité de suivi** a été constitué dès le démarrage du projet avec 2 élus, le représentant de l'AMO Biodiversité de la commune et Drac Nature. Il s'est assuré de la bonne mise en œuvre des actions prévues, et a veillé au respect du planning et du budget pendant toute la durée de l'ABC. Il s'est réuni autant que de besoin en fonction de l'avancée des différentes phases, fonctionnant beaucoup par échanges de mails et réunions en visio. Dynamique, ce comité de suivi a permis de mettre en œuvre toutes les actions prévues en 2022-2023, en particulier les inventaires de terrain, la récolte des données naturalistes et de contexte auprès des très nombreux acteurs du territoire, les animations grand public et le travail d'analyse et de cartographie.

En particulier, ce comité de suivi a organisé une réunion de restitution des résultats le 5 décembre 2022. Cette dernière a été menée avec le comité de suivi et les représentants des différentes associations naturalistes et a permis d'affiner la suite à donner en termes d'actions et de communication sur la commune.

#### *e. Les Réunions publiques*

Deux réunions publiques ont été organisées dans le cadre de cet ABC et ont mobilisé de nombreux habitants de la commune.

La **première réunion publique** de lancement s'est tenue le 14 mai 2022. L'objectif était d'informer la population sur la démarche, le projet, son déroulé, l'implication souhaitée des populations et le planning des animations prévues.

La **deuxième réunion publique** s'est tenue le 14 octobre 2023. Elle a permis la restitution des résultats des inventaires de 2022-2023 et de l'analyse des enjeux qui en découle, et a permis de poser le cadre pour l'atelier de co-construction du plan d'action. Elle a su mobiliser de nombreux habitants de la commune (25 habitants sur 71), qui ont non seulement montré leur intérêt pour leur patrimoine naturel mais également pour l'implication qu'ils pourraient avoir dans l'établissement du plan d'action en faveur de ce dernier.





*Réunion publique du 14/10/2023*

La **troisième réunion publique** s'est tenue le 13 janvier 2024 avec le même succès. Elle a permis la présentation des premiers résultats du plan d'action issu des réflexions de l'atelier de co-construction.

A noter que le succès de la mobilisation des habitants peut résider dans le fait que, d'une part, la commission patrimoine est très active sur la commune. D'autre part, que les réunions publiques se sont tenues sur des formats courts et en parallèle d'événements structurant pour la commune (ex : vœux du maire), permettant par là-même de faire connaître au plus grand nombre la démarche et de répondre aux questions dans un climat plus convivial. Le succès des sorties naturalistes a également très largement participé à l'adhésion des habitants au projet.

#### *f. L'Atelier de co-construction du plan d'actions*

Sur la base des inventaires de terrain et de l'analyse des enjeux identifiés sur la commune, l'AMO et Drac Nature ont animé le 13 janvier et le 2 mars 2024, avec les habitants de la commune et la mairie, **deux ateliers collectifs de co-construction du plan d'action**.

En effet, le premier atelier a connu un vif succès avec une quinzaine d'habitants présents. L'engouement et l'émulation a été forte sur le sujet à tel point **un second atelier a dû être programmé** pour pouvoir finaliser le plan d'action avec les habitants en sélectionnant les actions réalisables.

Si ce plan d'actions, de la responsabilité de la mairie, reste à une échelle communale, il s'inscrit forcément dans un contexte local, inter-communal, régional et national. C'est pourquoi le travail se poursuit toujours avec la mairie et les habitants impliqués pour apporter de la cohérence entre l'action des Côtes-de-Corps et les activités et politiques publiques déjà en cours ou à venir sur le territoire.





*Atelier de co-construction du plan d'actions du 13/01/2024*

## *2. Actions de mobilisation et de sensibilisation*

Outre les réunions publiques d'information et l'atelier de co-construction, l'animation de l'ABC des Côtes-de-Corps a principalement constitué en la tenue de sorties naturalistes.

Le programme des 4 sorties naturalistes prévues (voir programme ci-dessous) a été complété en cours d'année et en 2023 au vu du grand succès rencontré par ces animations : une sortie dédiée à la recherche des traces du muscardin a été organisée à l'automne 2022 et une chasse aux papillons de nuit à l'été 2023.

Le programme (ci-dessous) a été diffusé à l'Office du Tourisme, en mairie, via le bulletin municipal, des newsletters et aux participants des différentes sorties.



# Sorties Nature

## PARTICIPEZ À L'ABC DES CÔTES DE CORPS

Dans le cadre de son Atlas de la Biodiversité Communale en 2022, la commune des Côtes de Corps vous invite à découvrir les richesses naturelles de son territoire et à participer aux inventaires de la faune et de la flore. Lors de ces animations, vous serez amenés à vous familiariser avec les bases nécessaires à la reconnaissance de quelques espèces et à percer quelques-uns de leurs mystères...

### Le samedi 30 avril - après-midi

#### Pelouses sèches, des trésors de biodiversité

Au programme : initiation à la reconnaissance des plantes et notamment des orchidées



### Le samedi 14 mai - après-midi

#### Se familiariser avec la reconnaissance des oiseaux

Au programme : apprenez à identifier les espèces les plus communes par l'observation et grâce à leur chant



### Le samedi 04 juin - matin

#### Les richesses du bocage

Au programme : découverte des arbres têtards, des plantes des cultures (messicoles), des insectes pollinisateurs, des reptiles et du muscardin



### Le samedi 02 juillet - matin

#### A la découverte des alpages

Au programme : chasse aux papillons, criquets, grillons et sauterelles et reconnaissance de quelques oiseaux de montagne



\*Dates sous réserve de modification en fonction de la météo.  
Ces sorties sont gratuites et s'adressent à tous les curieux (enfants accompagnés à partir de 8 ans).

Renseignements et inscriptions auprès de Drac Nature : [dracnature@dracnature.fr](mailto:dracnature@dracnature.fr)

Rappelons que la commune rassemble 71 habitants seulement, dont les deux tiers sont permanents et un tiers propriétaire de maisons secondaires. Pourtant, chacune des 6 animations a suscité une forte mobilisation des habitants et des communes alentours, avec une moyenne de 20 participants à chacune d'entre elles !





Le public ciblé était familial, amateur et visait à faire découvrir au grand public d'une part la richesse de la biodiversité de leur environnement direct, et d'autre part les techniques des naturalistes, tant théorique (comment utiliser une clef de détermination, les bases de la classification des espèces, les enjeux et menaces sur la biodiversité, ...) que pratique avec des sorties accompagnées sur le terrain pour découvrir les plantes, les oiseaux, les insectes, ... en utilisant les outils naturalistes (jumelles, filet à papillon, épuisette, ...).

Une entrée par milieu a été choisie pour ces sorties (pelouses sèches, bocage, alpage) afin de sensibiliser à la notion d'écosystème et à l'importance de considérer le milieu dans son ensemble, mais aussi par groupe/espèce (oiseaux, papillons de nuit, muscardin).

Lors de ces animations, une communication a été faite sur les différents dispositifs d'inventaires participatifs avec une invitation à se concentrer dans le cadre de l'ABC sur « faune-isère » et "Infloris" pour pouvoir disposer des données dans le travail de synthèse des enjeux par la LPO et Gentiana.

A l'issue des animations, différents documents ont été remis aux participants et sont disponibles sur la plateforme en ligne (dossier partagé)

### 3. Communication

Un **flyer** à destination des personnes intéressées par les animations a été créé et diffusé au mois de juin 2022, d'une part aux habitants de la commune et visiteurs de la mairie, d'autre part à l'Office du Tourisme.

La commune n'ayant pas de site internet en propre, **Drac Nature**, association coordinatrice du projet, a communiqué sur son **site internet** (<https://dracnature.fr/inventaires-et-suivis-naturalistes/inv-et-suivis-globaux-de-la-biodiversite/abc-des-cotes-de-corps/> ) sur le projet d'ABC des Côtes de Corps et le programme des animations.

Elle a également mis en place un **drive partagé** avec les participants aux animations nature. Elle a également mis en place une **lettre d'information régulière** à destination de ses adhérents et des habitants de la commune, pour les tenir informés des différentes animations, des résultats de ces dernières et de l'avancement de la démarche. Cette dernière a été diffusée en avril, juin, août et octobre 2022 ainsi qu'en juin 2023.

Enfin, la commune a publié dans son **bulletin communal** les informations liées à la démarche de l'ABC, bulletin diffusé aux habitants de la commune et aux abonnés des communes alentours.





# L'écho des Côtes

Bulletin d'information N° 4  
Hiver 2022-2023

## Édito

### Écrire un éditto en ce début d'année 2023 n'est pas chose aisée.

La commune fait toujours face à une alimentation en eau sur le fil du rasoir et l'État nous prépare à de possibles coupures d'électricité. Mais par ces quelques lignes, j'aimerais vous parler d'une énergie bien présente sur notre commune. Pas l'énergie qui nous éclaire ou nous chauffe, mais celle des personnes, des associations qui nous proposent et nous accompagnent pour faire vivre et vous proposer des activités au cœur même de notre petit village. Qu'ils en soient ici remerciés.

L'ensemble du conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter une excellente année 2023 !  
*Claude Mauroy, Maire des Côtes-de-Corps*

### La sobriété énergétique, on y croit !

Le conseil municipal a mis en place des mesures pour économiser l'énergie comme : la température des locaux limitée à 19 degrés, l'extinction généralisée de l'éclairage public entre 23h et 5h, l'arrêt de l'illumination de l'église et des décors de Noël ainsi que l'arrêt des outils informatiques en dehors des heures de travail. Mesures d'économies réelles ou symboliques pour montrer l'urgence à agir à tous les niveaux afin de préserver notre environnement.

### Citation

« Celui qui déplace une montagne commence par déplacer de petites pierres. » Confucius

## On se voit cet hiver ?



### Vœux du Conseil Municipal.

**Samedi 14 janvier 2023** à 11h à la salle des fêtes. Cette réunion sera suivie d'un verre de l'amitié et de la distribution du calendrier 2023.



### Balade printanière poétique.

**Dimanche 19 ou 26 mars 2023** selon la météo, Rendez-vous à 11h. Lieu précisé ultérieurement. Promenade organisée par Elodie Juan. Amenez de quoi manger et choisissez un poème à partager pour honorer la nature. Inscription obligatoire avant le 10 mars : [echodescotes@etik.com](mailto:echodescotes@etik.com)



### Tadjikistan. Paysages, coutumes, mélange et cohabitation de diverses cultures.

**Samedi 25 février 2023** à 18h à la salle des fêtes. Conférence présentée par Polina Pak, née au Tadjikistan, suivie d'une collation typique et d'un verre de l'amitié. Situé au cœur de l'Asie Centrale, ancien pays de l'URSS, le Tadjikistan a vécu une guerre civile, mais est surtout connu pour ses hautes montagnes de plus de 7000m. C'est un pays en plein changement, développant l'écotourisme et attirant grâce à l'hospitalité de ses habitants et ses paysages époustouflants.

### Climat, Biodiversité. Que faisons-nous ? Où allons-nous ?

**Vendredi 24 mars 2023** à 18h à la salle des fêtes. Conférence animée par Pierre Biedermann (*responsable du Cabinet de Conseil Alpage*), suivie d'un verre de l'amitié. Entre messages anxieux et scepticismes, où en sommes-nous du changement climatique et du déclin de la biodiversité ? Pierre Biedermann proposera une revue des enjeux liés à ces deux thèmes, ainsi qu'une description de ce que pourraient être les meilleurs et les pires scénarios. Une réflexion sur les actions que nous pouvons mener à titre individuel ou au niveau de la commune sera ensuite proposée et débattue avec les participants.



« L'écho des Côtes » Hiver 2022-2023 - Bulletin n°4 • **Directeur de publication** : Claude-Emmanuel Mauroy  
**Conception & Mise en page** : Commission Communication et Animation des Côtes-de-Corps • **Crédit images** : Commission Communication, Pierre Biedermann, Anne-Françoise Boutte, Sam Colombier, Daniel Fougeray, Gérard Guterbaum, Olivier Maly, Claire Mariacher, Jean-Michel Miquel, Polina Pak, Angélique Pruvost, René Rousset, Maryse Trossero, Hélène Valentin et Jean-Paul Zuanon • **Impression et diffusion** : 15 exemplaires papier sur demande et envoi par courriel de la mairie • **Contact** « L'écho des Côtes » : [echodescotes@etik.com](mailto:echodescotes@etik.com) • © tous droits réservés, la reproduction de tout ou partie est formellement interdite, sauf autorisation expresse.





**Retour en images sur 2022**

Le Conseil Municipal et la Commission Communication et Animation des Côtes-de-Corps remercient vivement tous les bénévoles qui ont animé les conférences et les ateliers afin de rendre la commune plus attractive.

**Printemps**



**Les Sorties Nature dans le cadre de l'Atlas de la Biodiversité Communale (ABC).**

En partenariat avec l'association « Drac Nature », l'objectif de ces sorties était de mieux connaître le patrimoine naturel de notre commune pour pouvoir mieux le préserver. Plus d'infos sur le site de la Drac Nature - ABC des Côtes-de-Corps (<https://dracnature.fr/inventaires-et-suivis-naturalistes/inv-et-suivis-globaux-de-la-biodiversite/abc-des-cotes-de-corps/>).

Tous nos remerciements à Angélique Pruvost de nous avoir fait découvrir notre commune sous un autre oeil !

**30**  
avril

**Pelouses sèches, des trésors de biodiversité**

Sortie nature ABC des Côtes-de-Corps, environ 20-30 personnes. Initiation à la reconnaissance des plantes et notamment des orchidées.



*Orchis brûlé (Neotinea ustulata)*



*Ophrys*



*Bunias d'Orient (Bunias orientalis)*



*Centaurée des Montagnes (Centaurea montana)*

2



2  
juillet

## A la découverte des alpages

Sortie nature ABC des Côtes-de-Corps, environ 15 personnes.  
Étude du "petit peuple de l'herbe": papillons, sauterelles, criquets grillons,  
bourdons et autres pollinisateurs...



Le demi-deuil (*Melanargia galathea*)



Ascalaphe souffré  
(*Libelloides coccajus*)



Bourdon des prés (*Bombus Pratorum*)



L'hespérie du chiendent (*Thymelicus acteon*)



Procris des Centaurées  
(*Jordanita globulariae*)



Monochame cordonnier (*Monochamus sutor*)



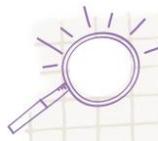
Barbitiste ventru, Barbitiste queue-dentée  
(*Polysarcus denticauda*)



Le Moyen nacré (*Fabriciana adippe*)

5





## QUIZZ

- 1 Combien y-a-t-il de papillons de jour et de nuit sur cette fleur appelée Sénéçon de Fuchs? Et, nous sommes en plein jour!
- 2 Il y a également un intrus ... qui est-ce ?

Solutions du quizz en page 12



### Voici deux astuces parmi d'autres pour vous aider à faire la différence entre un papillon de jour et de nuit

#### Les antennes

Les papillons de jour possèdent des antennes qui se terminent par une petite boule en forme de massue.

Les papillons de nuit ont des antennes de formes variées telles que filiformes, plumeuses ou en forme de peigne.

#### Les ailes au repos

Le papillon de jour replie ses ailes l'une contre l'autre à la verticale au dessus de son corps comme un livre que l'on referme.

Le papillon de nuit pose ses ailes à plat l'une sur l'autre le long de son corps.

6





# Automne

1  
octobre

## Chasse aux déchets dans la commune

7 personnes.

Nettoyage du ruisseau au Champ du Bois près de l'Echaillon, de la zone de gravas et de végétaux à la Chaumine et élimination des câbles au niveau du ruisseau du Cros.



Merci à Christine S., Jean-Claude S., Daniel F., Pierre B., Sam C., Michel G. et Jean-Michel M. d'avoir pris de leur temps pour avoir une commune plus propre.

8  
octobre

## A la recherche du muscardin

Sortie nature ABC des Côtes-de-Corps, environ 5 personnes. Partir en quête de ce petit mammifère et récolter des indices permettant de détecter sa présence. Mais attention aux faux-amis, de nombreux rongeurs laissent leurs traces ... celles du muscardin est unique !



© Björn Schulz-Greif, CC-BY-SA

Muscardin (*Muscardinus avellanarius*)



A la recherche d'indices



Récolte de noisettes rongées par le muscardin



Son habitat, les milieux buissonnants





### Solutions du Quizz

- 1 12 papillons de nuit, le Zygène transalpine (*Zygaena transalpina*) et 1 papillon de jour, le Moiré frange-pie (*Erebia euryale*)!
- 2 L'intruse, qui n'en n'est pas une, est l'abeille en bas de la photo.

Si les papillons de jour volent bien le jour, il arrive également à de nombreuses espèces de papillons de nuit de voler en journée ou en soirée.

Toute l'équipe du conseil municipal  
des Côtes-de-Corps  
vous adresse ses meilleurs vœux pour 2023



### Infos toujours utiles

**Mairie des Côtes-de-Corps:**  
04 76 30 01 43 • [mairie.cotesdecorps@orange.fr](mailto:mairie.cotesdecorps@orange.fr)  
Ouvertures : lundi et jeudi 9h-12h, mardi 9h-12h  
et 13h-17h.  
Défibrillateur à l'entrée de la salle des fêtes.

**Location de la salle des fêtes.** A la journée et  
au week-end - Pour la réservation et les prix,  
contacter la mairie  
**Maison médicale de Corps:** 04 76 30 87 16  
**Pharmacie Balme à Corps:** 04 76 30 00 24

**Hôpital de proximité:** La Mure - 04 76 81 42 00  
**Pompiers:** 18  
**SAMU:** 15  
**Police-Gendarmerie:** 17





### Solutions du Quizz

- 1 12 papillons de nuit, le Zygène transalpine (*Zygaena transalpina*) et 1 papillon de jour, le Moiré frange-pie (*Erebia euryale*)!
- 2 L'intruse, qui n'en n'est pas une, est l'abeille en bas de la photo.

Si les papillons de jour volent bien le jour, il arrive également à de nombreuses espèces de papillons de nuit de voler en journée ou en soirée.

Toute l'équipe du conseil municipal  
des Côtes-de-Corps  
vous adresse ses meilleurs vœux pour 2023



### Infos toujours utiles

**Mairie des Côtes-de-Corps:**  
04 76 30 01 43 • [mairie.cotesdecorps@orange.fr](mailto:mairie.cotesdecorps@orange.fr)  
Ouvertures : lundi et jeudi 9h-12h, mardi 9h-12h  
et 13h-17h.  
Défibrillateur à l'entrée de la salle des fêtes.

**Location de la salle des fêtes.** A la journée et  
au week-end - Pour la réservation et les prix,  
contacter la mairie  
**Maison médicale de Corps:** 04 76 30 87 16  
**Pharmacie Balme à Corps:** 04 76 30 00 24

**Hôpital de proximité:** La Mure - 04 76 81 42 00  
**Pompiers:** 18  
**SAMU:** 15  
**Police-Gendarmerie:** 17





## On se voit cet hiver à la salle des fêtes

**David Lafore invité par L'Auberge Espagnole aux Côtes-de-Corps.**

**Samedi 6 janvier 2024 à 19h.**  
Concert hybride, entre récital et performance théâtrale, dont le programme n'est pas totalement prévu à l'avance, et où l'improvisation guette son heure. Il n'est pas rare qu'un poème se trouve dit, net et sensible, entre deux facéties...



**L'Auberge Espagnole**

**Mise en place d'un plan d'action de notre commune de l'Atlas de la biodiversité.**

**Samedi 13 janvier 2024 de 9h30 à 11h30.** Réunion encadrée par Angélique Pruvost. Venez nombreux proposer vos idées et voir plus pour la faune et la flore.



**Les vœux du Maire.**

**Samedi 13 janvier 2024 à 11h30 •** Cette réunion sera suivie d'un verre de l'amitié et de la distribution du calendrier 2024.

**Paysages et vie des nomades sur les hauts plateaux du Pamir. Samedi 03 février 2024 à 17h30,** suivie d'un verre de l'amitié à la salle des fêtes •

Conférence à l'ancienne par Jean-Paul Zuanon. Après la découverte du Tadjikistan par Polina, retour en



Asie Centrale pour revivre l'ascension de trois sommets de 7000 mètres en compagnie d'un alpiniste chevronné, mais blanchi par les neiges et les ans.

**Atelier « c'est moi qui l'ai fait ! ». Ou tout simplement passer un moment ensemble**

**Samedi 9 mars 2024 à 14h30 •** Tricot, tissage, vannerie, couture. Et si vous avez d'autres idées d'exploration, n'hésitez pas à les partager • [echodescotes38970@gmail.com](mailto:echodescotes38970@gmail.com) • Tél : 06 85 57 44 71



## Retour sur 2023 en images

Le Conseil Municipal et la Commission Communication et Animation des Côtes-de-Corps sont particulièrement reconnaissants envers les bénévoles qui ont animé les conférences et les ateliers afin de rendre la vie dans notre commune plus conviviale.

**Hiver**



**Vœux du Maire.**

Présentation des travaux réalisés en 2022 et des travaux à venir. Discussions autour d'un verre de l'amitié.



2





16  
juin

Soirée d'observation des papillons nocturnes dans le cadre de l'Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) animé par Yann Baillet. 84 espèces inventoriées. Pour connaître leur nom et voir à quoi ils ressemblent ([lien](#)). 16 personnes



Été

24  
juin

Visite commentée de la station de traitement et du réservoir d'eau potable du Villard par Jean-Michel Miquel. Nous en profitons pour remercier le syndicat intercommunal des eaux de nous fournir de l'eau de montagne de qualité. 11 personnes



5



# Automne

14 octobre

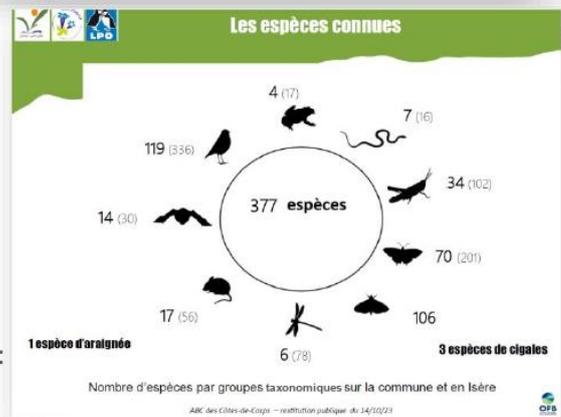
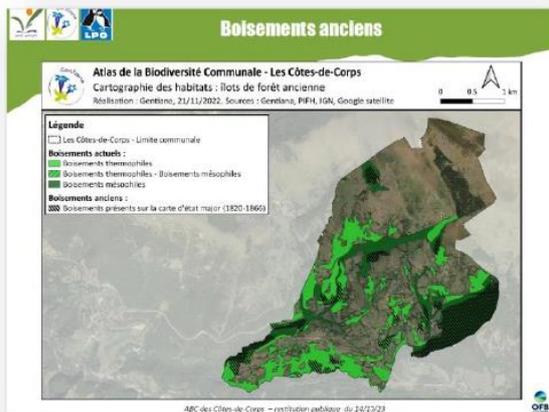
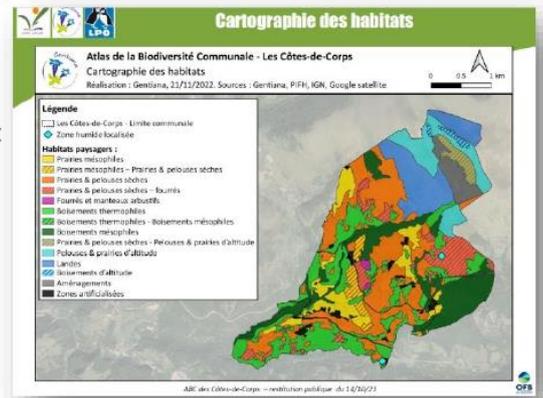
**Réunion publique** pour faire le bilan de l'année écoulée et annoncer les projets à venir.  
33 personnes



14 octobre

**Bilan de l'ABC de la Biodiversité dans notre commune.**

Conférence organisée par Angélique Pruvost et Mélanie Cornet ([lien](#)). De la flore à la faune, notre commune a révélé une grande richesse, diversité et de quelques spécificités à préserver absolument, dont voici le bilan complet ([lien](#)). 37 personnes



Le thème de la journée internationale de la montagne 2023 était « **Restaurer les écosystèmes de montagne** » : notre commune serait-elle donc pionnière ?



# **PARTIE 6 : PLAN D'ACTION COMMUNAL**





Le plan d'action communal a été élaboré conjointement avec les habitants et les élus de la commune, lors de 2 ateliers début 2024.

Trois sous-ateliers ont été organisés, chacun a été invité à réfléchir sur deux enjeux majeurs identifiés sur la commune.

Pour chacun d'entre eux, 7 thématiques ont été explorées :

- Les propositions visant à **préserver** la biodiversité sur la commune
- Les propositions visant à **restaurer / renforcer** (les populations, les habitats, les trames, ...)
- Les propositions visant à **lutter**, par exemple contre les espèces exotiques envahissantes
- Les propositions visant à **créer** (par exemple de nouveaux habitats) sur la commune
- Les propositions visant à **suivre ou mieux connaître** (une espèce, une population, ...) sur la commune
- Les propositions visant à **faire connaître** la biodiversité sur la commune
- Les propositions visant à **concerter** autour de la biodiversité sur la commune

La plupart des actions concernent ainsi des opérations de préservation et/ou valorisation de la biodiversité. En effet, l'ABC a montré que le territoire communal présentait d'ores-et-déjà une belle richesse en matière de biodiversité et qu'aucune menace majeure quant à cette dernière n'avait été identifiée. Le choix des actions s'est donc centré sur l'information et la sensibilisation des usagers des milieux naturels, afin de s'assurer que, au cours des prochaines années, ces milieux et les espèces qu'ils abritent demeurent dans un bon état de conservation. 15 propositions ont ainsi émergé de ce travail.

Le second atelier a permis de travailler sur le choix des actions à mener parmi les 15 identifiées. En effet, au vu de la petite taille de la commune (70 habitants), les habitants ont souhaité un plan d'action dimensionné à l'échelle de la commune.

Pour ce faire, ils ont fait le choix de se concentrer dans un premier temps sur les actions à plus fort impact et prioritaires (priorité 1), quitte à élargir ultérieurement le plan d'action aux actions de priorité 2 ou 3, en particulier en s'insérant dans le dispositif lorsque certaines politiques globales seront mises en place via Drac Nature.

Un souhait réel d'un engagement fort et du respect des engagements pris a été souligné lors de cet atelier. Et pour ce faire, un important travail de discussion quant à la faisabilité des actions et au fléchage de pilotes au sein des habitants a été réalisé, afin de garantir la bonne réalisation du plan d'action.





Les fiches en pages suivantes présentent les 5 actions finalement retenues pour cette première phase du plan d'action communale des Côtes-de-Corps en faveur de la Biodiversité.

Le tableau en page suivante récapitule l'ensemble des actions du plan d'action.

Sont également indiquées, à titre informatif et dans un dernier tableau, les actions discutées mais non retenues.



Tableau des actions retenues pour le plan d'actions de la commune des Côtes-de-Corps

Enjeux	Thématique	Action	Détails	Priorité	Pilote	Échéance	Périmètre d'action	Moyens / Partenaires	Financement	Indicateur
Général	Faire connaître	Création d'une Commission Nature	- pilotage des projets du plan d'action - organisation de sorties nature Participants : Claude Mauroy, Daniel Fougeray, Julie et Sascha, Anne-Françoise, Pierre, Gérard	1	Claude MAUROY, Maire	2024	Territoire communal	Associations naturalistes	Bénévolat	- nombre de participants à la commission
Général	Faire connaître	Information régulière des habitants sur les sujets clé liés à la biodiversité	- Rédaction d'articles dans le bulletin municipal sur les sujets clé liés à la biodiversité : mise à disposition d'une fiche information sur le Bunias, sensibiliser aux reptiles, aux chauves-souris, date des sorties nature, ... - Création d'un livret d'accueil à destination des nouveaux arrivants avec les informations clé	1	Commission Animation	2024-2026	Territoire communal et +	Associations naturalistes	Bénévolat	- nombre de bulletins distribués - nombre d'actions (plaquettes récupérées en mairie par exemple)
Amphibiens	Restaurer, renforcer	Renforcement du réseau de mares	Maintenir et entretenir les sites à amphibiens identifiés (points d'eau) : - nettoyer les déchets dans les points d'eau et suintements - sensibiliser à l'entretien trop fréquent des fontaines (Achard, Echaillons, Bati) - pose d'échappatoires dans les fontaines - aménagement du trop-plein du réservoir d'eau	1	Commission Nature	2024-2026	Territoire communal	Assos naturalistes	Bénévolat	- nombre de mares créées - suivi amphibiens par asso naturaliste tous les 3 ans
Amphibiens			- Créer de nouveaux points d'eau pour renforcer le réseaux de mares : * sur parcelles communales (lieu à identifier) dont alpages (par exemple aménagement des points d'abreuvement) * chez particuliers - Mettre à disposition de la documentation pour créer une mare dans son jardin	1	Commission Nature	2024-2026	Territoire communal	Assos naturalistes	2024 : Alpi Mares (LPO) 2025 et + : les Marathons de la biodiversité avec financement agence de l'Eau (sous réserve d'engagement de la CCM) ou appel à projet en faveur de la Biodiversité (Agence de l'Eau)	- nombre de mares créées - suivi odonates par asso naturaliste tous les 3 ans
Chauves-souris	Lutter	Etude de la pertinence de mettre en place un éclairage à Led pour les chauves-souris		1	Mairie	2025	Territoire communal			



Enjeux	Thématique	Action	Détails	Priorité	Pilote	Échéance	Périmètre d'action	Moyens / Partenaires	Financement	Indicateur
EEE	Lutter	Mise en place de chantiers participatifs pour la lutte contre les EEE	Mise en place d'un chantier participatif annuel de lutte contre le Bunias d'Orient - Accompagnement la 1ère année	1	Commission Nature	2024-2026	Territoire communal	<u>1ère année :</u> SYMBHI, associations naturalistes <u>Par la suite :</u> commission nature	à définir	- nombre de chantiers participatifs organisés par an

Tableau des actions non retenues pour le plan d'actions de la commune des Côtes-de-Corps

Enjeux	Thématique	Action	Détails	Priorité	Pilote
EEE	Suivre / Mieux connaître	Identification des stations de Bunias d'Orient	- Identification avec le concours des habitants des zones à Bunias d'Orient (appui technique la 1ère année) - Priorisation de l'urgence d'intervention	2	Commission Nature
EEE	Faire connaître	Information des habitants sur les EEE	- Mise à disposition en mairie d'une fiche d'information sur les moyens de lutte contre le Bunias d'Orient - Information régulière dans le bulletin municipal	2	Commission Nature
Amphibiens	Préserver	Réduction de l'écrasement des amphibiens en phase de migration	- Identifier les zones d'écrasement - Limiter la vitesse dans les hameaux - Mettre en place des panneaux "ralentir Amphibiens" en période de migration	2	Commission Nature
Chauves-souris	Faire connaître	Sensibilisation des habitants à la préservation des chauve-souris	Création d'outils pédagogiques à destination des habitants (flyer, article, sorties nature) pour : - mieux connaître les chauves-souris - savoir comment bien les accueillir chez soi (aménagement des greniers et granges) - savoir comment préserver leur habitat (réduction des pesticides chez les particuliers, éclairage, ...) - Installation de nichoirs à chauves-souris et animation autour	2	Commission Nature
Bocage	Restaurer, renforcer	Renforcement du réseau de haies	Renforcement des trognes : '- entretien, restauration et création (sur la base de l'inventaire mené) - formation des agriculteurs et propriétaires intéressés - réflexion sur l'usage possible des résidus de coupe	2	
Général	Concertier	Concertation avec les agriculteurs existants ou futurs	Création d'une réelle dynamique de concertation avec les agriculteurs sur les enjeux biodiversité (lutte contre le Bunias d'Orient, entretien des haies et Trognes, aménagement des points d'abreuvements favorables aux amphibiens, réouverture des passages dans les alpages pour les troupeaux, ...)	2	Commission Nature
Bocage	Suivre / Mieux connaître	Inventaire des parcelles agricoles abandonnées	- Identifier les biens sans maître (parcelles abandonnées) - Réclamation des biens sans maître	3	Mairie
Chauves-souris	Créer	Sécurisation des gîtes potentiels à chauves-souris	- Sécurisation des gîtes potentiels à chauves-souris inventoriés (combles, serves, ...) - Suivi des mesures chauves-souris (inventaires)	3	





## ACTION 1 : Création d'une Commission Nature

Thématique Faire connaître

Priorité I

Echéance : 2024

Périmètre d'action : Territoire communal

### Objectifs

---

L'objectif de la première action est la création d'une **commission au sein du Conseil Municipal** dédiée aux sujets relatifs à la Biodiversité.

Cette commission sera composée d'habitants et élus sensibilisés à la préservation de la biodiversité, sera pilotée par le maire, Claude Mauroy. Six habitants, sensibilisés grâce aux animations et très actifs lors de l'élaboration du plan de gestion, ont d'ores et déjà manifesté leur intérêt pour participer à cette commission, qui a vocation à s'agrandir.

Les principales missions de la Commission Nature seront :

- **D'organiser des sorties Nature avec les habitants**  
Quelques thématiques ont d'ores et déjà été proposées lors de l'atelier (plantes comestibles, formation et accompagnement à l'utilisation des applications de sciences participatives, ...).
- **De valoriser les initiatives existantes sur la commune en faveur de la biodiversité** (sorties nature, chantiers participatifs, mare pédagogique, nichoirs, ...).
- D'une manière générale, **d'être le pilote pour les projets liés à la biodiversité sur la commune.**

### Moyens et Partenaires

---

La commune pourra s'appuyer sur les associations naturalistes et l'AMO ayant réalisé l'ABC pour accompagner les habitants dans leurs actions, notamment pour l'organisation des sorties Nature.

### Financement

---

Les différentes actions s'appuieront sur le temps de bénévolat des habitants.





## Indicateurs

---

Un indicateur de la bonne réalisation de cette action pourra être :

- le nombre de participants à la Commission Nature
- le nombre de sorties Nature organisées par an





## ACTION 2 : Information régulière des habitants sur les sujets clé liés à la biodiversité

Thématique Préserver / Valoriser

Priorité I

Echéance : 2024-2026

Périmètre d'action : Territoire communal élargi

### Objectifs

---

La réalisation de l'ABC et notamment les animations ont mis en avant un besoin, de la part des habitants et des usagers des milieux naturels (promeneurs, randonneurs, agriculteurs, ...) d'être mieux informés sur le patrimoine naturel, à la fois sur la connaissance de ce dernier et sur les actions réalisables à leur échelle pour préserver la biodiversité.

Sachant qu'il existe à l'heure actuelle de nombreux outils permettant de répondre à ces attentes, l'objectif de cette action se déclinera en trois axes :

**1. Centraliser les données relatives à la biodiversité**

Il pourra s'agir par exemple, des études, guides et fiches techniques, ... qui ont été présentés lors des animations Nature. Cette base de données sera amenée à être enrichie au fur et à mesure des besoins recueillis, par exemple, par la Commission Nature.

**2. Rendre les données facilement accessibles aux habitants**

en les diffusant via des canaux qu'ils ont l'habitude d'utiliser : le Drive, des plaquettes disponibles en mairie, ...

**3. Création d'un livret d'accueil à destination des nouveaux arrivants avec les informations clé issues de l'ABC (espèces présentes, comment les préserver / favoriser, ...)**

**4. Communiquer auprès des habitants sur les actions en cours en faveur de la biodiversité sur leur commune,** via la rédaction d'articles dans le bulletin municipal sur les sujets clé liés à la biodiversité.

*Plusieurs sujets ont déjà été identifiés : mise à disposition d'une fiche information sur le Bunias d'Orient, sensibiliser aux reptiles, aux chauves-souris, date des sorties nature, ...*

### Moyens et Partenaires

---

L'action sera pilotée par la Commission Nature.





La commune pourra s'appuyer sur les associations naturalistes et l'AMO ayant réalisé l'ABC pour accompagner les habitants dans leurs actions, notamment pour la fourniture des données, guides, ... relatifs à la biodiversité.

### Financement

---

Cette action reposera essentiellement sur le temps de bénévolat des membres de la commission Nature.

### Indicateurs

---

Un indicateur de la bonne réalisation de cette action pourra être :

- le nombre de plaquettes distribuées aux nouveaux arrivants
- le nombre d'articles au sujet de la biodiversité dans le bulletin municipal





## ACTION 3 : Renforcement du réseau de mares

Thématique Restaurer / Renforcer

Priorité I

Echéance : 2024-2026

Périmètre d'action : Territoire communal

### Objectifs

---

Sur la commune, des enjeux forts au niveau des zones humides ont été identifiés, en particulier concernant les amphibiens. Par ailleurs et à l'échelle plus large du territoire Matheysin, on observe depuis plusieurs années un important déclin des populations d'amphibiens.

Les territoires de montagne étant particulièrement sensibles à l'assèchement précoce des sites de reproduction des amphibiens, en lien avec le réchauffement climatique, et les zones humides étant peu nombreuses sur la commune, voir même plus largement à l'échelle du Beaumont, le renforcement du maillage de ces dernières prend donc tout son sens à l'échelle du territoire Matheysin.

L'action de renforcement du réseau de mares, pilotée par la Commission Nature, consistera à :

1. **Maintenir et entretenir les sites à amphibiens identifiés** (points d'eau).

Plus spécifiquement, il s'agira de :

- nettoyer les déchets dans les points d'eau et suintements
- sensibiliser à l'entretien trop fréquent des fontaines (Achard, Echaillons, Bati)
- poser des échappatoires dans les fontaines
- aménager le trop plein du réservoir d'eau pour le rendre plus favorable aux amphibiens

2. **Créer de nouveaux points d'eau pour renforcer le réseaux de mares :**

- sur des parcelles communales (lieu à identifier) dont les alpages (par exemple aménagement des points d'abreuvement)
- chez les particuliers volontaires

3. - **Mettre à disposition des particuliers et agriculteurs de la documentation pour créer une mare** dans son jardin / exploitation et les renseigner sur les dispositifs de financement

### Moyens et Partenaires

---

L'action sera pilotée par la Commission Nature.





La Commission Nature pourra s'appuyer sur les associations naturalistes ayant réalisé l'ABC.

## Financement

---

Un financement dédié de type subvention sera recherché pour la réalisation de cette action.

Les pistes suivantes sont évoquées :

- 2024 : Alpi Mares (LPO)
- 2025-2026 : les Marathons de la biodiversité avec un financement agence de l'Eau (sous réserve d'engagement de la Communauté de Communes de la Matheysine) ou un appel à projet en faveur de la Biodiversité (Agence de l'Eau)

## Indicateurs

---

Un indicateur de la bonne réalisation de cette action pourra être :

- le nombre de mares créées





## ACTION 4 : Etude de la pertinence de mettre en place un éclairage à Led pour les chauves-souris

Thématique Restaurer / Renforcer

Priorité I

Echéance : dès 2024

Périmètre d'action : Territoire communal

### Objectifs

---

L'ABC a montré des enjeux forts sur les chauves-souris sur la commune avec notamment la présence d'une petite colonie d'oreillard roux et de grands rhinolophes dans l'église Saint Jean, ainsi que d'une colonie de sérotines communes dans les combles du bâtiment de la mairie.

Par ailleurs, les milieux naturels au sein du territoire communale, et en particulier son maillage de haies, sont des zones d'alimentation de très bonne qualité pour ces dernières.

L'arrêt de l'éclairage à partir de 11h ayant déjà été mise en place sur la commune, les habitants s'interrogent sur la façon d'aller encore plus loin pour respecter la trame brune. A ce titre, la mise en place d'un éclairage Led sera étudié. Ce dernier permettrait par ailleurs de faire des économies d'électricité et, à ce titre, d'être également mieux accepté par les habitants les moins sensibles aux questions e biodiversité.

L'objectif principal de cette action, pilotée par la Commission Nature, sera :

- De chiffrer la mise en place d'un éclairage Led
- Si la mesure est validée par le Conseil Municipal : suivre le bon avancement de la mesure.

### Moyens, Partenaires et Financement

---

La Commission Nature pourra bénéficier d'un financement en propre et de subventions (région, département).

### Indicateurs

---

Un indicateur de la bonne réalisation de cette action pourra être :

- La mise en place (ou non) d'un éclairage Led sur l'ensemble de la commune





## ACTION 5 : Mise en place de chantiers participatifs pour la lutte contre les Espèces Exotiques Envahissantes (EEE)

Thématique Lutter

Priorité I

Echéance : dès 2024

Périmètre d'action : Territoire communal

### Objectifs

---

L'ABC a montré des enjeux modérés mais à prendre en compte concernant les espèces exotiques envahissantes, et en particulier une plante : le Bunias d'Orient. Cette espèce, présente sur le territoire communal sans être pour l'instant préoccupante, est toutefois en très forte expansion à l'échelle du territoire Matheysin. Elle pose particulièrement problème dans les cultures et les prairies semi naturelles en se substituant aux plantes locales. Or des enjeux forts (flore et insectes) ont été identifiés dans les prairies de la commune.

Aussi des actions doivent être menées rapidement pour freiner sa dynamique.

Partant du constat que les habitants de la commune sont volontaires pour faire et agir, la Commission Nature organisera, en collaboration avec le SYMBHI (Syndicat mixte des bassins hydrauliques de l'Isère) et les associations naturalistes, des chantiers participatifs pour lutter contre les EEE et en particulier le Bunias d'Orient.

Les objectifs de ces chantiers seront essentiellement de former les habitants à :

- identifier les EEE présentes sur la commune (flore) et les raisons pour lesquelles lutter contre ces dernières
- mettre en œuvre les mesures pour les éradiquer ou les contenir
- Et mettre à disposition les outils et guides aux habitants en mairie et sur le Drive.

### Moyens et Partenaires

---

La Commission Nature pourra s'appuyer la première année sur :

- le SYMBHI (Syndicat mixte des bassins hydrauliques de l'Isère)
- les associations naturalistes ayant réalisé l'ABC

Par la suite, les habitants pourront capitaliser sur l'expérience de la Commission Nature en la matière.





## Financement

---

Cette action reposera essentiellement sur le temps de bénévolat des membres de la Commission Nature. Un financement dédié de type subvention sera recherché si besoin avec l'aide du SYMBHI.

## Indicateurs

---

Un indicateur de la bonne réalisation de cette action pourra être :

- le nombre de chantiers participatifs organisés par an





## CONCLUSION

Les Côtes-de-Corps, de par sa situation géographique, présente *in fine* une biodiversité riche, diversifiée et en bon état de conservation.

En effet, son gradient altitudinal, qui varie de 680 à 2010 m, lui confère une grande variété de milieux naturels, allant des boisements mésophiles et thermophiles, aux prairies mésophiles, prairies et pelouses sèches, prairies et pelouses subalpines, en passant par des fourrés et manteaux arbustifs et quelques rares ruisseaux et autres zones humides.

Le village se répartit en 11 hameaux sur une surface totale de 9,8 km<sup>2</sup>, occupés par seulement 71 habitants, dot une grande partie en résidence secondaires. Les zones urbanisées sont isolées des principaux axes routiers. De fait, la trame urbaine laisse largement circuler la faune et la flore entre les grands massifs qui l'entourent et n'est en aucun cas un frein au déplacement des espèces, y compris des chauves-souris.

Concernant la flore, la commune présente une très belle diversité spécifique, avec non moins de 775 espèces recensées dont 47 sont considérées comme patrimoniales. Et parmi ces dernières, 10 espèces sont protégées. La commune se place ainsi parmi les 30 communes les plus riches en espèces végétales du département de l'Isère.

Concernant les habitats, ce sont non moins de 10 habitats d'intérêt communautaire (protégés au niveau européen) qui ont été identifiés sur la commune. Les pelouses sèches concentrent une grande partie des enjeux flore et habitats, surtout sur les secteurs sud et nord de la commune. Deux boisements révèlent également un enjeu fort, l'un thermophile dominé par une chânaie pubescente en mosaïque avec la pinède sylvestre, l'autre par une hêtraie sapinière de forêt ancienne.

Concernant la faune vertébrée, l'exploitation des données faunistiques existantes et les résultats des inventaires réalisés dans le cadre de cet ABC montrent une diversité remarquable dans la commune des Côtes-de-Corps. Les principaux enjeux concernent les chauves-souris, avec non moins de 14 espèces recensées, et en particulier l'église Saint Jean qui héberge une petite colonie d'oreillard roux et de grands rhinolophes, ainsi que les combles du bâtiment de la mairie qui abritent une colonie de sérotines communes.

Mais également les insectes, avec également une diversité spécifique importante au regard des connaissances récentes sur la commune. Notons en particulier la présence de plusieurs espèces remarquables et/ou protégées de papillons dans les alpages et les pelouses sèches de la commune (azuré de la croisette, azuré du thym, apollon, semi-apollo et hermite).





Les criquets ne sont pas en reste avec deux espèces en danger d'extinction dans le département (barbitiste ventru et decticelle des bruyères).

Les enjeux concernent également les oiseaux, et en particulier les rapaces dont la diversité est à noter, mais également les cortèges des alpages, avec par exemple avec la présence du tétras lyre.

Concernant la faune, ce sont donc essentiellement les alpages et pelouses sèches qui représentent de forts enjeux sur la commune.

Par ailleurs, l'une des particularités de la commune réside dans ses bocages, très singuliers du fait de leur exposition plein Sud. Ils abritent de nombreuses pelouses sèches et les essences qui les composent sont en partie thermophile. Une densité de haies importante, leur forte connectivité et la présence d'éléments patrimoniaux tels que les clapiers ajoutent un caractère patrimonial supplémentaire. Enfin, la présence de nombreuses trognes confirme le caractère exceptionnel reconnu nationalement du territoire de la Matheysine, dont fait partie la commune des Côtes-de-Corps.

La biodiversité des Côtes-de-Corps présentant globalement un bon état de conservation, il est donc logique que le plan d'action coconstruit avec les habitants s'oriente vers des actions de sensibilisation et de valorisation, afin de préserver les milieux et les espèces qu'ils abritent de toute dégradation. Informer, sensibiliser et mieux connaître le patrimoine naturel de la commune seront donc les maître-mots, pour les années à venir, de la politique de la commune en matière de biodiversité.

